Assemblée Générale 2021 – 26 mars 2022

RAPPORTS D'ACTIVITES 2021 DES SERVICES ET COMMISSIONS

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE OFFICIEL

ENGIE
GROUPE MGS Mutuelle des Sportifs
PARTENAIRES MAJEURS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr

SOMMAIRE

- VIE FEDERALE
  - INFORMATIQUE
  - COMMUNICATION ET PARTENARIATS
  - RELATIONS INTERNATIONALES

- PRATIQUES SPORTIVES

  - HABITABLE/COURSE AU LARGE
    - ACTIVITE COURSE AU LARGE ET OCEANIQUE
    - COMMISSION INTERSERIES OSIRIS
    - COMMISSION DES DIRECTEURS DE COURSE AU LARGE
  - VOILE LEGERE ET GLISSE
    - COMMISSION CATAMARAN
    - COMMISSION GLISSE
    - COMMISSION VOILE RADIOCOMMANDEE
  - COMMISSION FLOTTE PARTAGEE
  - COMMISSION SPORT ENTREPRISE
  - PRATIQUES SPORTIVES JEUNES

- COMMISSION EQUIPEMENT ET SECURITE

- DEVELOPPEMENT

- MIXITE

- RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES

- DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE ET HAUTE PERFORMANCE

- COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE

- JURY D'APPEL

- COMMISSION MEDICALE

RAPPORT D'ACTIVITES 2021
VIE FEDERALE

Anne DOS SANTOS ET Jean-Christophe COUR
Secrétaire Générale et Secrétaire Général Adjoint de la FFVoile

2021, toujours dans un contexte de crise sanitaire a vu élire une nouvelle équipe lors de son assemblée générale, qui s'est tenue à distance, encore une fois.
Rapidement, l'urgence de certains dossiers s'est imposée dans le calendrier du déploiement des actions visées par le programme, tout en assurant la gestion courante des différents services. Un baptême du feu globalement réussi, grâce à la bienveillance et à la parfaite collaboration des équipes techniques. Merci à toute l'équipe pour leur accueil, leur investissement, leur professionnalisme et leur volonté de faire avancer les différents sujets !

Sans faire de liste à la Prévert de l'ensemble des actions de la vie fédérale, des services aux clubs et aux licenciés et de ses services supports, je souhaitais m'attarder sur trois sujets marquants de cette année 2021.
Les actions de notre fédération reposent sur les femmes et les hommes qui y travaillent au quotidien ; notre rôle d'élu.es est de veiller à ce que leurs conditions de travail soient bonnes et la valorisation de leurs missions, juste équitable.
Toujours dans les dossiers urgents, il était également prioritaire de résoudre deux litiges avec un aboutissement amiable afin de préserver nos relations avec nos ligues régionales d'une part et l'un de nos anciens partenaires, d'autre part.
Enfin, nous avons remis sur le métier, la réflexion de deux sujets structurels et essentiels pour le futur de notre fédération que sont la réforme des titres d'une part, et la réforme statutaire, comprenant les modalités de scrutin, d'autre part.

Le casse-tête de l'organigramme et organisation interne !

La mise en œuvre d'un nouveau programme demande nécessairement une réorganisation interne ; il convient en effet de mettre en adéquation les objectifs et les moyens pour y parvenir. Avec notre équipe, déjà fortement investie et sollicitée, il a fallu résoudre tant bien que mal la quadrature du cercle !
Si l'organigramme politique a pu être rapidement en place, car anticipé, l'organigramme technique ne s'est éclairci qu'en fin d'année. En effet, la nomination de notre Directeur Technique National, Guillaume Chiellino, faisant suite au départ de Jacques Cathelineau, n'a été effective qu'au 1er aout ; le DTN étant, seul, habilité à définir avec les cadres d'état leur lettre de mission.
Par ailleurs, depuis mars 2020, la survenue de la COVID-19 a bouleversé nos habitudes de vie et notre rapport au travail. Nous avons ainsi pris nos fonctions au sein d'une équipe parmi laquelle, certain.es ont souhaité un changement de vie professionnelle. En outre, plusieurs départs de fin de carrière ont eu lieu cette année 2021 ou auront lieu début 2022.
Ainsi que vous avez pu le voir au travers des offres d'emploi parues sur nos vecteurs de communication, cette phase de réorganisation des ressources humaines a mobilisé la vie fédérale, sur un temps long dans les processus de recrutement, dans un marché de l'emploi tendu avec de réelles difficultés de recrutement pour les employeurs.

En parallèle à ce travail de réorganisation des ressources humaines, nous avons sollicité un état des lieux RH, effectué par un prestataire externe, financé par notre OPCO. Lors de ma prise de fonction, j'ai été informée des comptes-rendus du CSE (Comité Social et Économique) faisant état de situations difficiles pour quelques salarié.es de notre fédération et ai constaté quelques défaillances dans nos obligations d'employeur. Il était donc primordial de disposer d'un état des lieux complet et objectivé par une analyse neutre. La phase diagnostic s'est déroulée au cours de l'automne. Les éléments conclusifs seront présentés au cours du printemps 2022 et serviront de base à la définition d'une politique RH et d'un plan d'actions visant à fiabiliser nos responsabilités et à donner une lisibilité de notre stratégie à nos équipes. Cet aspect viendra par ailleurs alimenter le pilier social de la RSE.

Enfin un épilogue des litiges …

Ristournes Ligues régionales

Deux catégories de licences délivrées par notre fédération (licence club et la licence passeport voile) font l'objet d'un reversement d'une quote-part (dénommée communément ristourne) de la fédération aux ligues régionales au titre de l'aide financière annuelle.
Jusqu'en 2019, la quote-part attribuée par la fédération aux ligues régionales versée aux ligues dans l'année N était calculée sur le produit de l'année N-1. A partir de 2020, cette quote-part est calculée sur la base du produit des ventes des licences club et passeports voile délivrés l'année N et non plus sur l'année N-1 et versée au cours de la même année N dans le mois suivant de l'encaissement des licences club et des passeports voile non régionalisés délivrés par les clubs.
La modification de l'assiette de calcul de l'aide financière annuelle a donné lieu à des divergences d'interprétation entre la fédération et ses ligues régionales et a généré contestations et litiges. En effet, les ligues régionales ont considéré qu'indépendamment de la modification de la méthode de calcul de cette quote-part versée par la fédération, cette dernière leur est redevable de la ristourne sur les licences club et les passeports voile non régionalisés vendues en 2019 sur leur territoire respectif. La fédération a contesté cette position considérant que cela reviendrait à verser une double ristourne en 2020.
Devant les actions menées à divers degrés par les ligues régionales, nous avons souhaité une solution amiable et constitué un comité de pilotage paritaire qui a dans l'été abouti à un accord consensuel. Cet accord a également permis l'apurement des comptes réciproques entre notre fédération et ses ligues.

Précontentieux Marinepool

Notre fédération n'a pas souhaité, fin 2020, renouveler le contrat de partenariat avec Marinepool qui nous accompagnait depuis de nombreuses années et a contractualisé un partenariat textile avec Tribord.
Une lecture contradictoire du contrat qui nous liait à Marinepool a soulevé deux points de divergence, à savoir la durée du partenariat sur une olympiade (suite au report des JO) et l'impossibilité pour la fédération d'entrer en discussion avec une autre marque avant la fin du partenariat.
Marinepool a donc engagé une procédure de précontentieux contre notre fédération. Un accord amiable a finalement pu être négocié faisant suite à de nombreux échanges entre les deux parties.

La voile a le vent en poupe !

Si l'année 2021 a été perturbée par les dispositions sanitaires et l'interdiction de naviguer sur la majeure partie du premier semestre, il n'en reste pas moins que l'attractivité des sports de nature en général et de voile en ce qui nous concerne est resté élevée.
On observe donc de bons résultats au niveau des licences et titres sur l'ensemble du territoire. Cependant, le bilan est à nuancer à la fois dans leur répartition régionale et/ou locale et dans les types de licences et titres.
On observe ainsi une perte de licences club adultes toujours significative en comparaison à l'année 2019, année pré-crise sanitaire de près de 16 % et un léger recul en comparaison de 2020 (- 0,7%). Le manque de visibilité des possibilités de pratiques sportives et compétitives (notamment en équipage en raison des obligations de distanciation en vigueur lors du premier semestre 2021) et l'annulation de certaines épreuves phares ont concouru à cet état. Les licences tempo 1 jour et 4 jours s'équilibrent en variation numérique.
A l'inverse, nous avons pu observer le retour des jeunes dans les clubs avec une évolution positive de 9,5 % en comparaison à 2020 et un léger recul en comparaison de 2019 (-1,9 %).
Les clubs ont fait carton plein, en analyse macro, avec une forte progression des passeports voile et au global une très belle saison estivale. A noter, cependant, que les Pass voile, se sont très peu vendus.
Finalement, sur l'année, on mesure une progression des titres de + 14% en comparaison à 2020 et un retour aux ordres de grandeur de 2019 (+1,9%).

Tableau des données licences & titres (2017-2021)

Types	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2019/2021
Adultes	57 748	57 416	57 043	48 351	48 011	- 15,8
Jeunes	18 029	17 853	17 838	15 979	17 504	- 1,9
Passeports	170 117	165 399	162 828	153 317	186 899	+ 14,8
Pass voile	-	-	17 765	15 658	7 957	- 55,2
Tempo 1j	11 925	11 040	6 196	2 485	6 699	+ 8,1
Tempo 4j	5 681	5 709	3 464	1 161	3 169	- 8,5
TOTAL	263 500	257 417	265 134	236 951	270 239	+ 1,9

L'attractivité de la voile et de notre fédération se mesure également par l'évolution des affiliations des structures. Ainsi en 2021, nous avons accueilli 27 structures supplémentaires. Bienvenue à elles !

Un pilotage budgétaire 2021 réussi et une construction du budget prévisionnel 2022 complexe !

Dans un contexte resté incertain en cette année 2021, le suivi budgétaire rigoureux et la réactivité des équipes face aux opportunités de nouvelles recettes ont permis de respecter le budget voté lors de l'assemblée générale 2020, tout en assurant les charges imprévues. Le bilan financier 2021 présente ainsi un résultat légèrement positif.
Et si en effet, l'activité a été réduite, notamment en raison des freins à la pratique jusqu'en mai et de l'impossibilité de programmer les temps d'échanges en présentiel, l'automne a cependant été dense en opérations dans l'ensemble de nos champs d'actions.
La construction du budget 2022 a dû intégrer quelques points durs tels que :

- le contexte du marché de l'emploi implique une augmentation significative de la masse salariale de la fédération en raison des recrutements réalisés et à venir et d'une homogénéisation des grilles salariales ou le recours à de la prestation externe ;
- la résolution du litige avec les ligues pèsera également sur le budget 2022 ;
- la projection des recettes liées aux licences reste prudente ;
- …

Les comptes 2021 ainsi que le budget prévisionnel 2022 font l'objet d'une présentation détaillée dans les documents diffusés en amont de notre assemblée générale.

Un travail de cadrage des actions du projet relevant de la Vie fédérale …

Parmi les actions à mener, et particulièrement sur le temps court, un travail de préparation et de cadrage des enjeux et des objectifs s'est avéré nécessaire.



Réforme des licences & titres

Le sujet a été maintes fois posé sur la table des réflexions … et devient aujourd'hui un enjeu incontournable et prioritaire.
La constitution d'un groupe de travail a permis dès le mois de juillet de poser les grandes questions de demain, à savoir : Que doit être la fédération de demain ? Comment anticiper la réforme de la gouvernance du sport : Nouvelles délégations et responsabilités, nouvelles obligations, nouvelle évaluation de notre performance…
Une licence c'est :

1. Un revenu pour la fédération et les organes déconcentrés (Une marge nette de 4,4M€ en 2019 au total dont environ 25% pour les organes déconcentrés)
2. Un comptage (Très relatif…) des pratiquants (234 000 licenciés en 2019 contre 1 131 682 pratiquants et membres déclarés « accueillis et encadrés » par les clubs labellisés !)
3. Une marque d'appartenance à un réseau (Pas mesuré…)
4. Une assurance de qualité

Les enjeux ont pu être définis, sur la base de l'analyse de plusieurs documents & enquêtes et peuvent être traduits de la manière suivante :

- Il est indispensable de préserver les intérêts et financements de la fédération et de ses organes déconcentrés ;
- Les indicateurs licences et passeports de 2009 à 2019, sont en baisse légère et régulière (247 000 contre 234 000 soit 5% en 10 ans alors que le volume de pratique dans nos clubs a progressé de plus de 20%, les budgets de plus de 30% et les subventions ont baissé passant de 24% à 15% (8% dans certaines régions…). Cette analyse pose la question de combien de licenciés à très court terme ?
- Des contestations (nouvelles), en particulier sur le modèle économique du passeport existent et s'intensifient sur le terrain (ce ne sont plus des signaux faibles !)

Les ambitions de la réforme et ses objectifs ont été définis, discutés en conseil de présidents de ligue et validés. Il s'agit pour nous de :

a. Renforcer les modèles économiques et sociaux des clubs et établissements ;
b. Prendre en compte de nouvelles formes de pratiques ;
c. Mesurer la « surface de légitimité » de la FFVoile à toutes les échelles ;
d. Simplifier grâce à un modèle plus séducteur et plus lisible, plus captif et pérenne et plus vertueux.

La phase de concertation dans les territoires, initialement prévue dans le courant de l'automne 2021, a pris du retard et sera menée en 2022. Pour autant il est essentiel de prendre d'ores et déjà conscience que les réponses à ces enjeux ne pourront s'envisager sur la base des modèles historiques connus. Le défi que nous aurons à relever collectivement sera de faire évoluer nos repères pour aller vers un système différent en mesure de répondre aux besoins futurs qui peuvent évoluer rapidement.

Réforme statutaire et scrutin

Le 19 mars 2021, l'assemblée nationale a adopté la proposition de loi visant à démocratiser le sport en France. Le processus parlementaire est en cours.
Le texte prévoit un certain nombre de dispositions relatives au renouvellement du cadre de la gouvernance des fédérations, parmi lesquels une modification de l'élection de la présidente ou du président ainsi que de son conseil d'administration par les clubs qui la composent.
En complément, de ce texte, les statuts actuels, ne permettent pas l'expression démocratique des structures affiliées de moins de 20 licenciés. Ce point particulier doit également être questionné dans la réforme statutaire des modes de scrutin à venir.
Le groupe de travail constitué en juillet a pour objectif de suivre l'évolution et le processus d'adoption définitive de la loi et sa promulgation et de faire des propositions selon les modalités finalement retenues par nos parlementaires.

Digitalisation

La modernisation de la fédération passe par une digitalisation de ses services, à la fois pour optimiser les temps de gestion des opérationnels et pour simplifier les procédures internes.
La question de la digitalisation est, bien entendu, étendue aux services aux licenciés et structures affiliées.

En 2021, a donc été déployé une application de demande et de gestion des notes de frais des opérationnels, élus et arbitres. L'outil retenu est JENJI qu'un certain nombre d'entre vous ont pu déjà utiliser.
Les transformations se poursuivront pour optimiser la gestion de la fédération au fil des besoins identifiés.

… et la poursuite d'actions engagées !

La précédente mandature avait engagé des actions pour sensibiliser sur le sujet des violences faites dans le cadre de la pratique sportive, notamment en partenariat avec l'association Les colosses aux pieds d'argile.
En 2021, le plan de prévention et de lutte contre toute forme de violences de la fédération a été rédigé et validé en conseil d'administration au mois de décembre. Par ailleurs, la FFVoile a poursuivi au cours de cette année le contrôle de l'honorabilité de ses dirigeants et encadrants.
La lutte et la prévention contre toutes formes de violences est une affaire de toutes et tous. L'action de la fédération dans ce domaine vise à porter une action globale, du recueil des signalements à la sensibilisation et l'implication de l'ensemble de ses dirigeants et licenciés. Le plan de prévention animé par une équipe dédiée en charge de sa déclinaison se déroule en 6 étapes et doit être opérationnel à 100% à horizon 2024.
Rappel de l'adresse mail dédiée aux signalements : stopviolence@ffvoile.fr
D'une façon générale, la Vie Fédérale a poursuivi son action quotidienne en faveur de l'accompagnement de son réseau comme l'illustrent par exemple l'organisation de la Campagne PSF FFVoile 2021 ou le soutien juridique apporté à ses clubs afin de faciliter la compréhension et l'appropriation des multiples évolutions règlementaires liées à la situation sanitaire. La mobilisation de la Vie Fédérale se matérialise également par l'action de son service Informatique.

INFORMATIQUE

Romain GAUTIER
Administrateur en charge de l'informatique

Nous sommes aux côtés des autres services pour les soutenir dans leurs actions quotidiennes: remise des titres fédéraux, gestion financière, collecte des labels et édition des chiffres clés, fonctionnement de la boutique FFVoile, promotion des offres des Clubs via FaireDeLaVoile.fr, diffusion d'informations via ses sites WEB et ou directement via des interfaces programmées (API), de photos et vidéos via media.ffvoile.fr, établissement du calendrier des compétitions et calculs des classements nationaux, édition des diplômes, gestion des calendriers d'arbitrage nationaux et régionaux, inscription sur les listes de haut niveau, suivi des sportifs de haut niveau et sportifs à potentiel, calcul des pouvoirs des votants à l'Assemblée Générale, etc...
En plus de ces actions spécifiques à chaque entité fédérale, le service informatique assure des fonctionnalités plus générales comme : garantie d'un poste de travail efficient, accès à l'internet, système de fichiers centralisé et sauvegardé, accès à des environnements collaboratifs et virtuels, entretien et évolution de la base de données fédérale.
Aussi, nous assumons l'aide dispensée aux structures et aux différentes composantes fédérales pour l'utilisation des outils informatiques et nous œuvrons pour faciliter les interconnexions entre les outils principaux de gestion quotidienne d'une base nautique et le SI fédéral.
Le service assure également la coordination/assistance informatique sur les épreuves majeures de la FFVoile : WCS Hyères et finale WCS Marseille et Championnats de France (malgré les annulations auxquelles elles ont été confrontées ces derniers temps).

Les actions réalisées cette année sont essentiellement centrées sur l'exploitation des solutions existantes : de nombreux programmes fonctionnent quotidiennement tant sur le WEB qu'en interne. Leur bon fonctionnement nécessite une maintenance technologique et fonctionnelle régulière. Ils s'appuient principalement sur une base de données SQL Server et un serveur Web Microsoft ou d'autres outils pour les clients internes. Par ailleurs, certaines solutions dont la conception a été sous-traitée, ou basés sur des solutions existantes, s'appuient sur des technologies Linux (CentOS / Debian et Apache / NGINX), différents langages (PHP, jQuery, NodeJS) et bases de données (mySQL / MariaDB).

Nous avons répondu à l'appel à projet « soutien à la transformation numérique du sport » dans le cadre du Plan France Relance 2021, au travers d'une dizaine de projets digitaux sur le volet Haute Performance : la planification des programmes sportifs, la simplification de la remontée de résultats, les interconnexions PSQS, adaptation des outils aux nouveaux protocoles du PPF (détection et prépa-physique), amélioration du reporting aux cadres via le SIS.

Afin d'avoir une meilleure vision globale de la digitalisation de la FFVoile, des ressources mises à disposition (financières, techniques et humaines) et des pistes d'amélioration, un audit du système d'information fédéral est en cours (débuté en octobre 2021).
Depuis la mise en place du règlement européen relatif à la protection des données personnelles (RGPD), il est obligatoire pour la FFVoile de nommer un Délégué à la Protection des Données Personnelles (DPO). Le Bureau Exécutif (BE) de la FFVoile a validé en mai 2021 la désignation d'Hervé CHASTEL à la fonction de DPO de la FFVoile.

Dans le cadre de l'accès aux réseaux informatiques de la FFVoile, il est demandé aux usagers (permanents, cadres techniques, élus…) de signer une charte informatique FFVoile encadrant leurs utilisations. Les services juridique et informatique de la FFVoile ont effectué un toilettage de fond et de forme de cette charte, détaillant les droits et obligations des utilisateurs, qui a été validée par un vote du CA du 16 octobre 2021. Pour accentuer la sécurisation, il a été mis en place également un nouveau pare-feu sur la ligne extérieure, ainsi qu'un message rappelant les conditions d'utilisation du réseau FFVoile qui doivent être acceptées pour accéder au réseau WiFi « FFVoile Invités ».
Les évolutions majeures :

- Dispositifs liés à l'honorabilité ;
- Développement de nouveaux services sur l'API FFVoile (api.ffvoile.fr) ;
- Ajout d'une fonctionnalité API de remontée de résultats.
- Refonte de services de l'espace de gestion obsolète technologiquement ;
- Migration CMS vers Umbraco v9 ;
- Création formulaire préinscription épreuve SOF ;
- Intégration des dispositifs DRE dans les structures gérées par la FFVoile ;
- Opération parrainage licencié, des ailes pour votre été, marin de l'année, etc…
- Création de l'outil plannings de séries FFVoile

Les faits marquants :

- Dispositions prisent en relation avec le COVID-19 pour :
  - Annuler / reporter des épreuves
  - Avertir les arbitres des modifications de leur planning
  - Animer son été avec un nouveau moteur de classement (C20)
- Gestion des informations de et vers le PSQS, tant pour les sportifs que pour leurs structures d'accueil, intégrant toujours d'avantage d'informations souhaitées par le ministère.
- Consultation et achat du parc de 93 ordinateurs portables pour le personnel fédéral et les cadres techniques nationaux (déploiement début 2022).
- Interfaçage avec Jenji pour permettre la remontée automatique de nos analytiques fédérales et permettre le rapprochement dans l'outil.
- Attaque informatique par injection SQL → Accroissement du contrôle et sécurité des applications web, au travers d'un Pare-feu Applicatif (WAF en place depuis l'été 2021).

Le parc informatique fédéral est constitué de :

- Dispositif de virtualisation de production : Cluster de 2 serveurs hôtes avec 1 SAN.
- Un serveur de supervision.
- Un contrôleur de domaine physique.
- Une solution de sauvegarde externalisée.
- Un dispositif de reprise d'activité (PRA) localisé au CNOSF.
- Un cluster de NAS pour système de stockage haute capacité.
- Un environnement de virtualisation de test.
- Des équipements d'interconnexions gigabit (fibre & cuivre).
- Des équipements assurant la couverture WiFi du siège (17 bornes + contrôleur).
- Un cluster de firewalls avec équipement d'analyse des statistiques.

- Un firewall applicatif WAF protégeant les services exposés sur internet.
- Un équipement de log et analyse de trafic réseau.
- 30 serveurs virtuels.
- 85 pc portables.
- 40 téléphones mobiles.
- 25 tablettes destinées aux opérations de terrain.

La charge de bon fonctionnement de l'ensemble du périmètre fonctionnel de notre service est aujourd'hui le suivant :

- ✓ Délivrance des 280 000 titres fédéraux par les clubs.
- ✓ Gestion d'un flux financier de 15 M€ réparti sur environ 310 000 mouvements comptables, encours club et compensation bancaire SEPA.
- ✓ Suivi Individuel du Sportif (SIS) constituant l'outil d'analyse de performance et de détection.
- ✓ Gestion des 3000 utilisateurs actifs et ayants droits.
- ✓ Calcul et édition des tableaux de synthèse, décompte des titres fédéraux par clubs, CDV et Ligue.
- ✓ Production du décompte des voix et pouvoir de vote aux assemblées générales.
- ✓ Etablissement du calendrier sportif de plus de 9500 épreuves regroupées en 4800 compétitions.
- ✓ Mise à disposition du logiciel FReg de classement de régates et des fichiers associés.
- ✓ Réception et traitements des 3900 fichiers de résultats d'épreuves.
- ✓ Etablissement des classements nationaux des 100 classes, des clubs, de la FFVoile.
- ✓ Etablissement du calendrier d'arbitrage national et régional : gestion des 8500 vœux et 4150 désignations des arbitres sur 3500 Compétitions avec expédition des plannings aux 512 clubs organisateurs et 1160 arbitres.
- ✓ Etablissements des chiffres clés via les labels : recensement des services proposés par les clubs, des ressources humaines, matérielles et financières.
- ✓ Constitution des listes des sportifs de haut niveau, avec candidatures saisies par les sportifs, consolidation médicale, validation par la DTN et transmission des 345 sportifs sur la liste ministérielle puis synchronisation avec le PSQS.
- ✓ Gestion des 1000 candidats à la qualification CQP-IV, et transmission des diplômes à la Commission Paritaire Nationale (CPNEF).
- ✓ Gestion des nomenclatures : bateaux, rating, structure, catégories, …
- ✓ Interfaçage avec le logiciel de comptabilité FFVoile par consolidation des 32 000 mouvements de la comptabilité fédérale (licences, titres, cotisations, etc…).
- ✓ Serveur Média, au cours de l'année :
    - Vidéo : 3 663 363 visionnages, 197 nouveaux ajouts pour un total de 3915 vidéos (12 003 613 de vues depuis le lancement).
    - Photos : 21 365 467 visionnages, 8731 nouveaux ajouts pour un total de 75711 photos (58 650 250 de vues depuis le lancement).
- ✓ OSIRIS : 2329 demandes traitées pour 1493 certificats octroyés.
- ✓ Gestion des 1130 vœux de ligues pour identifier leurs sélectionnés aux CF minimes et espoirs.

- ✓ Pilotage du fournisseur eCotiz pour la préinscription aux régates des championnats de France et autres épreuves pilotées FFVoile.
- ✓ Gestion de plus de 2000 postulants sur les 41 sessions de recrutements, stages, formations, équivalences, … créés via l'outil de candidature FFVoile.
- ✓ Production 3 fois par jour, de la nouvelle présentation budgétaire ($compta) alignant 37 000 lignes de budgets et dépenses depuis les presque 1000 positions analytiques en comptabilité vers une catégorisation fédérale et ministérielle.

A cela, ajoutons les opérations quotidiennes :

- La gestion des courriels (en baisse depuis la migration O365).
- Interrogations de la base de données pour les besoins d'exports ou de statistiques des services fédéraux (en hausse).
- Mise à disposition d'outils de collaboration : conférences en ligne, partage de documents (en hausse).
- Gestion des sites Internet et Extranet de la FFVoile (hébergement, noms de domaine, conception, maintenance, …).
- Maintenance des postes de travail de la FFVoile.
- Garantie d'une bonne interconnexion à l'Internet (filaire et Wifi).
- La protection contre les malveillances (en hausse).
- Les sauvegardes diverses et variées.
- Démarches contribuant à la mise en œuvre de la RGPD.
- L'assistance aux utilisateurs (personnels, cadres, élus, …) dans leur quotidien informatique
- L'assistance des structures affiliées dans leurs diverses opérations de gestion sportive/administrative et l'utilisation de nos outils métier.
- La formalisation et le diagnostic des anomalies pour une prise en charge rapide par les responsables d'application
- L'assurance de l'environnement de travail sur le siège (vidéoprojecteurs, copieurs, téléphones, périphériques informatiques).
- Les accès à distance à notre système pour permettre le télétravail du personnel.
- Les tâches de maintenance logicielles et matérielles permettant le bon fonctionnement du socle du SI.

Le système d'information FFVoile est composé d'une dizaine de bases de données. La principale, hébergeant les données métier de la FFVoile, est constituée d'environ 8555 champs d'information répartis dans 576 tables, régis par 245 programmes SQL, tandis que plus de 3000 scripts ont été conçus pour générer automatiquement les pages sur l'internet.
Cet inventaire à la Prévert ne liste que les principales actions qui sont mises en œuvre par l'équipe qui s'occupe activement de ce Système d'Information, des serveurs physiques et virtuels qui l'hébergent et l'exploitent, et des personnels qui l'utilisent.
L'équipe du service informatique est constituée de :

- **Romain GAUTIER** (successeur de Jean-Michel SOYEZ depuis l'AG de mars 2021), dont le rôle est de présider aux destinées de ce système.
- **Philippe LEGRAND**, responsable des Systèmes d'Information
    - Anime son service

- Administre l'ensemble des logiciels fédéraux
- Administre la base de données
- Développe les programmes adaptés aux besoins retenus
- Veille au bon déroulement des projets informatiques

- **Julien MARTIN**, Responsable de Projets informatiques et Développement d'applications, se charge
  - D'analyser les besoins exprimés
  - De développer ou de piloter l'externalisation des solutions logicielles adaptées
  - De surveiller l'exploitation de nos informations
  - D'administration techniques de nos sites fédéraux (www.ffvoile.fr, http://espaces.ffvoile.fr, http://evenements.ffvoile.fr, www.fairedelavoile.fr, etc…)
- **Ilango BALA**, Administrateur Systèmes et Réseaux, chargé de
  - Toute l'infrastructure matérielle informatique et téléphonie
  - De la relation avec les fournisseurs
  - De l'exécution budgétaire
  - De l'assistance aux utilisateurs (niveau 2)
  - D'assister les utilisateurs dans leur quotidien informatique
  - D'assister les clubs dans leurs diverses opérations de gestion sportive ou administrative
  - Formaliser les anomalies pour une prise en charge rapide par les responsables d'application
- **Hugues MACQUET**, contrat de professionnalisation en alternance (1semaine / 2): lors de sa présence au siège, sous la supervision de l'administrateur réseaux, il est en charge en priorité :
  - De l'assistance utilisateur niveau 1
  - D'assister les utilisateurs dans leur quotidien informatique
  - D'assister les clubs dans leurs diverses opérations de gestion sportive ou administrative

Seconder l'administrateur réseau sur des tâches de maintenance

COMMUNICATION ET PARTENARIATS

Corinne VANVERTE
Administratrice en charge de la Communication et des Partenariats

Le Service Communication et Partenariats, en tant que service support de la Vie Fédérale est très sollicité tout au long de l'année pour accompagner les différents projets de la FFVoile. Je tiens d'ailleurs à remercier les équipes Bertille Beurel, Titouan Tiberghien, Guillaume Chevalier et Olivier Clermont responsable du service, pour leur forte implication.
Les actions sont nombreuses et concernent autant les activités sportives que les activités de loisirs. Toutes les deux sont bien entendu traitées d'un point de vu de la communication mais également des partenariats.

Sous l'angle communication, malgré une première partie d'année avec un calendrier sportif bouleversé, les interventions sur les événements ont été encore nombreuses en 2021. Je pense notamment à toutes les étapes du Engie Kite Tour, véritable tournée des plages de promotion de l'activité kiteboard, et bien entendu aux Championnats de France Jeunes, sujet de promotion important pour notre fédération.

L'organisation des Jeux Olympiques au Japon restera bien entendu un temps fort de l'année. Que ce soit en amont ou bien pendant l'événement, les contraintes sanitaires ont nécessité que les équipes s'adaptent au mieux afin de faire rayonner les belles performances de nos champions. Avec plus de 5665 articles, dont 566 sujets TV et plus de 2 000 000 d'affichages de nos publications sur les réseaux sociaux, la campagne, portée par les bons résultats sportifs, est une réussite.

Je ne développerai pas plus les sujets liés à la communication sportive, souvent plus valorisés que les thématiques liées à nos activités de loisirs. Pourtant la saison 2 de #EnviedEmbruns, et nous espérons la dernière du plan de relance, nous a permis de valoriser toute la dynamique de nos clubs avec une première tournée en Ligue Sud au printemps et une seconde en Ligue Normandie pendant l'été. Celle-ci a un véritable rayonnement et renforce la belle image de notre réseau EFVoile. Associé à la promotion des nouvelles activités tel que le Wingfoil, avec le programme du département développement « Des ailes pour votre été », la mise à jour des outils de promotion du métier de moniteur de voile et les banques images renforcées des Coach Plaisance et celle des Points Location, l'investissement n'a pas été négligé sur les labels en 2021.

En parallèle, plusieurs sujets autour de la thématique du développement ont émargé ou ce sont renforcés. Je pense tout d'abord au succès de toutes nos opérations voile virtuelle scolaire qui sont très chronophages et qui ont embrassés cette année deux grandes thématiques sportives : les Jeux Olympiques et la Transat Jacques Vabre. La thématique Sport Santé Bien Être est aussi une nouvelle offre pour nos clubs, tout comme l'engagement responsable. A ce sujet, la collaboration avec l'APER s'est très bien développée puisqu'en 2021 ce sont un total de 795 bateaux qui ont été collectés dans 104 structures, soit plus du double de l'année 2020 ! Par ailleurs, l'accompagnement de l'ANS nous a permis en fin d'année de produire de beaux reportages TV au sujet du Handivoile et de la pratique féminine. Thématiques qui ont été également mis en avant dans le village de la Transat Jacques Vabre. Une opération grand public, pertinente qui ouvre des perspectives sur l'intérêt de la présence de la FFVoile sur les villages des grandes courses au large.

Pour finir ce chapitre « Communication », j'évoquerai rapidement les projets directement portés par le Service Communication et Partenariats. Notamment la modernisation de nos outils digitaux avec notre CMS passé en quelques mois de la version 4 à la version 9. Le renforcement de nos outils d'e-mailing, qu'ils soient destinés aux clubs mais également aux licenciés. Et également le site fairedelavoile.fr qui évolue régulièrement ou bien nos réseaux sociaux. Qu'il s'agisse de notre page facebook, de nos comptes Twitter ou Instagram, de notre chaine Youtube ou de notre plus récente page Linkedin, nous notons une croissance dans les partages et les interactions, ce qui illustre l'intérêt de notre communauté pour nos contenus. Enfin, quel plaisir de retrouver une révélation du Marin de l'Année à la hauteur de la renommée de la récompense et un Top Club dynamisé avec une implication des Ligues renforcée.

Je l'évoquais en introduction, le travail des partenariats est au service des projets de la FFVoile. La finalisation du contrat avec la Banque Populaire va dans ce sens. Les cofinancements accompagnent les développements économiques sur le territoire, d'un point de vu sportif avec les voiles cofinancées Optimist et ILCA destinées aux Ecoles de Sport et les gilets dédiés aux Ecoles Françaises de Voile. La réflexion sur notre engagement écologique a aussi été porté avec notre partenaire au sujet du Kit Communication Club, en proposant de recycler la visibilité usagée. Nous allons d'ailleurs aller encore plus loin sur ce sujet en 2022. Engie et Banque Populaire accompagnent également les organisateurs des Engie Kite Tour et des Championnats de France Jeunes pour les aider aller plus loin dans des organisations d'événements plus responsable. C'est cette belle dynamique qui nous permet aussi de renouveler nos engagements tel que le contrat avec Yamaha Marine ou bien signer de nouveaux contrats avec notamment le groupe Decathlon et sa marque Tribord. Bienvenue aussi au Coq Sportif, nouvelle équipementier de nos équipes olympiques. Dans cet optique d'accueillir de nouveaux partenaires, un travail important a aussi été mené concernant notre offre marketing pour être plus en adéquation avec le marché. Pour cela, nous nous sommes fait accompagner par deux agences référentes dans ce domaine et nous espérons que ce travail de fond, associé à la perspective des Jeux Olympiques en France nous permettra de signer de nouveaux partenariats d'ici la fin de notre mandat.

N'oublions pas que la communication est l'outil de la promotion de la voile et de son image. La volonté d'une politique plus inclusive avec les différents services, avec les différents territoires, nécessite un renforcement humain.

RELATIONS INTERNATIONALES

Jean-Luc DENECHAU
Président de la FFVoile et en charge des Relations Internationales

La crise sanitaire actuelle a évidemment continué d'avoir un impact très important sur les relations et échanges au sein de la communauté voile à l'échelle mondiale en 2021, notamment en raison de l'impossibilité d'organiser de nombreux déplacements.
Cette situation n'a néanmoins pas entravé la forte mobilisation de la FFVoile au niveau international que ce soit évidemment sur le plan sportif lors des grandes compétitions internationales ou sur le plan institutionnel lors des réunions et temps d'échanges au sein des organismes en charge de la structuration de la voile internationale (World Sailing, l'EUROSAF mais également les associations de classes internationales).
Nos nombreux représentants (athlètes, entraineurs, dirigeants, arbitres, experts…) ont à la fois pu porter haut les couleurs et les valeurs de la voile française en 2021 mais également en défendre ses intérêts.
La représentation de la France à l'international s'est évidemment matérialisée lors des principales régates du calendrier, et notamment lors des Jeux Olympiques avec les brillants résultats des athlètes de l'Equipe de France. Ces derniers ont été parfaitement accompagnés par un staff très performant et investi qui avait la double mission en 2021 de réussir Tokyo et préparer Paris. Ils ont également pu bénéficier d'un accueil parfait de la ville de Kamakura avec laquelle la FFVoile avait noué d'excellentes relations.
Concernant les futurs Jeux Olympiques de 2024, l'année a évidemment été marquée par la décision du CIO de ne pas retenir la Course au Large au programme olympique malgré le fort engagement de la FFVoile depuis de nombreuses années et jusqu'en juin dernier afin de valoriser tous les atouts d'une épreuve offshore mixte. En dépit de la déception relative à la décision du CIO, la FFVoile se réjouit néanmoins du choix alternatif de proposer 2 épreuves de kiteboard aux JO de 2024 (et non plus un relais mixte comme prévu initialement) qui permet de renforcer l'attractivité des épreuves de voile, d'atteindre une parfaite mixité au niveau du programme olympique (4 séries féminines, 4 séries masculines et 2 séries mixtes) et d'offrir de belles perspectives pour nos athlètes français.

World Sailing :

Les deux principaux évènements institutionnels de World Sailing, à savoir le Mid-Year Meeting en mai & l'Annual Conference avec l'AG en octobre, se sont déroulés en distanciel. A ces occasions, les 14 représentants français siégeant dans les différentes instances de discussions et de décisions de notre Fédération Internationale (Board, Council, AG, Comités, Sous-Comités, Commissions) ont participé activement aux travaux dans leur domaine de compétences respectif.
Parmi les nombreux sujets à l'agenda de World Sailing en 2021, l'un d'entre eux a particulièrement cristallisé les débats. En effet, sous l'impulsion du nouveau Président de la Fédération Internationale, le projet d'ouvrir un bureau et une filiale de World Sailing en Chine dans le cadre d'un potentiel partenariat proposé par Ningbo Sports Bureau a fait l'objet de vifs échanges entre les acteurs de la voile mondiale. En raison des nombreuses incertitudes financières, juridiques et organisationnelles concernant ce montage, la FFVoile s'est clairement positionnée en défaveur de ce projet qui a finalement été abandonné suite à un vote du Council de World Sailing.

Il convient également de préciser que l'année 2021 a été marquée par la relance du projet de réforme de la gouvernance de World Sailing, initiative que la FFVoile soutient dès lors que les solutions proposées permettront de simplifier le processus de décision et de renforcer la transparence de la gouvernance au niveau de la voile internationale.
World Sailing a également lancé l'an dernier une vaste campagne de communication en faveur du retour du Paravoile aux Jeux Olympiques de 2028 à laquelle la FFVoile et de nombreux sportifs français ont participé.

Eurosaf :
En 2021, la FFVoile s'est impliquée dans les travaux et réunions de la Fédération Européenne de Voile grâce à l'engagement de plusieurs représentants qui ont œuvré au sein du Board de l'EUROSAF, lors de l'AG qui s'est tenue en distanciel en avril ou dans le cadre du programme d'échanges d'arbitres au niveau européen.

European Boating Association :
En collaboration avec l'ENVSN, la FFVoile continue d'être membre de l'European Boating Association (EBA), structure regroupant 24 fédérations nationales et représentant la voix des plaisanciers notamment sur les sujets d'évolution des réglementations européennes impactant la navigation de loisir.

RAPPORT D'ACTIVITES 2021
HABITABLE ET COURSE AU LARGE

Corinne MIGRAINE, Bernard BOCQUET et Nathalie PEBEREL
Vice-Présidente de la FFVoile en charge des Pratiques Sportives Habitable et de la Course au large, Administrateur en charge de l'Habitable et de la Course au large et Administratrice en charge de l'Habitable

Bilan de l'année 2021 des Pratiques Sportives Habitable et Course au Large (PS HAB&CL) qui rassemblent toutes les formes de pratiques sportives compétitives de la Voile Habitable depuis l'accès à la pratique sportive jusqu'aux disciplines de Haut Niveau Inshore et Course au Large.

La mission est vaste, complexe et diverse, ce qui en fait tout l'intérêt. Les Pratiques Sportives Hab et CL regroupent des communautés multiples aux attentes différentes. Il faut remercier l'ensemble des acteurs de notre mouvement qui travaillent dans les Commissions, les groupes de travail et au sein de ce service, toute l'année, pour tendre vers l'objectif commun à tous d'attirer le plus grand nombre de pratiquant quels que soit la discipline ou le support.

Nous remercions également sincèrement les équipes du siège fédéral, les cadres du service, et tout particulièrement Bastien Bouchard qui a décidé de quitter la FFVoile mais qui continuera à nous accompagner afin d'aider Claire Pruvot qui prendra succession, et Marc Bouvet, tous œuvrent quotidiennement au service des licenciés, des classes, des organisateurs de courses et des nombreux clubs investis dans les pratiques sportives.

Ils sont plus performants grâce à l'appui précieux de leurs assistantes très efficaces Aline Echaubard et Cécile Hovsépian, (partie à la retraite en fin d'année 2021), et Lise - Marie Perret qui la remplace aux pratiques Sportives Voile Légère; Sans oublier Christophe Gaumont pour la Course au Large et la règlementation sportive du Département. Une belle équipe que nous remercions chaleureusement pour leur investissement et leur engagement.

La Compétition

Cette année 2021 a été, après 2020, encore assez particulière car nous n'avons pu reprendre nos activités sportives en respectant de lourdes contraintes jusqu'au mois de juin. Il est nécessaire de remercier l'effort de résilience de tous et en particulier des clubs, qui malgré des calendriers malmenés, ont pu sauver la saison sportive et permettre la reprise des pratiques sportives. La participation au Spi Ouest France / Banque Populaire Grand Ouest – SN La Trinité en est l'illustration avec plus de 300 bateaux !

Les Pratiques Sportives Habitable & Course au Large remercient la Commission Centrale d'Arbitrage et l'ensemble des arbitres, sans laquelle nous ne pourrions offrir autant de belles compétitions à nos licenciés.

L'engagement de la Fédération dans la pratique en flotte collective Habitable permet de disposer d'une offre complète pour tous les publics ; En voici les axes principaux :

La Commission Vole en Entreprise, sous la houlette de Claude Thourot, s'efforce de développer les grands axes de la politique fédérale avec un circuit organisé en flotte collective habitable. Un circuit qui doit se renforcer et se structurer dans les régions, pour séduire ainsi un plus grand nombre de pratiquants, en facilitant l'accès à la voile pour le monde de l'entreprise.

Ligue Nationale de Voile, ouverte à tous les clubs depuis sa création en 2016, est un bel exemple d'action sportive pouvant fédérer autour d'un projet commun. En 2021, 19 clubs se sont engagés sur l'une des deux épreuves de la LNVoile organisées de très belle manière par le SNO Nantes – 18 clubs et le CV Martigues 15 clubs. Il nous faut maintenir et développer cette belle dynamique. C'est un évènement national rassembleur qui a permis de qualifier, pour la finale de la Sailing Champions League à Porto Cervo, le Yacht club de Cherbourg qui se classe 10e.
La LNVoile 2022, se courra sur 1 seule épreuve à Cherbourg – YC Cherbourg du 8 au 11 septembre - Nous espérons accueillir 24 clubs sur cette étape.

Le Match Racing
Le bilan 2021 de la pratique Match Racing est bon et cette commission a su s'adapter à la crise en maintenant son championnat de France Elite, Espoirs et Féminin et en reprogrammant son championnat de France Open. Il faut féliciter la qualité et le dynamisme des clubs qui organisent cette pratique. L'organisation d'un Championnat du Monde de Match Racing Féminin 2021 (YC Cherbourg) et d'un championnat du Monde Jeune de Match Racing (APCC Voile Sportive) en 2022, en sont les preuves.

Echanges avec le terrain – reconstruire un réseau Habitable dans les ligues :
C'est en travaillant étroitement avec les Commissions Fédérales, les Commissions Sportives des ligues et nos Clubs, que nous parviendrons à définir et à mener à bien nos objectifs. Les réunions mises en place avec les Commissions Sportives des Ligues, afin de construire un réseau sportif solide permettant une meilleure fluidité et réactivité entre le siège de la FFVoile et ses organes déconcentrés, ont été maintenues. Les Pratiques Sportives Habitable projettent d'ouvrir des séquences de travail au réseau des acteurs habitable sur les territoires pour y aborder spécifiquement les sujets concernant ces pratiques.

Ce sera un espace d'échange et de co - construction d'actions visant à développer les pratiques adultes qui ont souffert de la crise sanitaire.

Evolution de l'organisation des Championnats de France Espoirs Habitable Open 570 et Flotte Partagée Habitable

La modification de l'organisation des championnats Espoirs est nécessaire afin de s'affranchir des nombreuses contraintes associées à l'utilisation de la troisième semaine du mois d'août. Unanimement soulignées lors du Conseil des Ligues début mai et pour ne citer que les plus importantes : disponibilité des cadres et du matériel, impossibilité pour les coureurs titulaires d'un CQP d'être rémunérés au sein de leur structure, impact environnemental lié aux déplacements imposés sur des week-ends à forte densité de circulation routière.
Cette nouvelle organisation permettra au championnat Flotte Partagée Habitable de jouer pleinement son rôle de facilitateur des pratiques transversales, en accueillant tous les participants en double, solitaire ou Open 5.70 qui le souhaiteront sur les 4 derniers jours du championnat de France Espoir 2022.

La régate en temps compensé habitable
C'est le segment de la voile sportive le plus important par le nombre de pratiquants qui régatent en intersérie, que ce soit avec la jauge Osiris gérée par la FFVoile ou l'IRC géré par l'UNCL.
La Commission OSIRIS travaille quotidiennement à la pertinence de ce système qui permet d'organiser des rencontres conviviales et compétitives sur des bateaux très différents. L'informatisation et l'automatisation du calcul de la jauge OSIRIS fonctionnent et leur modernisation se poursuit. L'animation de cette jauge est assurée par les délégués régionaux Osiris, sous la coordination de Daniel Pillons et de toute son équipe qui font un travail remarquable, assisté par un centre de calcul géré par Luc Gellusseau.

Les expertises apportées par la Fédération, avec la forte contribution de Christophe Gaumont, Marc Bouvet, Christian Le Pape, **la Commission Course au Large et Océanique** et la Commission des Directeurs de Course au Large présidée par moi-même permettent à la FFVoile d'avoir une influence vertueuse dans l'ensemble de la Course au Large Française et Internationale. Tous s'impliquant dans la sécurité, les RSO (avec l'aide de Jean-Bertrand Mothes Massé – chargé de mission RSO), la gestion sportive des épreuves, les bonnes relations avec les Classes, et la tâche ardue d'harmoniser un calendrier toujours plus fourni.

Nous avons aussi déployé beaucoup d'énergie et nous continuerons à en déployer pour coordonner un calendrier sportif qui permette aux coureurs amateurs de course au large de pouvoir participer à un évènement de course au large d'ampleur nationale chaque année.

Enfin, il est fondamental de remercier tous les clubs, les comités départementaux de Voile, les ligues et les établissements ainsi que leurs partenaires qui, quotidiennement, s'impliquent dans l'organisation de compétitions côtières, hauturières et transatlantiques pour le plus grand plaisir de tous. Ainsi, la Course au Large Française rayonne et attire des pratiquants.

Les pratiques sportives Habitable et Course au Large ont accompli un travail considérable durant cette année 2021. Un grand merci à tous pour votre engagement. C'est donc conscients des nombreuses pistes de progrès vers lesquelles nous devons concentrer nos efforts que nous aborderons l'année 2022 à vos côtés.

La Performance :

La Coordination des disciplines reconnues de Haut Niveau en Voile : Course au large et Inshore est la deuxième mission des Pratiques Sportives Habitable et Course au Large.

Les pratiques sportives ont maintenu leur engagement prioritaire sur la détection, la sélection et l'accompagnement de jeunes sportives et sportifs à fort potentiel, ayant des objectifs ambitieux, sur les épreuves internationales de référence. Le dispositif RELEVE contribue largement à préparer et à assurer la relève du Haut Niveau en Habitable. Les passerelles des sportifs en Inshore vers la Course au Large et vers la Voile Olympique continue à s'opérer. Il convient de pérenniser cette filière et la formation des jeunes qui est une des actions majeures de ce dispositif, et cela quel que soit le soutien de l'Etat.

Le **Dispositif Relève en Course au Large** produit des résultats encourageants : de jeunes skippers membres de ce dispositif ont réalisé des performances remarquables, tant avec le

programme MACIF qu'avec le dispositif (Skipper Espoir Bretagne - Crédit Mutuel) qui a vu en 2021 la sélection de la deuxième Skipper Océane.
Le Pôle France Finistère Course au Large, avec ses partenaires, la Région Bretagne et le Crédit Mutuel de Bretagne, ainsi que la FFVoile, joue un rôle central dans la discipline de Haut Niveau course au Large.

Vous pourrez retrouver les principales performances françaises en course au large à la fin du rapport de la Course au Large et Océanique.

Côté Inshore, ce dispositif Relève remplit complétement son rôle de détection, de formation et de rampe de lancement vers la Voile de Haut-Niveau et professionnelle.
En Haut Niveau Inshore, la France a remporté plusieurs médailles dont un titre de champion du Monde Féminin de Match Racing décroché par Pauline Courtois et son équipage.
En Match Racing voici les principales performances françaises :
CM Jeunes (Lado di Ledro) :
1er : T Polet (SNP Le Havre) / E Polaert (CV St Aubin – Elbeuf) / G Tallieu (BN La Palmyre)
3ème : T Foucher (APCC Voile Sportive) / E Champault (APCC Voile Sportive) / G Guénin (APCC Voile Sp)

CE Open MR (Ekaterinburg) :
3ème : M Mesnil (YC Cherbourg) / H Feydit (YC Cherbourg) / YM Pilon (YC Cherbourg) / B Hulin (APCC VS)

CM Féminin MR (Cherbourg) :
1ère : P Courtois (CV St Aubin – Elbeuf) / M Lemaître (YC Cherbourg) / L Acker (SNP Le Havre) / C Salou (Brest Bretagne Nautisme) / S Faguet (SR du Havre)

En course en flotte, voici les principales performances françaises :
CM SB20 (Cascaïs) :
Trophée Jeunes :
2ème : L Chatonnier (CN Calédonien) / H Maccheti (YC Cannes) / E Michel (SR Antibes) / L Candéla (YC Toulon)
3ème : P Amar (YC Cannes) / T Lapauw (SR Antibes) / G Skoczek (SN Marseille) / M Gauvrit (CN Plouguerneau)
Trophée Féminin / Mixte :
1er : P Amar (YC Cannes) / T Lapauw (SR Antibes) / G Skoczek (SN Marseille) / M Gauvrit (CN Plouguerneau)

Youth Foiling Gold Cup :
Limone Del Garda : 3ème -> C Dorange (La Rochelle Nautique) / T Mourniac (ASN Quiberon) / E Amoros (CN Pornic) / L Mourniac (ASN Quiberon)
Cagliari : 3ème -> C Dorange (La Rochelle Nautique) / E Amoros (CN Pornic) / M Billy (YC Grande Motte)

Félicitons le Pôle France Finistère Course au Large, les Pôles Espoir Inshore et les coordinateurs de façades pour l'ensemble du travail accompli. Nous devons maintenir et protéger cette synergie Voile Légère / Habitable. Nous devons continuer à nous engager vers plus de transversalité.

Merci à toutes et tous pour votre participation à ces belles performances et à l'ensemble de l'équipe des Pratiques Sportives pour leur implication.

ACTIVITE COURSE AU LARGE ET OCEANIQUE

Corinne MIGRAINE
Responsable du Groupe de Travail

Le groupe de travail Course au Large et Océanique est organisée, pour cette nouvelle mandature, autour de Corinne Migraine, Bernard Bocquet et Nathalie Péberel pour la partie politique. Marc Bouvet, Christophe Gaumont, Aline Echaubard, Christian le pape, Mathieu Richard, et tout récemment Claire Pruvot pour la partie technique.
L'ambition de cette équipe est bien d'accompagner le développement fulgurant de ce format de course. C'est en effet, aujourd'hui, le secteur de notre Sport qui connaît la plus forte croissance, notamment sur les courses en double.

Devant cet engouement, la multiplication des courses et les développements technologiques, nous devons rester particulièrement attentifs à la sécurité des marins. Pour cela, nous travaillons étroitement avec les Directeurs de Course au Large, au sein de la Commission des Directeurs de Course au Large dirigée par Christian Le Pape, jeune retraité du pôle Finistère course au large.

Les récentes élections au sein de World sailing ont permis à la France d'être plus largement représentée avec Yann Rocherieux, Vice – Président, mais également 13 membres présents dans les différentes Commissions. Ces membres nouvellement élus renforcent l'influence française au sein de l'organisation internationale de la voile. Les présences de Corinne Migraine (VP OOC), de Claire Renou (OOC) et de Christophe Gaumont (OSR) permettent également une veille attentive sur les réglementations.
Avec le groupe RSO composé de cadres de la FFVoile, la Fédération assure un travail d'adaptation des règlementations et de leur bonne application, tout en répondant aux questions des classes, des organisateurs et des pratiquants.

Nous devons également rester très attentifs à la formation des jeunes en les accompagnant sur l'ensemble du territoire, afin de leur donner l'accès à une filière habitable Inshore et Offshore qui doit rester dynamique et attractive, en encourageant la transversalité de nos pratiques. Nos championnats de France jeunes, la Ligue Nationale de Voile, le circuit Match-Racing et le TourVoile sont autant d'événements phares sur lesquels les clubs et les ligues peuvent s'appuyer pour amener leurs jeunes vers l'habitable.

Le travail accompli par le Pôle Finistère de Course au Large est, sans nul doute, une étape incontournable vers le très haut niveau ; j'en veux pour preuve les très beaux résultats sur la Solitaire 2021. Nous pouvons également remercier les ligues et les partenaires institutionnels qui s'engagent à nos cotés, pour permettre la découverte de nouveaux talents au travers de

sélections et de partenariats comme skipper Macif, Normandie jeune talent, ou encore Team Bretagne - CMB pour leur investissement au bénéfice de 3 skippers dont une femme : Elite ; Espoirs et Océane.

Nous pouvons également compter sur les classes en développant des échanges constructifs pour le développement de notre Sport.

L'académie Figaro, avec une première épreuve en équipage lors du Spi Ouest France 2021, est une première pierre vers cette ambition de construire avec les classes majeures de la Course au Large, des opportunités de compagnonnage, de tutorat et de formation.

2021 a fait face à des restrictions toujours pesantes pour les organisateurs et les coureurs, mais néanmoins, les courses ont eu lieu sans trop d'aléas ; j'en veux pour preuve un calendrier étoffé qui reprend une physionomie quasi - normale et de beaux palmarès :

Vendée Globe :
1er Yannick Bestaven (CN La Rochelle)
2e Charly Dalin (SNP Le Havre)
3e Louis Burton (SNB St Malo)

Solitaire du Figaro :
1er : Pierre Quiroga (SN Marseille)
2ème : Xavier Macaire (Les Sables d'Olonne Vendée Course au Large)
3ème : Tom Laperche (SN La Trinité)

CF Elite de Couse au Large : Solo Maitre Coq, Transat en double, Tour de Bretagne, Solo Concarneau : Solitaire du Figaro
1er Tom Laperche (SN La Trinité)
2ème Nils Palmieri (CN Lorient)
3ème Gildas Mahé (SR Concarneau)

CF Course au Large en Solitaire : Pornichet Select, Mini en Mai Trophée MAP et Transat Mini
Proto :
1er : Pierre Leroy (Dauphins Dunkerque - Vainqueur de la Transat Mini)
2ème : Sébastien Pébelier (Winches Club)
3ème : Tanguy Bouroullec (CN Ile Tudy)
Série :
1er : Hugo Dhallenne (YC St Lunaire)
2ème : Léo Debiesse (SR Concarneau
3ème : Jean - Marie Jézéquel (YC Morlaix)

Transat Jacques Vabre :
1er en Ultim : Franck Cammas (YC Pointe Rouge Marseille) / Charles Caudrelier (CN Hoedicais)
1er en Imoca : Thomas Ruyant (YC Mer du Nord) / Morgan Lagravière (BN Mascareignes)
1er en Ocean 50 : Sébastien Rogues (YC La Baule) / Matthieu Souben – Primonial (SR Vannes)

1er en Class40 : Antoine Carpentier (SN La Trinité) – Pablo Santurde del Arco – Redman (ESP)

Pour conclure :

Il est vital de fédérer la communauté de la voile dans son ensemble, pour continuer de développer notre Sport dans toute sa diversité.

Créer des passerelles d'accès et consolider des filières d'excellence, sont des actions au cœur de notre projet. La Course au Large ne sera pas aux Jeux 2024 à Marseille, mais la mobilisation autour de cette ambition, tout comme les immenses difficultés rencontrées lors de la crise Covid, ont montré que nous savions nous unir dans l'intérêt général.

Gardons cette dynamique pour construire notre Sport en l'adaptant aux exigences et préoccupations économiques sociales et environnementale actuelles. Nous devons tous être acteurs pour aller vers un Sport à la fois vertueux et attractif.

Rêvons d'une médaille pour la Course au Large pour les Jeux 2032, et travaillons ensemble avec la communauté internationale pour y arriver.

COMMISSION INTERSERIES OSIRIS

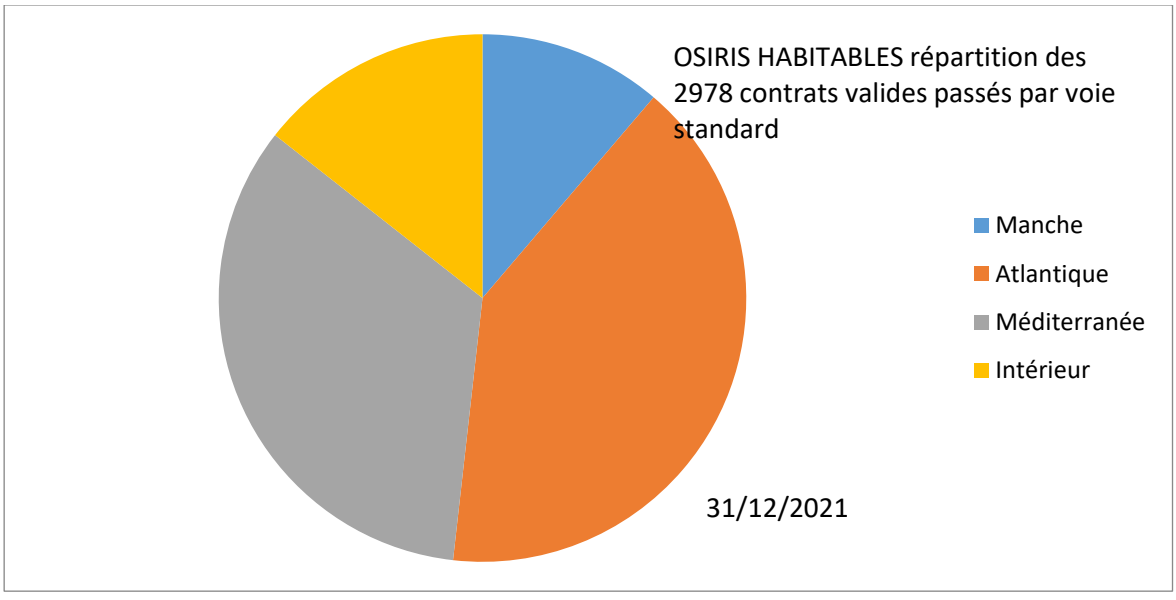
Daniel PILLONS
Président de la Commission

La régate en inter séries sur habitables est le segment d'activité de la voile sportive le plus important par le nombre de ses pratiquants. La qualité de sa mise en œuvre conditionne la satisfaction de ces pratiquants.
Les solutions proposées par l' « Organisation du Système d'Information pour les Régates en Inter Séries » sont largement déployées par l'ensemble des clubs nautiques. Elles réunissent dans une même « dynamique pour tous », les voiliers standards et les voiliers personnalisés. Cette activité, appelée « Osiris habitables », est la meilleure réponse à la diversité des flottes. Elle s'appuie à la fois sur les tables de rating et leurs liens avec les quillards de sport, l'ORC leader mondial en technologie de rating, et la Jauge Classic Handicap mise en œuvre en Manche et Atlantique avec les pays riverains. Elle est un vrai dénominateur commun permettant de REUNIR.

Les missions de la commission Osiris habitables couvrent l'administration de flotte, la tenue à jour de la jauge standard, la réglementation des correspondances entre jauges, et l'animation sportive. L'implication des délégués concernés, qui permet une forte décentralisation de la gestion couvre ces missions. Le centre de calcul fédéral facilite l'analyse des nouveaux modèles et permet le calcul fin du rating pour les bateaux personnalisés, en exploitant les vecteurs de prévision de vitesse fournis par l'ORC.

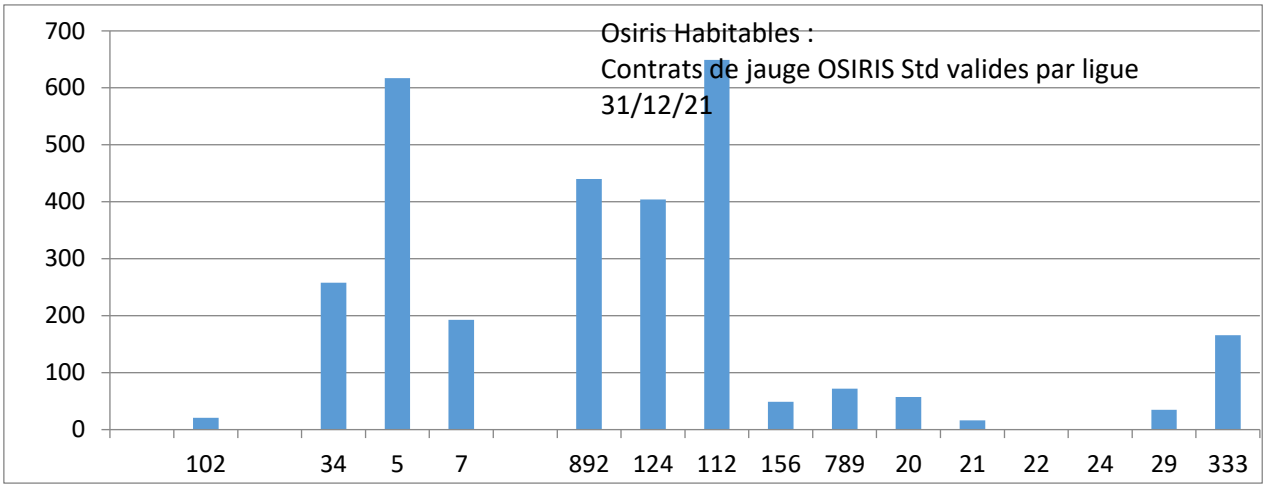
1) Administration de la flotte, et fourniture de contrats de jauge

La base de données nécessaire au suivi de l'ensemble des contrats de jauge passés entre concurrents, contient 2978 contrats en cours de validité, dont 1545 passés ou renouvelés en 2021. (Plus 20% d'un an sur l'autre). Elle contient 357 bateaux-servis par l'équivalence OSIRIS à partir d'une autre jauge : ORC ou JCH (classiques atlantique).



Le logiciel FREG est abonné à ces informations, avec mise à jour quotidienne, pour faciliter des inscriptions correctes lors des régates.

Les demandes de contrats peuvent être faites « en ligne ». Elles sont alors reçues par l'un des 30 délégués régionaux concernés en charge de les traiter : le plus concerné.



2) Evolution des tables de rating

Le parc des descriptions de types de bateaux comporte 2079 modèles début 2022

Les mises à jour de tables de rating ont touché 22 modèles, (17 nouveaux et 5 correctifs avec évolutions de rating) : la connaissance des bateaux s'affine avec l'accumulation des performances, mais l'activité plus réduite de ces 2 dernières années n'a pas donné d'observations amenant davantage d'amendements

3) L'Observatoire des Vitesses et les constats de performance

Le patrimoine de moyennes, sans cesse enrichi, est un ensemble de "points de repères" : des amers dont la position se recale avec l'expérience. Il sert à positionner les autres points en attendant que ceux-ci deviennent, à leur tour, des références.

L'année de collecte allant de septembre à septembre, a été plus perturbée qu'une année civile.

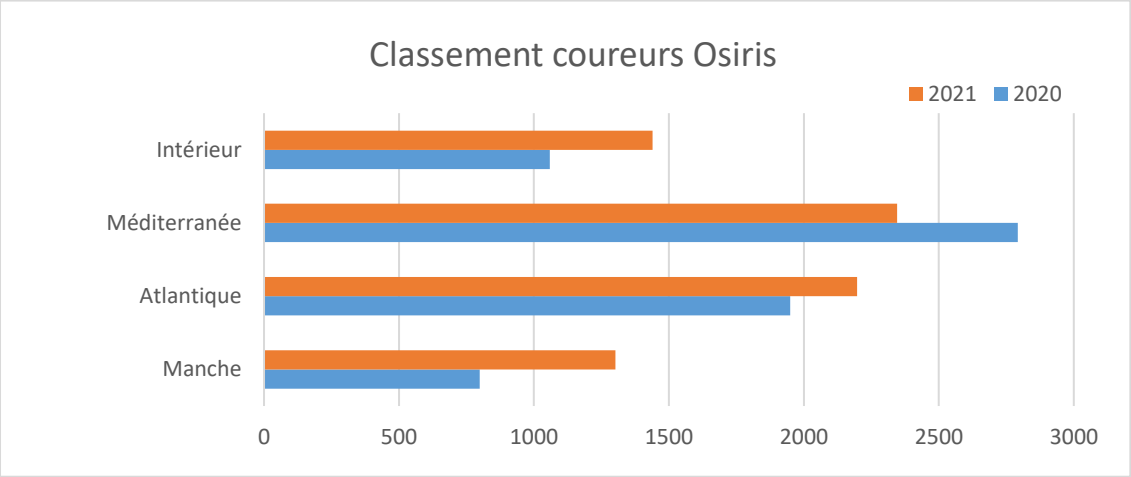
Les observations fin 2021 :	Depuis un an	Depuis l'origine
Nombre de courses en statistique	201	15828*
Performances individuelles prélevées	1384	134864
Bateaux départs concernés	3256	Non enregistrés en totalité
Nombre moyen prélevé par course	6.9	8,5
Participation moyenne	16.2	
Pourcentage prélevé	42.5%	

Courses ayant pu donner lieu à prélèvement significatif

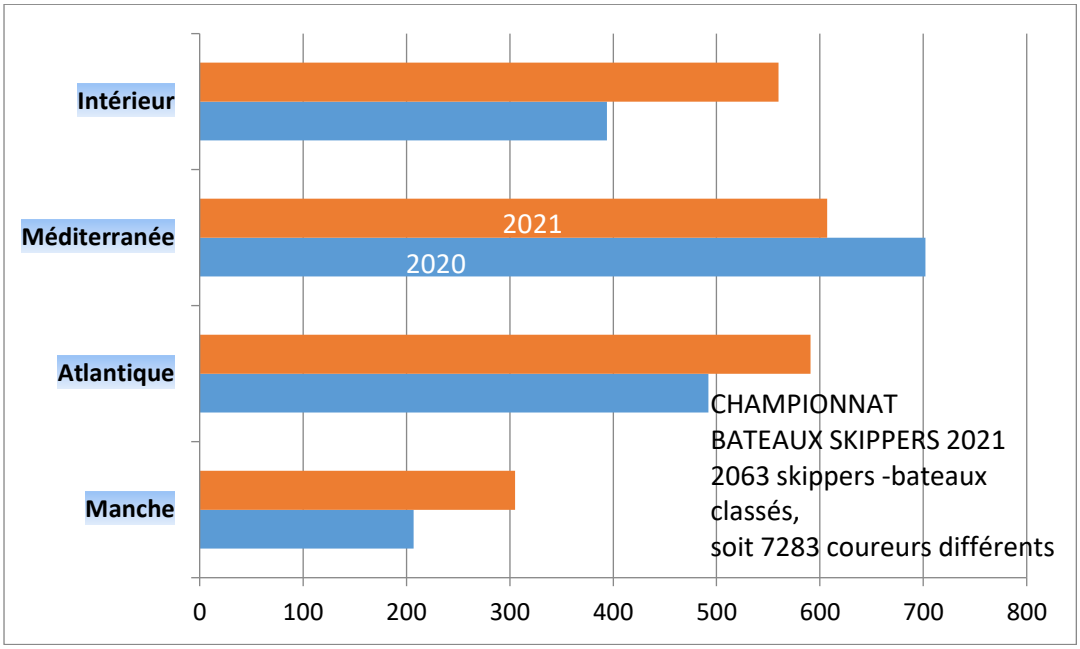
4) Classement individuel des coureurs et des bateaux-skippers

4.1) Le classement individuel des coureurs Osiris habitables.

Il a permis de classer, par façade maritime et intérieur, les 7283 licenciés ayant pratiqué cette activité lors de cette année sportive « encore réduite » : l'activité est restée stable (2063 skippers classés sur leurs bateaux) après s'être contractée de 52% l'an dernier.



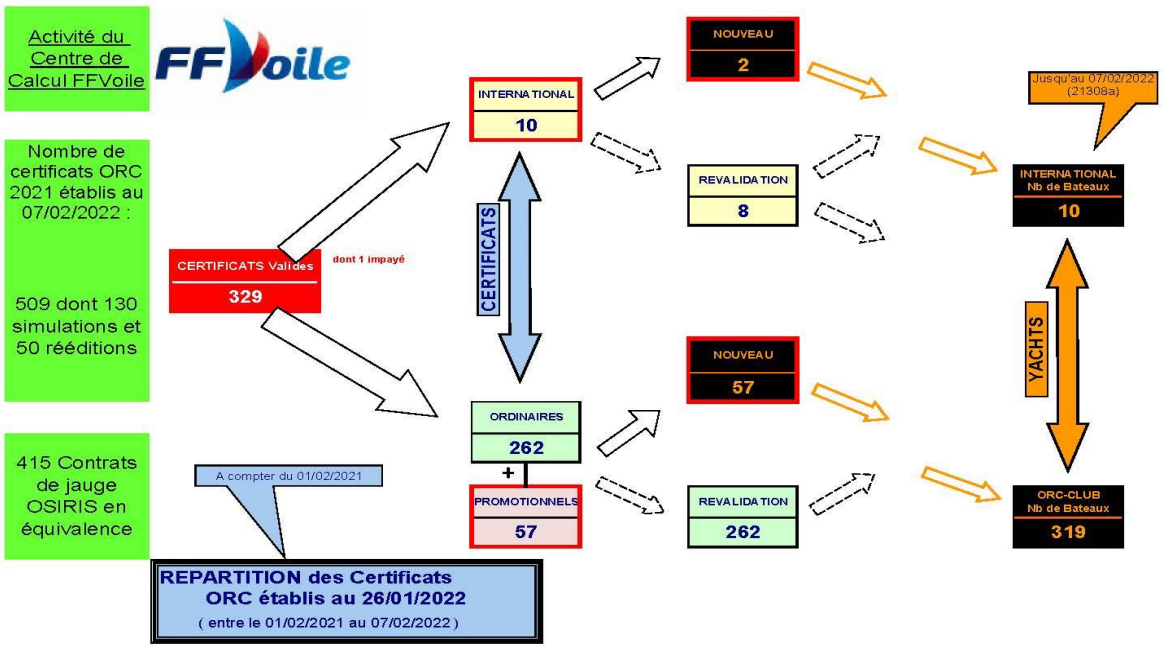
4.2) Le palmarès skippers-bateau : 1795 classés



L'interséries est une discipline à part entière, avec ses propres contraintes.
La qualité de fonctionnement de cette discipline est donc étroitement liée à l'implication de tous les acteurs de l'organisation de la voile qui font aussi sa réussite, dont le centre de calcul, animé par Luc Gellusseau, qui a établi ci-après la synthèse de son activité :

5) Centre de Calcul de Jauge FFVoile

ANNEES d'Activités de Mars <=> Février	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Contrats OSIRIS + Certificats ORC	343	364	421	478	566	584	934	924
Nbre de contrats OSIRIS établis	0	0	0	0	0	0	412	415
Nbre de certificats ORC établis	343	364	421	478	566	584	522	509
Nbre de certificats ORC valides	203	225	279	313	351	364	351	329
Nbre de certificats ORC réédités	38	61	76	86	102	76	60	50
Nbre de simulations ORC	102	78	66	79	113	144	111	130
Revalidations ORC	140	153	196	218	269	285	302	262
Nouveaux ORC	53	62	77	86	74	79	49	57



COMMISSION DES DIRECTEURS DE COURSE AU LARGE

Corinne MIGRAINE
Présidente de la Commission

1 Composition de la Commission :

a) Assemblée Plénière :

Corinne Migraine
Vice – Présidente de la FFVoile en charge des Pratiques Sportives – Pôle Habitable
Présidente de la Commission

Bernard Bocquet	Administrateur de la FFVoile – Course au Large & Océanique
Christian Le Pape	Vice – Président de la Commission
Marc Bouvet	Cadre fédéral
Guillaume Chiellino	Directeur Technique National de la FFVoile
Romain Gautier	Président de la Commission Centrale d'Arbitrage FFVoile
Hervé Gautier	Directeur de Course au Large
Gilles Chiorri	Directeur de Course au Large
Mathias Louarn	Directeur de Course au Large
Yoann Richomme	Skipper
Jean-Luc Nélias	Skipper
Manfred Ramspacher	Organisateur
Laura Le Goff	Organisateur
Laure Jacolot	Représentante de la Commission Médicale de la FFVoile

b) Comité opérationnel :

Corinne Migraine,
Christian Le Pape,
Marc Bouvet,
Romain Gautier,
Gilles Chiorri,
Jean-Luc Nélias,
Laura Le Goff.

2 - Statistiques administratives :

Depuis 2006, 51 directeurs de course ont été habilités (dont 3 nouveaux directeurs de course en 2021) ; En 2021, 18 Directeurs de Course ont été habilités (dont 15 renouvelés et 3 nouveaux) pour 30 épreuves encadrées.

➔ Sur ces 15 renouvellements d'habilitation :

- 7 ont été renouvelés sur au moins 2 épreuves, pour un total de 19 épreuves (9 B et 10 A) : Denis Hugues / 5A et 1B ; François Séruzier / 2B ; Mathias Louarn / 1A et 1B ; Hervé Gautier / 1B ; Francis Le Goff / 3A ; Gilles Chiorri / 1A et 2B ; Yves Le Blévec / 2B.

- 8 Directeurs de Course ont été renouvelés sur une seule épreuve, pour un total de 8 épreuves (4A et 4B) : Christophe Gaumont / 1A ; Georges Korhel / 1A ; Jean Coadou / 1B ; Sylvie Viant / 1A ; Guillaume Rottée / 1A ; Gildas Morvan / 1B . Grégory Boyer – Gibaud / 1B ; Michel Fily / 1B.

- Sur les 15 renouvellements, seul 1 de ces Directeurs de Course exerçait déjà au cours de l'année 2006 (Denis Hugues).

➔ Les 3 nouveaux Directeurs de course en 2021 ont, chacun, été habilités sur 1 seule épreuve de type B :

Yann Château (Normandie Cup)
Lionel Péan (Trophée du Bailli de Suffren),
Philip Lawrence (Ocean Race Europe / Lorient – Cascaïs)

- En 2021, 7 directeurs de course ont dirigé plusieurs manifestations sur la saison.

- On recensait en 2020, 33 épreuves à Direction de course avaient été identifiées, mais seulement 15 épreuves s'étaient réellement déroulées en raison de la crise sanitaire liée au Covid-19.

- En 2021, on recense une bonne progression des épreuves qui se sont déroulées (voir schéma ci-après). Sur les 35 épreuves identifiées à Direction de Course, seules 5 épreuves annoncées ont été finalement annulées sur le 1er semestre :

La Semaine Olympique d'Hyères (habilitation non prononcée)
La Transat Cap – Martinique (A) -> reportée en 2022,
L'Armen Race Uship (B),
La Transmanche en double et en équipage (B),
La Duo Max (B)

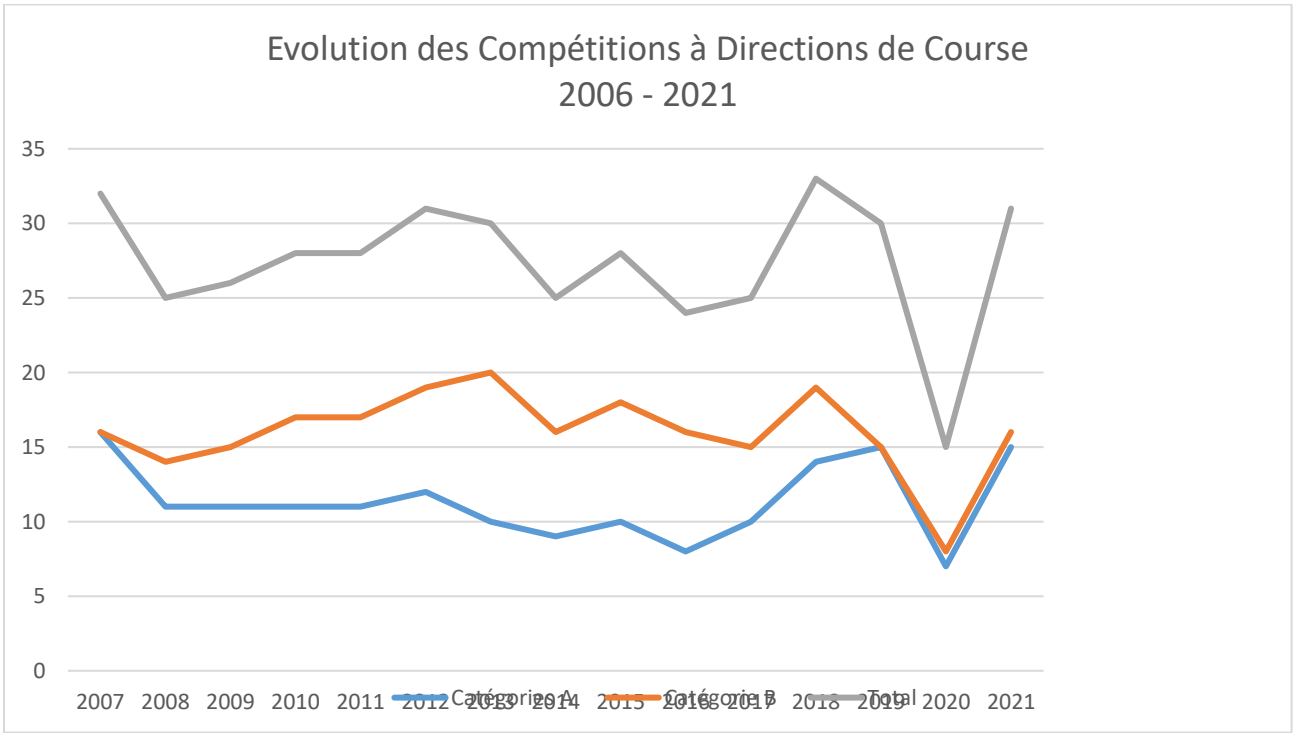
Les 30 épreuves qui se sont réellement déroulées se répartissent ainsi :

Epreuves de Type A	14 identifiées
Epreuves de Type B	16 identifiées

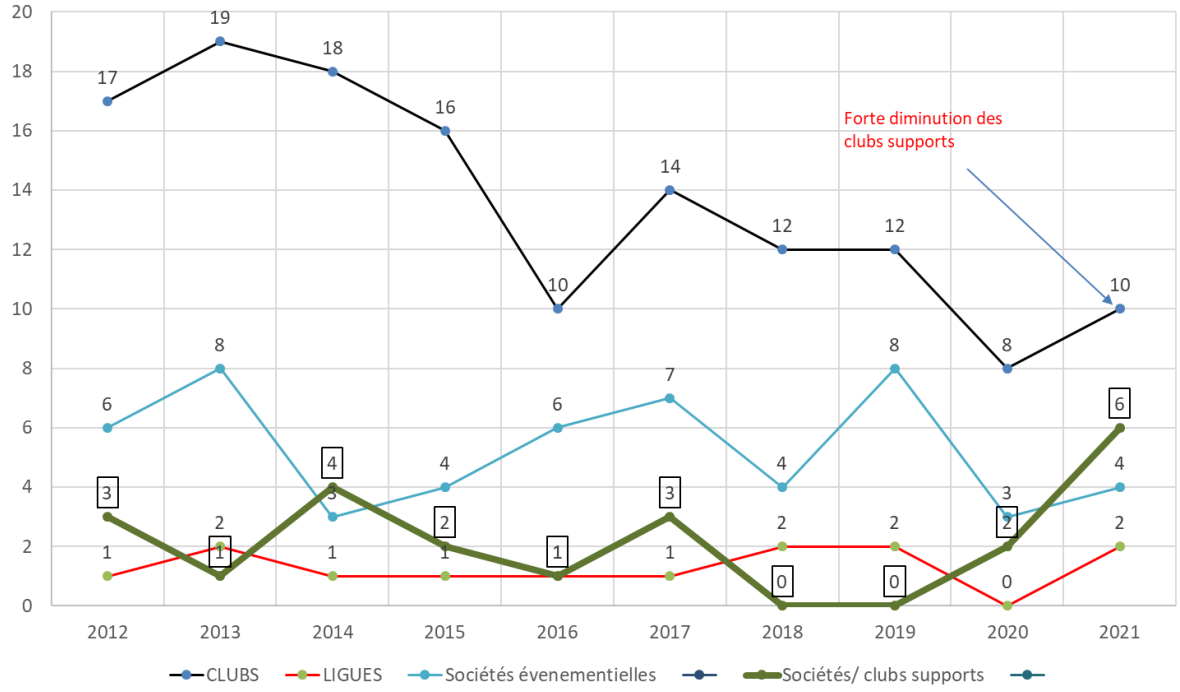
Equipage type A	4
Equipage type B	8
Double type A	9
Double type B	7
Solo type A	7
Solo type B	8

(43 au total ; Le chiffre se situe au-dessus de 30, car certaines manifestations comportaient 2 ou 3 catégories différentes).

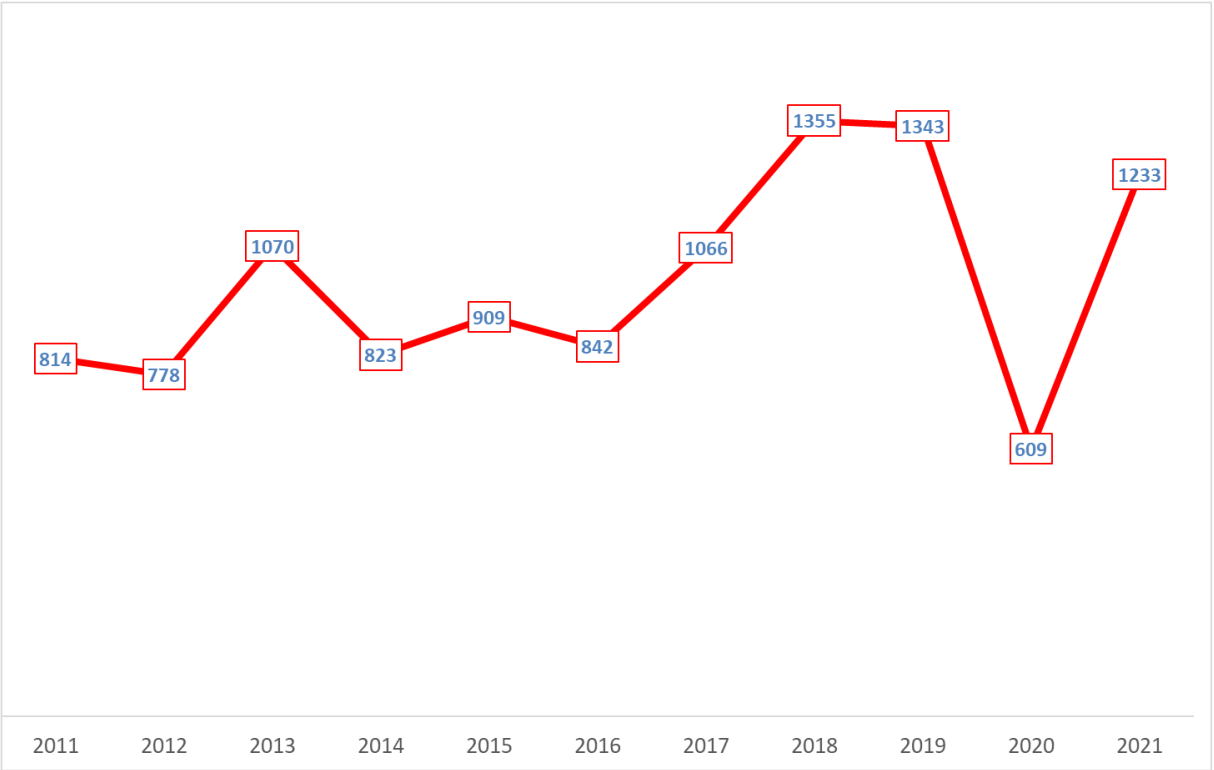
Année	Catégorie A	Catégorie B	Total
2006	13	10	23
2007	16	16	32
2008	11	14	25
2009	11	15	26
2010	11	17	28
2011	11	17	28
2012	12	19	31
2013	10	20	30
2014	9	16	25
2015	10	18	28
2016	8	16	24
2017	10	15	25
2018	14	19	33
2019	15	15	30
2020	7	8	15
2021	14	16	30



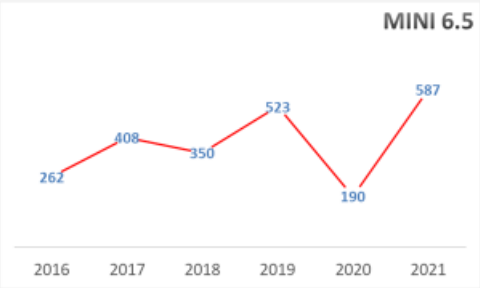
Qui organise les compétitions à Direction de Course :

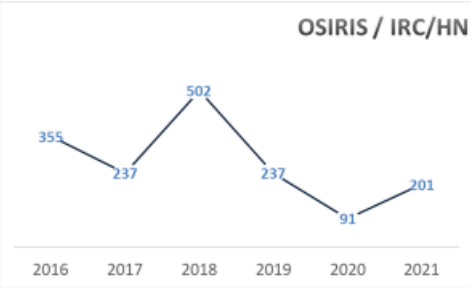


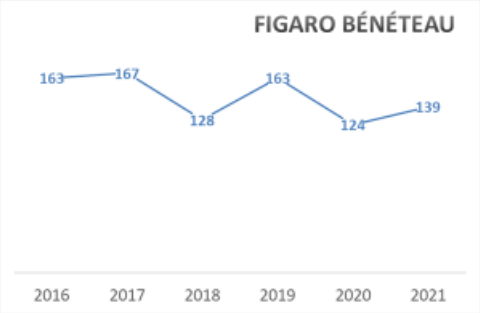
Bateaux au départ depuis 2011 :



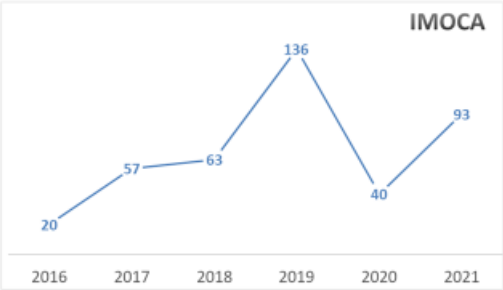
CONCURRENTS PAR SERIES AU DEPART DEPUIS 2016

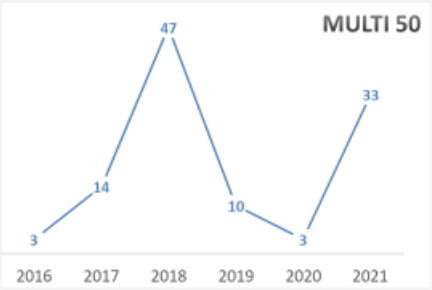


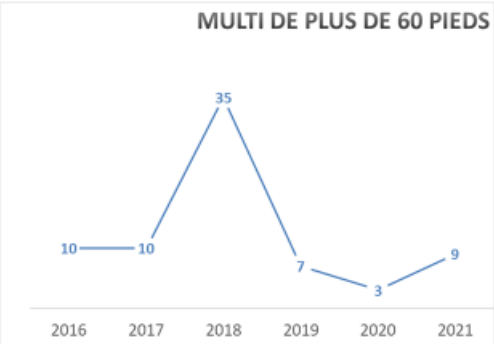


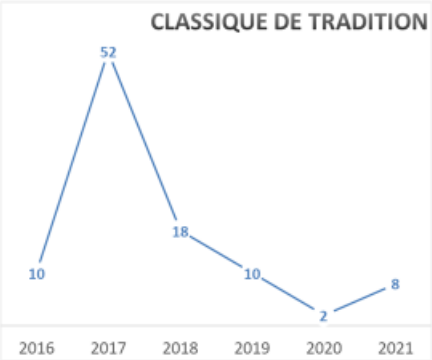




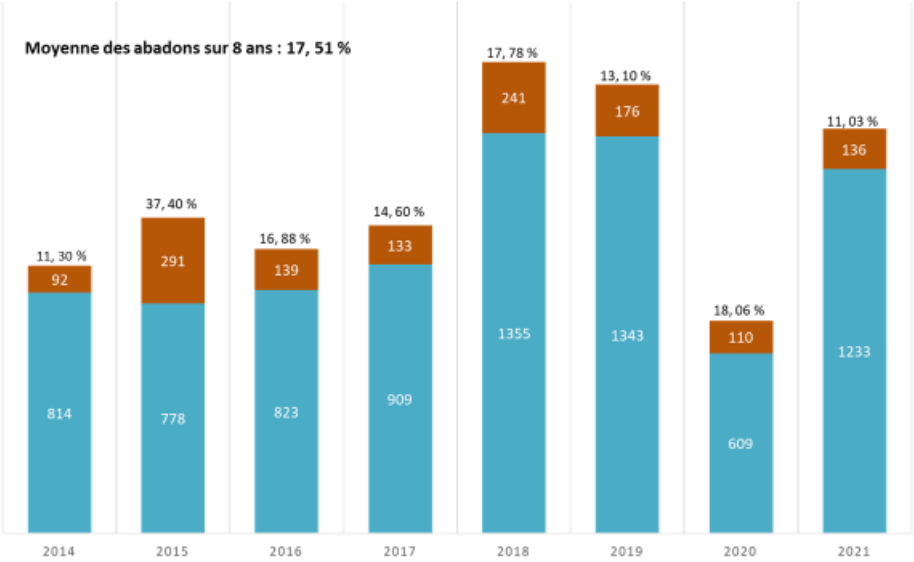






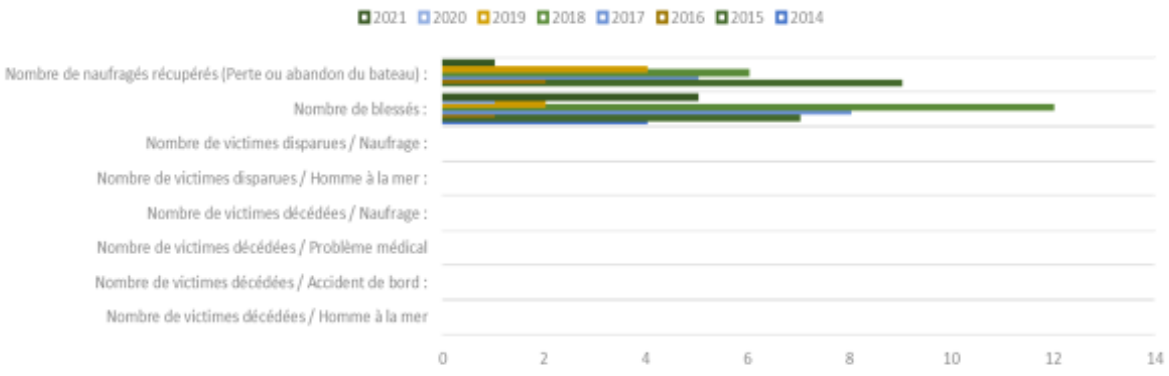


CONCURRENTS AU DEPART ET ABANDONS



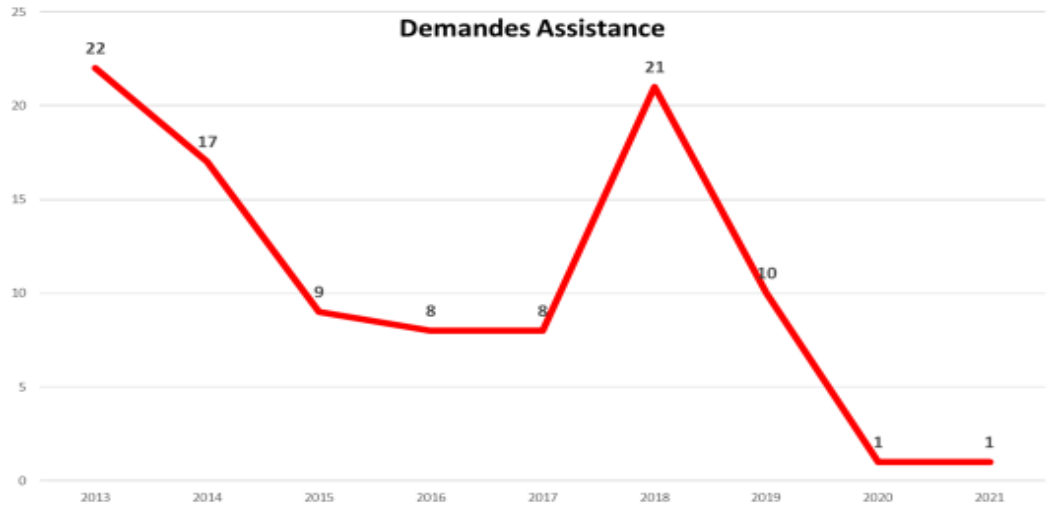
Les abadons sont prioritairement liés aux conditions météorologiques rencontrées. Les raisons de ces abandons varient selon les séries et varient également d'une saison à l'autre. Les fragilités rencontrées par certains bateaux sont rapidement solutionnées.

Victimes, Blessés et Sauvetages

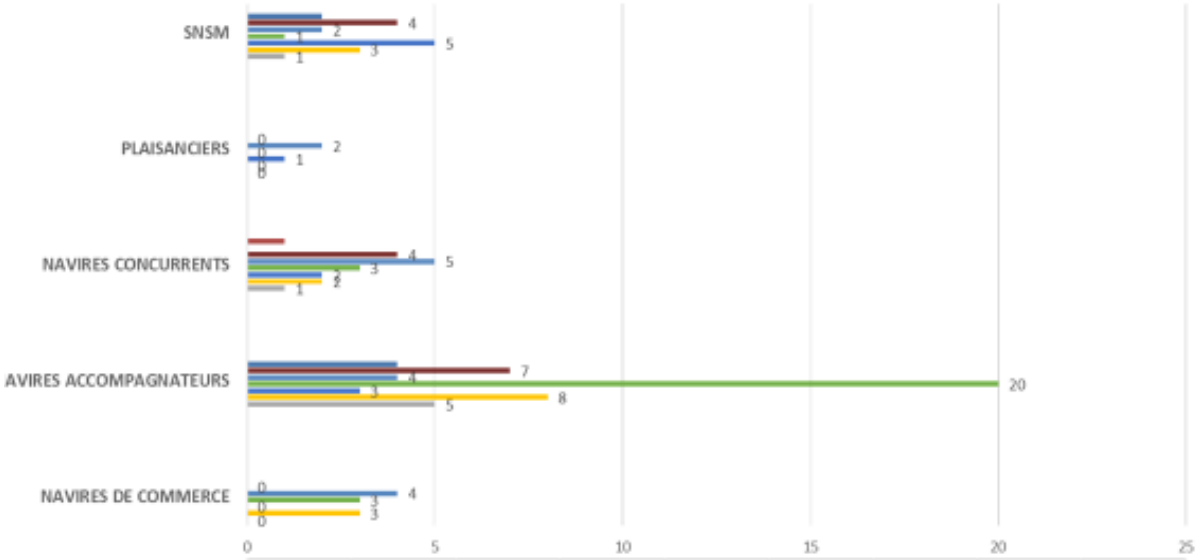


	Nombre de victimes décédées / Homme à la mer	Nombre de victimes décédées / Accident de bord :	Nombre de victimes décédées / Problème médical	Nombre de victimes décédées / Naufrage :	Nombre de victimes disparues / Homme à la mer :	Nombre de victimes disparues / Naufrage :	Nombre de blessés :	Nombre de naufragés récupérés (Perte ou abandon du bateau) :
2021	0	0	0	0	0	0	5	1
2020	0	0	0	0	0	0	1	0
2019	0	0	0	0	0	0	2	4
2018	0	0	0	0	0	0	12	6
2017	0	0	0	0	0	0	8	5
2016	0	0	0	0	0	0	1	2
2015	0	0	0	0	0	0	7	9
2014	0	0	0	0	0	0	4	0

Demandes d'Assistance 2013 à 2021



Autres interventions de secours de 2014 à 2021



	NAVIRES DE COMMERCE	NAVIRES ACCOMPAGNATEURS	NAVIRES CONCURRENTS	PLAISANCIERS	SNSM
2021	0	0	1	0	0
2020	0	4	0	0	2
2019	0	7	4	0	4
2018	4	4	5	2	2
2017	3	20	3	0	1
2016	0	3	2	1	5
2015	3	8	2	0	3
2014	0	5	1	0	1

2021 2020 2019 2018 2017 2016 2015 2014

RAPPORT D'ACTIVITES 2021
PRATIQUES SPORTIVES VOILE LEGERE & GLISSE

Olivier BOVYN et Marie Gabrielle PENN
Vice-Président de la FFVoile en charge des Pratiques Sportives Voile Légère et Glisse et Administratrice en charge de la Voile légère et de la Glisse

L'année 2021 aura été une année particulière à plus d'un titre, et elle a été notamment marquée par deux événements ayant clairement impacté notre activité : la tenue de nos élections statutaires à l'aube de la mandature 2021-2024, et la reprise de la pandémie Covid, qui a bloqué toute possibilité de navigation en double ou en équipage jusqu'au début du mois de juin, tout en continuant à imposer de fortes contraintes sanitaires, constituant autant de points de blocage à la reprise de nos activités, jusqu'à la fin de l'année civile.
Vous trouverez ci-après les traits marquants du fonctionnement 2021 des pratiques sportives Voile Légère et Glisse, que je suis heureux et fier de piloter en lien étroit avec Gaby Penn, plus particulièrement chargée des pratiques jeunes, et avec Christine Courtois, en charge de la mixité. Les rapports des différentes commissions vous permettront d'avoir une vision plus fine des actions engagées.

L'affirmation d'une voile tournée vers le plus grand nombre

Cela pourrait apparaître comme un détail, mais le changement d'appellation du Département Compétition et Performance vers celle des Pratiques Sportives marque le souci de s'adresser au plus grand nombre, au travers de toutes les formes de pratiques, compétitives ou non, marquent ainsi notre volonté de nous adresser à tous les adhérents de nos clubs.

La prise en compte des nouvelles pratiques

De la même façon, nous avons souhaité associer le vocable Glisse à la dénomination Voile Légère, parallèlement à la création d'une commission dédiée, afin de donner toute leur place aux composantes du Windsurf, ainsi qu'aux nouvelles pratiques émergentes, tels le Kite Foil, le Wind Foil, et le Wing Foil.

La création d'une Commission dédiée à la Glisse

La création de cette commission, dont je remercie Stéphanie Destombes d'avoir bien voulu assurer la présidence, a été menée avec le souci d'associer l'ensemble des acteurs en lien avec le terrain, de l'Association Française de Funboard à l'association Wing Riders, en passant par l'Association Française de Raceboard, au travers de la constitution de six groupes de travail spécifiques.
Vous pourrez lire dans le rapport de la commission le détail des travaux conduits au sein de ces groupes, concernant notamment le travail de mise à jour des fiches techniques du matériel labellisé avec les fabricants de Windfoil, la nécessaire réflexion sur l'articulation des pratiques sur planches à dérive et sur planches à foil, en gardant à l'esprit les contraintes imposées aux plans d'eau intérieurs, l'expérimentation de pratiques Windfoil en flotte partagée à destination des plus jeunes, ou encore la production d'une vidéo et d'une plaquette dédiée à la sécurité en Wing Foil, fruit d'un travail commun avec la Commission Sécurité de la fédération et le Bureau Plaisance des Affaires Maritimes.

Un impératif : la relance des pratiques jeunes et adultes.

Le maintien des Championnats de France Jeunes aux dates prévues.

Il était impératif de préserver ces championnats, qui constituent un temps fort dans la saison des jeunes coureurs, venant concrétiser l'activité de nos ligues régionales, et il paraissait difficile d'envisager sereinement une reprise d'activité des sections sportives et des écoles de sport à la rentrée scolaire de septembre sans que ces épreuves aient pu se tenir aux dates initialement programmées.

Le déroulement de ces championnats, qui ont été d'une très bonne tenue, et qui ont sacré d'authentiques champions, nous a confortés dans ce choix, et nous avons de surcroît pu réunir les entraîneurs de séries à cette occasion, avec qui nous avons eu de fructueux échanges.

Il convient de remercier ici une nouvelle fois l'ensemble des structures qui se sont investies dans leur organisation.

Des ajustements nécessaires

Une modification de l'organisation des championnats Espoirs est apparue nécessaire, afin de s'affranchir des nombreuses contraintes associées à l'utilisation de la troisième semaine du mois d'août, unanimement soulignées lors du Conseil des Ligues tenu début mai : disponibilité des cadres et du matériel, impossibilité pour les coureurs titulaires d'un CQP d'être rémunérés au sein de leur structure, impact environnemental lié aux déplacements imposés sur des week-end à forte densité de circulation, pour ne citer que les plus importantes.

Cerise sur le gâteau, cette nouvelle organisation, qui intègrera le déplacement des séries windsurf sur les congés de Toussaint, sur les championnats Raceboard, permettra au championnat Flotte Partagée Habitable de pleinement jouer son rôle de facilitateur des pratiques transversales, en accueillant tous les participants en double, solitaire ou Open 5.70 qui le souhaiteront.

L'appui sur les Classes

Il nous est clairement apparu que les classes avaient un rôle central à jouer dans la reprise des pratiques adultes, et nous leur avons proposé un dispositif d'accompagnement, visant la redynamisation de leur activité, au travers de la rédaction de plans de développement contractualisés pour trois ans.

Afin de faciliter l'atteinte des objectifs intermédiaires fixés, les seuils d'attribution des titres de Champion de France de classe ont ainsi été rabaissés de 30 à 20 participants en début de contrat, tout en continuant à viser l'objectif d'un minimum de trente bateaux à l'horizon 2024.

Il importe ici de souligner le très bon accueil, et le très bon retour que nous avons obtenu de la part des associations de classe.

Dans cette même dynamique, la FFVoile a apporté son entier soutien au projet de la nouvelle structure résultant de la fusion SRR/EVR, dans son projet de redonner vie à la Semaine de La Rochelle au travers de l'accueil de toutes les classes souhaitant organiser leur National ou leur Championnat de France sur ce créneau privilégié du week-end de l'Ascension.

C'est ainsi que pas moins de neuf classes dériveur ou catamaran ont répondu favorablement à l'invitation de La Rochelle Nautique, et que nous avons également fait le choix de rattacher le National Jeunes Catamaran à l'épreuve.

Le calendrier comme outil :

Ainsi que vous avez pu le lire dans l'éditorial présentant la procédure d'inscription des régates au calendrier national, ce dernier constitue une ossature indispensable, permettant à la fois la mise en œuvre de la politique de la fédération et de ses structures déconcentrées, l'affichage par les classes de leur dynamique, la communication par les clubs de leur offre de pratique compétitive, et la planification par les licenciés de leur saison sportive.
Ceci étant posé, nous devons désormais intégrer une dimension environnementale à notre réflexion, en prenant en compte les préoccupations liées au développement durable dans la conception de nos saisons sportives. C'est pourquoi nous avons encouragé les structures à se diriger vers un moins d'épreuves pour mieux d'épreuves, en privilégiant les rassemblements multi-séries, afin de favoriser tant une meilleure densité de pratique pour les compétiteurs, que des économies d'échelle pour les organisateurs, au travers de la mutualisation des moyens humains et matériels nécessaires à la mise sur pieds des épreuves.

Le développement et la diffusion d'outils adaptés aux nouvelles glisses.

La FFVoile a saisi avec enthousiasme l'opportunité qui lui a été donnée par les animateurs de la Base de Vitesse de Brest, qui ont mis à sa disposition les programmes numériques qu'ils ont développés, et qui ont été présentés lors du dernier Nautic.
Un appel d'offres a été lancé auprès des clubs afin de proposer cet outil de mesure et de comparaison au plus grand nombre des riders, tous supports confondus, en accès libre, en espérant pouvoir ainsi accueillir au sein de la maison fédérale des pratiquants qui demeurent aujourd'hui extérieurs à nos structures affiliées.
Dans le même esprit, un groupe de travail a été constitué en vue du développement d'une application dédiée, dans la continuité du projet Ride & Go élaboré par Thierry Renault et Fred Ralec, animateurs des commissions Kite des ligues Pays de Loire et Bretagne.

Je ne saurais conclure ce rapport sans remercier chaleureusement les cadres associés à l'animation des Pratiques Sportives Voile Légère et Glisse, à savoir Laure Collin, Baptiste Meyer, Didier Flamme, Bernard Porte, et Eric Dufournier.

COMMISSION CATAMARAN

Olivier BOVYN
Président de la Commission

La Commission Catamaran 2021-2024, qui a été constituée de façon à rassembler un large éventail de membres représentant toutes les composantes de l'activité (coureurs, entraîneurs, représentants de classes, organisateurs d'épreuves, et importateurs) a dû s'accommoder, comme tous les autres secteurs d'activité de notre fédération, d'une saison fortement écourtée du fait de la pandémie, cette dernière ayant par ailleurs empêché toute réunion en présentiel jusqu'à ce début 2022.
Si les contraintes sanitaires ont fortement impacté la fréquentation des épreuves, il a fort heureusement été possible de disputer les championnats Minimes et Espoirs dans de bonnes conditions, et les rassemblements traditionnels de fin de saison, tels le Duc d'Albe, la Catagolfe, ou le Grand Prix de l'Armistice, qui ont connu une belle participation. Au final, 3.220 coureurs ont été classés au Classement National des Classes et des Pratiques Multicoques, à rapprocher des 5.252 classés de 2019.
La reconquête des publics jeunes et adultes s'impose donc comme une priorité pour la commission.

Les axes de travail

Une attention particulière portée à la filière jeune

Catégorie Minimes :
Nous souhaitons bien évidemment relancer la pratique catamaran dès la population minime, en invitant les clubs à accorder à cette activité toute la place qu'elle mérite.
Un constat tout d'abord : alors que le règlement permet la participation d'un très large éventail de bateaux au Championnat de France, seuls les Tyka ont répondu présent en 2021, deux équipages ayant pour leur part utilisé la possibilité d'utiliser les bateaux mis à disposition par le chantier RS, que je tiens à remercier ici.
Une enquête a donc été initiée auprès des clubs afin de faire le point sur la flotte Tyka dormante, la série ayant historiquement bénéficié de plans d'investissement importants, afin d'identifier les bateaux susceptibles de participer à nos différents championnats. Nous avons ainsi pu identifier 53 bateaux en état de régater, et 33 autres ne nécessitant qu'une remise en état, sur lesquels nous pourrons potentiellement nous appuyer pour relancer l'activité compétitive.
En tout état de cause, des contacts ont été pris avec les constructeurs 2Win et RS, qui proposeront des bateaux charter sur les championnats 2022 afin de faciliter la participation du plus grand nombre à nos rendez-vous annuels.

Catégorie Espoirs :
Quatre séries étaient invitées au Championnat de France Espoirs disputé à Martigues, pour une même population de coureurs, conduisant à une fragmentation préjudiciable à la constitution de flottes suffisamment dynamiques, la série Hobie Cat Spi, pourtant ouverte à des coureurs âgés de 14 à 25 ans, n'ayant réuni que 8 équipages lors du championnat disputé à Martigues.
Nous avons donc procédé à un resserrement des séries retenues pour les championnats 2022, en ne conservant que les SL 15.5, les SL 16, & les Nacra 15.

Il importe de souligner que la flotte de Nacra 15 a été de loin la série la plus nombreuse sur les championnats 2021, et qu'elle constitue aujourd'hui, du fait de ses caractéristiques techniques, une étape incontournable vers la performance.
Afin de faciliter l'acquisition de ce matériel, des discussions ont été conduites lors du Nautic avec le constructeur basé aux Pays-Bas, qui s'est déplacé pour l'occasion, et elles ont abouti à une offre tarifaire préférentielle à destination des clubs, qui sera très prochainement diffusée dans notre réseau.
Par ailleurs, un conflit calendaire survenu en toute fin d'année au sujet du changement unilatéral des lieux et dates du Mondial 2022, heureusement rapidement résolu, a mis en évidence la nécessaire constitution d'une classe française, à la création de laquelle nous nous sommes attelés.

Le National Jeunes à La Rochelle

Le projet de renouveau de la Semaine de La Rochelle souhaité par la nouvelle structure La Rochelle Nautique, qui vise à rassembler le plus grand nombre de nationaux ou de championnats de France de classes, nous est apparu comme une réelle opportunité de constituer un temps fort de la pratique catamaran annuelle, et nous avons donc souhaité y rattacher la Coupe de France Jeunes, qui navigueront donc aux côtés de leurs aînés courant sur Viper ou F18.

Redynamisation des pratiques adultes

Nous sommes convaincus que cette redynamisation ne saurait avoir lieu sans prendre appui sur les classes, et un travail a été conduit afin d'accompagner ces dernières dans la rédaction de plans de développement et de la signature de conventions leur offrant la possibilité d'attribuer un titre de champion de France à leurs adhérents.
Nous inciterons parallèlement à la participation aux grands rassemblements au travers de la mise en place d'événements multi-séries, la pratique intersérie, appuyée sur le SCHRS soigneusement mis à jour par notre ami Jean-Claude Rouvès, demeurant un outil d'animation précieus à tous les degrés de pratique, des critériums départementaux au Championnat de France Intersérie.
L'observation des classements 2021 confirme par ailleurs tout l'intérêt des pratiques de raid et de longue distance, qui correspondent aux attentes d'une large partie des pratiquants adultes, et qui feront l'objet d'une attention toute particulière dans la mise en œuvre du calendrier 2022.
En remerciant toute l'équipe travaillant aux côtés de la commission sur ces sujets, à savoir Bernard Porte, Baptiste Meyer, Eric Dufournier, Cécile Hovsépian et Lise-Marie Perret,

COMMISSION GLISSE

Stéphanie DESTOMBES
Présidente de la Commission

Une commission glisse renouvelée depuis avril 2021 avec un fonctionnement par groupe de travail « disciplinaire » ayant pour objectif :

- Transversalité des pratiques,
- Accompagnements des structures dans la mise en œuvre de reprise des compétitions,
- Sécurité, mise en place des consignes sanitaires liées à la COVID,

WINDFOIL

Assurer le la reprise des compétitions ou évènements sportifs :

- Réalisation d'un tunning guide windfoil répertoriant les différents types de parcours possibles pour faciliter la mise en œuvre d'évènements sportifs (conditions météo, angles des bouées pour le mouillage, etc..)
- Réalisation d'un document « cahier des charges » à, l'attention des structures voulant assurer l'organisation d'une régate windfoil grade 4 et supérieur : stockage du matériel, aspect sécurité, etc..
- Rédaction d'un protocole d'urgence de prise en charge sur l'eau en collaboration avec la commission médicale fédérale pour validation.
- Soutien des structures pour l'aide à l'organisation de régates ou championnat : soutien logistique, relais et diffusion des informations
- Rédaction d'avis de course « type » et d'instructions de course « type » à l'attention des structures
- Réflexion et étude des matériels foils jeunes pour évolution de la jauge windfoil jeune

Toutes ces actions sont construites et réfléchis avec les acteurs de terrain (entraineurs, directeur de club, coordo de ligue) ainsi qu'avec le pôle haute performance afin d'assurer le lien entre pratique sportive et filière d'accés au haut niveau.

WINGFOIL

Structurer l'activité WING :

Nous avons travaillé sur l'intégration de cette nouvelle discipline, qui a un fort développement dans nos structures, mais surtout au travers de nouveaux pratiquants.

- Rédaction d'un tunning guide répertoriant les différent types de parcours observés sur les différents évènements (épreuves internationales, épreuves nationales, etc...)
- Répertorier les différents types de pratiques : race, free style...

- Travail avec l'AWR (association nationale) en termes de structuration. Cette association étant affiliée à la fédération.
- Travail avec le bureau Plaisance des affaires maritimes sur la classification de la WING dans le cadre de la Div 240, réalisation d'une plaquette « Sécurité » vers le public,
- Travail de transversalité avec le secteur « Formation » de la FFVoile ; des formations à l'intention des permanents de structures pour encadrer et dispenser l'activité wingfoil ont été mise en place.

RACEBOARD / 293

L'arrivée du windfoil dans les clubs est entrer en concurrence avec l'activité planche à dérive chez les jeunes. Tous les territoires ne peuvent mettre en place l'activité windfoil (plan d'eau intérieur, accès à la mer peu favorable...), il est indispensable de maintenir un circuit national attractif en planche à dérive, ce support étant présent dans les structures et reconnu comme un support de formation en windsurf.

- Travailler sur un calendrier d'épreuves de grade 4 attractif et permettant la présence du plus grand nombre (prise en compte des doubles projets sportifs)
- Favoriser la pratique de la planche à dérive chez les plus jeunes avec une réflexion de la création d'une catégorie U12 et d'une jauge adaptée : répertorier les actions de terrains mise en œuvre (mini wish)
- Aider au passage de la pratique windfoil : création d'une épreuve flotte partagée à la suite du championnat de France minimes pour les coureurs en 293.
- Valoriser les pratiques planches à dérive adultes en permettant une mutualisation des moyens : regroupement des sites et des temps de compétitions avec les plus jeunes (CDF Toussaint 2022)

FUNBOARD / SLALOM

- Évolution de la jauge jeune en accord avec la demande du terrain : Passage de la F31 à la jauge F42 pour les U19.
- Collaboration avec l'AFF avec la signature d'une convention pour mutualisation des moyens sur la construction d'un circuit national slalom/funboard et du championnat de France de Pratique Slalom.
- Collaboration et soutien de l'AFF sur la gestion des classements en Slalom au travers du logiciel de classement développé par l'association
- Réflexion sur l'intégration de la pratique slalom foil

Kiteboard

Pratique compétitive :

- Organisation des championnats de France, jeunes et de pratique (CFEEG, CDF free style, CDF foil)
- Continuité du travail engagé sur le Engie kite tour : 4 étapes au calendrier 2022

Le développement de l'activité kite au sein des structures FFV reste un enjeu fort qui nécessite la mutualisation de tous les moyens : formation, développement, pratique sportive et compétitive.

- Travail sur les axes prioritaires de développement : sécurisation de la pratique, répertorier les sites de pratiques, valoriser et soutenir la pratique jeunes.
- Recensement des initiatives locales de développement de l'activité kite au sein des structures FFVoile.

Tous nos remerciements à l'ensemble des acteurs de terrain, sans qui la dynamique de la Glisse en France ne serait pas possible.

COMMISSION VOILE RADIOCOMMANDEE

Géraldine HENRI
Présidente de la Commission

Une année 2021 marquée, encore une fois, par la crise sanitaire avec une annulation des épreuves sur les 6 premiers mois de l'année pour l'ensemble des classes, principalement les grades 4 qui imposent une adhésion à la classe de pratique.
La VRC, de par sa pratique individuelle et très souvent avec un bateau personnel, a moins subit les contraintes sanitaires, la VRC permettant une pratique loisirs dans les clubs bien avant la reprise des activités voile grandeur. Les pratiquants sont toujours en activités sur l'ensemble du territoire même si cela ne ressort pas dans les listings des adhésions aux classes. De nouveaux certificats de jauge pour les différentes classes sont demandés signe de la volonté des pratiquants à reprendre dès que possible l'activité et les régates VRC.

CALENDRIER :

L'ensemble des classes VRC a pu programmer des épreuves de tous grades pour 2022 et pour répondre au nouveau règlement du Championnat de France de classe ont réalisé leur plan de développement.
Au travers de la Commission Nationale VRC le calendrier a pu être mis en place avec 3 Championnats de France en 2022 : CF classe 1M, CF classe M et CF Classe DF95 sont programmés.
Pour chacune des classes 2 épreuves Nationales, une zone Nord et une zone Sud ; les Grade 4 "Interligues" Nord et Sud trois par classe par zone. Le développement de la VRC par l'arrivée de nouvelles classes affiliées impose un arbitrage pour répartir harmonieusement les épreuves en prescrivant à minima un mois entre chaque épreuve de "haut grade" et décaler à minima de quinze jours les épreuves de "haut grade" entre séries. Pour éviter la surcharge du mois de Mai les épreuves devront être lissées sur la totalité de l'année, alternativement tous les ans, le Championnat de France des Classes M et se M dérouleront l'un au Printemps et l'autre à l'Automne.

Licences :

Dans le cadre de la réflexion autour de la mise en place de nouveaux titres fédéraux, la Commission Nationale VRC requiert d'être associées aux travaux sur cette réforme. Les exigences et besoins ne sont pas les même pour toutes les pratiques dériveurs, habitables et VRC, si le problème ne se pose pas pour une petite partie des pratiquants VRC qui adhérèrent à une association de classe et sont propriétaire de leur bateau, un grand nombre se retrouvent dans les clubs pour une activité régulière utilisant des bateaux mis à leur disposition par d'autres propriétaires ou des bateaux de club et ne sont pas encore licenciés. De nombreux clubs ont fait l'acquisition et mise en place une activité de flotte collective pour une pratique scolaire fait également ressortir l'utilisation de ces bateaux sur des créneaux dédiés par des jeunes mais également des adultes non licenciés.
Une licence adaptée pour une pratique VRC uniquement, à un tarif réduit pour plus d'attractivité et assurant une augmentation du nombre de licenciés VRC.

Classe IOM – 1M :

Les adhésions à la classe IOM sont en baisse du fait d'une année 2021 tronquée qui n'a pas encore vu tous les coureurs renouveler leurs cotisations. Le manque de G4 n'incite visiblement pas les coureurs à prendre leur adhésion. Aucune G4 en 2021 n'a pu être courue à cause de la pandémie, seulement quelques G5, et le Championnat de France programmé en mai reporté en juillet et organisé par le YC Calaisis après l'annulation forcée du CF aux Sables d'Olonne. 51 participants à ce CF 2021 et un podium 100% Sablais 1er Romain Dubreuil, 2ème Olivier Cohen, 3ème Xavier Ligier.



L'Association de classe IOM a créé un groupe Facebook, en complément de son forum, qui permet de donner plus de visibilité à l'association. 183 membres dans ce groupe, et 735 abonnés à la page Facebook associée.
Le projet « un bateau pour une saison » s'est transformé en 2 bateaux pour une (petite) saison ! La promotion qui a été faite autour de ce projet est une véritable réussite : 13 500 vues de l'appel à candidatures ! L'information a été reprise sur le site FFVoile, mais aussi sur des médias « Voile », le tout faisant une communication très positive autour de l'activité. 10 candidatures ont été étudiées et les 2 bateaux ont été attribués au printemps 2021.
Des porte dossards permanents ont été achetés pour les grandes épreuves et ont été inaugurés sur le CF de Calais.
L'association IOM s'implique dans la mise à jour des textes réglementaires, dont la jauge et les règles ISAF. Elle attribue les numéros de coque et contrôle les certificats de jauge, les numéros de voile sont attribués par la Fédération Française de Voile. Les Règles de Classe 2021 ont pu être traduites ainsi, les coureurs trouveront sur le site et sur le forum les règles de Classe IOM en version anglaise et la traduction française. La nouvelle règle veut que les numéros de voile comportent deux chiffres avec l'espace nécessaire pour un préfixe unique : le 1 positionner uniquement lors des doublons sur les régates.
Tous les documents sont disponibles sur le site internet de la Classe et son forum.
Du fait de la pandémie, très peu d'épreuves ont pu être maintenues, espérant en 2022, une vie plus « normale » et le retour des compétitions internationales avec le Championnat du Monde 2022 en Croatie reporté en Octobre (la date sera confirmée début Avril).
Prise en compte de la construction à l'aide d'imprimantes 3D : suite à l 'apparition de la construction additive, une demande d'interprétation a été adressée à l'IRSA pour clarifier la

situation, il en résulte une précision et une mise à jour dans les RC. Il est probable qu'il y aura une nouvelle résolution lors de l'AG IOMICA à propos de l'impression 3D, la dernière était un peu trop « libre » et a été rejetée.

Classe M MARBLEHEAD :

Bien qu'elle n'ait pu commencer qu'en juin 2021, la saison sportive a pu se dérouler de façon satisfaisante pour la classe M malgré l'annulation des grades 4 pour la plupart programmées en début d'année. Les adhésions sont en baisse mais la classe compte 6 nouveaux concurrents, 92 coureurs classés (160 en année normale) ; 67 coureurs affiliés à la classe M (110 en année normale)
En vue du Championnat d'Europe en Italie, la classe M a organisé 3 régates sélectives : Euro Breizh mi-octobre, Pierrelatte début novembre, et le Championnat de France du 11 au 14 Novembre à Saint Hilaire de Riez. 47 participants pour ce CF 2021, Christophe Boisnault du CV Bordeaux Lac remporte le titre devant Olivier Cohen du SN Sablais 3ème Patrice Montero du SN Bandol. A noter le 16ème titre de Champion de France remporté par Christophe Boisnault en classe M.



Compte tenu de la crise sanitaire, l'Italie et l'IMCA ont annoncés le report du Championnat d'Europe en 2023, début mai. La classe M organisera de nouvelles sélections en 2022.

Classe 10rater :

La classe 10 n'était pas structurée indépendamment de la classe M, les pratiquants adhérents à la classe M depuis des années mais pour répondre au nouveau règlement du Championnat de France de classe et réaliser le plan de développement de la classe 10 pour 2022 à 2024, une association de loi 1901 de Classe 10 est créée et la demande d'affiliation à la FFVoile, sera déposée en 2022. Dès que possible un championnat de France de classe 10 sera organisé.



En vue du Championnat d'Europe en Italie, la Classe 10 a organisé, pour ses 40 pratiquants, 3 régates sélectives à Bordeaux Lac fin juin, CV Paris début septembre, Pierrelatte début novembre. Comme pour la classe M, l'Italie et l'IMCA ont annoncés le report du championnat d'Europe en 2023, début mai. La classe 10 organisera elle aussi de nouvelles sélections en 2022.

Classe LaserRC :

Une année encore très perturbée par la pandémie et seulement 9 régates pour la classe LaserRC en 2021 et une diminution du nombre d'adhérents.
Pour la première fois, le National a été disputé sur 3 jours, par le CVCK Vitrolles.
Suite à une participation exclusivement locale au National jeunes 2021 organisé par le YC du Calaisis, l'AFLRC ne propose pas l'organisation d'un National jeunes en 2022.
20 régates sont inscrites au calendrier 2022 et le National LaserRC sera organisé par le CV Valenciennes du 9 au 11 septembre 2022.
L'activité à l'international est en stand-by, voire à l'arrêt.
Il est décidé de renforcer l'utilisation de la page Facebook France Laser RC pour donner plus de visibilité à la classe.



Classe RG65 :

Première année d'existence pour l'association de classe RG65 France, en cours d'affiliation à la FFVoile aboutissement pour cette classe qui se développe depuis 2007.
Une première année très positive avec en point d'orgue le National RG65 qui a eu lieu à Angoulême, ce fut une très belle réussite avec 42 skippers présents. L'accent était porté sur un plateau très large avec des skippers très performants et des débutants dont deux jeunes de moins de 20 ans et 4 femmes.



Plus de 100 skippers ont adhérés à l'association pour la première année.
Le circuit RG65 c'est aussi un championnat avec 11 manches entre mi-juin et fin décembre, 103 skippers classés, 16 skippers en moyenne par manche courues.
L'équipe en place va profiter de cette dynamique pour continuer à développer la catégorie.

Classe DF 95 :

L'association de Classe DragonFlite95 – ACDF95 et la classe DragonFlite95 France ont été créées en 2020 et affiliée à la Fédération Française de Voile en 2021. La classe a vu presque doublé son nombre de propriétaires passant de 95 en 2020 à 174 en 2021 parmi eux on compte 77 membres à l'ACDF95, et 22 bateaux DF95 ''club" prêt ou école de voile.
9 régates en 2021 malgré la crise sanitaire et le National DF95 a été organisé à Pierrelatte les fin septembre ou l'on pouvait compter 44 skippers dont 4 skippers étrangers (ITA, USA, BEL, SUI)



La classe DF95 a participé à un grand nombre d'événements promotionnels pour élargir sa visibilité dans les clubs et animation évènementielle proposant une pratique ludique qui permet de faire naviguer les visiteurs. (Brest, Pierrelatte, Balaruc, Angoulême, St. Mandrier, Marseille, Choisy le Roi, Le Havre, Ajaccio, Bastia etc…)
De nombreux projets pour 2022 pour cette toute jeune classe avec un plus grand nombre de régates inscrites au calendrier FFVoile ; mise à disposition des DF95 dans les écoles de voile comme support pédagogique 4 clubs ont répondu présents (Port Taverna, Choisy le Roi, Le Bourget Lac, Pierrelatte).
Le premier Championnat de France DF95 sera organisé du 29 septembre au 2 octobre à Choisy le Roi et la Régate Internationale DF95 mi-novembre à Pierrelatte. D'ores et déjà les objectifs sont tournés vers le championnat du Monde en Grande-Bretagne en 2023 et comme pour les autres classes VRC, mettre en place un Championnat d'Europe et Monde DF95 alternant tous les deux ans.
Enfin la nouveauté du monde de la VRC, la classe DF95 lance le TDF95 :

Le Tour de France DF95 2022 !
6 Régions Nord-Ouest, Nord Est, Sud-Ouest, Sud Est, Corse et Outre-Mer
6 rencontres de 2 jours dans chaque région à ne pas manquer



COMMISSION FLOTTE PARTAGEE

Corinne ROBERT
Présidente de la Commission

Le début de l'année 2021 a été fortement impacté avec l'interdiction de régater jusqu'en mai ainsi que l'interdiction de naviguer en équipage. La LNVoile a ouvert le retour des compétitions nationales en juin.

Ligue Nationale de Voile :

La première étape a pu se tenir les 11 et 13 juin au SNO Nantes sur des J22. Malgré le contexte sanitaire, le protocole sanitaire mis en place associé à une belle météo et toute l'équipe du SNO ont permis une belle réussite de cette 1ère étape avec 18 équipages engagés. Les fidèles de la LNVoile étaient présents rejoints par 3 nouveaux clubs : CN Charline Picon – Base Nautique de la Presqu'Ile d'Arvert, SN Baie de St Malo et BN Mare e Vela. Certains clubs ont présenté des équipages 100% féminins ou 100% Jeunes.

La 2ème étape s'est déroulée au Cercle Voile de Martigues du 10 au 12 septembre avec 15 équipages présents. La encore, les conditions météorologiques, les J70 mis à disposition par la Ligue SUD des équipages et toute l'équipe du club ont permis de valider une belle épreuve.

Sur les 2 étapes, la communication (tracking, photo / vidéo, rédactionnel site Internet et réseaux sociaux) ont permis un suivi en temps réel de toutes les courses.

Les 3 premiers clubs du podium 2021, l'APCC Voile sportive (Pornichet), la SRH (Le Havre) et le CVSAE (St-Aubin - Elbeuf) sont invités à la Champions League 2022. Ils se répartiront sur une sélective programmée du 26 au 29 mai à Vilamoura / Portugal / J70, et la Finale du 23 au 26 juillet à Travemünde / Allemagne.

La dimension internationale de la Sailing Champions League (SCL) a aussi connu des annulations et adaptations de ses principes de sélection. Au final, seul l'évènement qualificatif programmé en Allemagne a pu se tenir avec la présence des clubs YC Cherbourg et YC Granville, l'APCC Voile Sportive (vainqueur LNVoile 2019) a bénéficié d'une qualification directe pour la finale à Porto Cervo, avec une 10ème place à la clé. A noter que lors de ce week-end trois équipages APCC étaient engagés en SCL Final, SCL Women et LNVoile.

La volonté en 2022 est d'organiser 1 étape avec 24 équipes engagées sur 3 jours de course.
Elle sera organisée par le Yacht Club de Cherbourg, du 8 au 11 septembre, sur 8 J80.
Les 3 premiers se verront invités à la Sailing Champions League 2023.

CLUBS AYANT PARTICIPEES A LA LNVOILE DEPUIS 2016

LIGUES	CLUBS
AUVERGNE RHONE ALPES	CNV Aix les Bains; SRV Annecy
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	Alliance Dijon Arc Voile
BRETAGNE	Brest Bretagne Nautisme; CV Ecole Navale; SNB St-Malo
CENTRE VAL DE LOIRE	Néovent (Villiers sur Loir)
CORSE	BN Mare e Vela (Coti Chiavari)
HAUTS DE France	CPA du Bassin Rond (Bouchain); Les Dauphins (Dunkerque); Dunkerque YC; YC Calaisis
ILE DE France	CV Paris; CV St Quentin; YC Ile de France; YC France
NORMANDIE	YC Cherbourg; YC Granville; SR Havre; CN Valériquais; SNP du Havre; CV St Aubin lès Elbeuf
NOUVELLE AQUITAINE	SR Rochelaises; CN Charline Picon (La Tremblade); CV Arcachon; CV Hourtin Médoc
OCCITANIE	YC Mauguio Carnon
PAYS DE LA LOIRE	SNO Nantes ; APCC Voile Sportive
SUD	SR Antibes; YC Cannes; Cannes Jeunesse; CV Martigues; YCPR Marseille; CNT Lacydon; CN Bauduen

1. Match Racing :

Comme toutes les pratiques, le Match Racing a été impacté par la crise sanitaire. Les championnats de bassin programmés fin 2020 et début 2021 n'ont pas échappé aux périodes d'interdiction des compétitions.

Grâce à la motivation et à l'engagement de l'AMRA Antibes, le Championnat de France de Match Racing Open 2021 a donc pu se tenir du 13 au 17 octobre (reprogrammation).
L'envie des coureurs était forte, le niveau relevé et les jeunes équipages menés respectivement par Simon Bertheau (APCC Voile Sportive), Aurélien Pierroz (SR du Havre) et Jean - Baptiste Bernaz (CN Ste Maxime) sont venus occuper la totalité du podium.
Le classement final 2021 :
1. Simon Bertheau (APCC Voile Sportive)
2. Aurélien Pierroz (SR du Havre)
3. Jean-- Baptiste Bernaz (CN Sainte-Maxime)
4. Pauline Courtois (CV St Aubin - Elbeuf)
5. Damian Michelier (CN Rennes)
6. Louis Liégey (APCC Voile Sportive)
7. Ian Garreta (SR Antibes)
8. Amaury Berger (AMRA Antibes)
9. Noé Ackermann (CV St Aubin - Elbeuf)
10. Sylvain Escurat (CV St Aubin – Elbeuf)
11. Timothée Rossi (SR Antibes)
12. Tom Foucher (APCC Voile Sportive)

Du côté des Espoirs, les sélectives ont pu se dérouler avec de belles dynamiques dans les bassins en particulier dans le Bassin Atlantique (12 équipages à Pornichet / APCC).
Le Championnat de France Espoirs qui se tenait à Pornichet (APCC), du 18 au 21 novembre, a réuni 10 équipages et a sacré Aurélien Pierroz – SR du Havre. Tous les résultats sont disponibles à l'adresse suivante : https://cfj2021.ffvoile.fr/espoirs-match-racing/resultats/

Du côté des Féminines, c'est La Rochelle (La Rochelle Nautique) qui organisait, du 26 au 28 novembre, le Championnat de France Féminin. Sept équipages se sont confrontés, un chiffre intéressant au vu du contexte. Pauline Courtois - CV St Aubin – Elbeuf, s'impose devant Margot Riou - APCC Voile Sportive, et Lucie Goût - CVAN Nantes.

Impossible de ne pas parler de l'extraordinaire victoire de Pauline Courtois et de son équipage au Championnat du Monde de Match Racing Féminin qui s'est tenu du 27 au 31 octobre à Cherbourg – YC Cherbourg. Pauline devance Renee Groeneveld (GER) et Anna Ostling (SUE). Notons aussi la très belle performance de l'équipage de Thimoté Polet – SNP Le Havre, qui s'impose au Championnat d'Europe Jeune de Match Racing qui se tenait à Lago Di Ledro (Italie), du 23 au 27 juin. Tom Foucher - APCC Voile Sportive, complétant le podium avec une belle 3e place.

2022 sera l'année de la première édition du Championnat du Monde Jeune de Match Racing sur le territoire Français à Pornichet - APCC Voile Sportive. Nous sommes persuadés que cette compétition mondiale rencontrera un beau succès.

Le Match Racing français traverse cette crise sans trop de dégâts, en particulier grâce à l'engagement et à la réactivité des nos clubs et de nos sportifs, mais aussi grâce au travail des membres de la Commission Nationale. Nous remercions chaleureusement tous ces acteurs investis et passionnés qui ont permis à cette discipline de continuer à s'organiser, malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire.

2. Voile légère :

La pandémie de la COVID 19 n'a pas aidé au redéploiement de la pratique en flotte partagée en voile légère, que ce soit pour la partie animation à destination des parents ou pour la mise en place d'une épreuve en course par équipe. En bonne concertation avec les organisateurs, l'objectif s'est principalement concentré sur la tenue des principales finalités nationales début juillet.

A Leucate du 21 au 27 août, en Windfoil U15 avec le matériel fourni par Tahe Outdoor, une Coupe de France a pu être organisée. Cette action s'inscrit dans le projet de développement et de structuration de la pratique. 18 coureurs représentant 5 régions de France ont participé à cet évènement qui sera reconduit en 2022. L'objectif était de travailler les différents formats de course / conditions météo proposés aux catégories U15, dans un souci de formation des coureurs.

En complément à ces actions, pour continuer à remplir son engagement de réduction de l'impact carbone lié au déplacement de matériel, de simplification logistique et de soutien à l'accueil des participants, et notamment de ceux venus des DROM - COM, la FFVoile en collaboration avec les fabriquants, a maintenu une offre de « charter boat » à tarif très attractif sur ses principales finalités nationales :

- Championnat de France Minimes : RS FEVA / Open Skiff /catamaran
- Championnat de France Glisse : Techno 293
- Championnat de France Extrême Glisse : RRD 120

Lors des échanges avec les Commissions Sportives des Ligues, le sujet a été débattu car le modèle existe localement, et répond réellement à l'attente de pratiquants.

3. Projets 2022

Afin d'assurer la promotion et de permettre aux coureurs de pouvoir identifier les régates de flotte partagées, une mise en avant des épreuves en flotte partagée sera réalisée sur le calendrier de la FFVoile.

Une signalétique spécifique doit être créée et une facilitation des outils de recherche proposée aux utilisateurs du calendrier FFVoile.

En complément, avec la fin de la pandémie, les épreuves en flotte partagée devraient retrouver leur place sur les Championnats de France Jeunes.

Sur le Championnat de France minimes, du 15 au 16 juillet 2022 à Maubuisson, en complément d'une animation pour les accompagnateurs en bateaux collectifs, 1 épreuve en flotte partagée Windfoil et 1 en course par équipe en équipage, devraient être mises en place.

Sur le Championnat de France Espoirs solitaire, double, équipages, du 26 au 29 aout 2022 à Martigues : L'épreuve habitable se verra accompagnée par des épreuves sur dériveurs à foils (Waszp / onefly / birdyfish). Ces actions doivent aider la FFVoile et ses clubs à intégrer de nouvelles pratiques au sein de leurs activités. La flotte partagée se positionne pleinement comme un outil permettant, à la fois de faciliter l'accès à la pratique, et aussi de faciliter le développement et l'intégration des pratiques émergentes.

COMMISSION SPORT ENTREPRISE

Claude THOUROT
Président de la Commission

La Commission s'est réunie plusieurs fois en visioconférence pendant l'année et une fois en présentiel en fin d'année. Les actions suivantes ont été menées :

Championnat de France Voile Entreprise - Habitable
Il s'est organisé au YC de Quiberon avec difficultés toujours sur les sélections, avec seulement 13 bateaux. Le nombre peu important de sélectives courues a conduit à renouveler le recrutement des participants sur invitations.

Actions de développement
Une enquête Voile Entreprise a été réalisée vers les clubs. Cela a permis d'identifier les points forts et les difficultés. Les conclusions de ce travail seront à présenter au Bureau Exécutif.

Un webinaire Voile Entreprise a été proposé aux clubs le 8 avril.

Dans la ligue des Pays de la Loire, une réunion a été mise en place pour étudier les possibilités d'organisation d'animations Voile Légère sur les clubs CDV 44, 72, 49. Un cahier des charges et des idées, ont été proposés, pour une mise en œuvre en 2022. Cette action peut - être dupliquée dans toutes les ligues

Une réunion avec les Voiles Classiques a été organisée à leur demande, pour étudier les possibilités d'organisation d'une action spécifique Voile Entreprise pour donner des idées et des propositions d'organisation.

Une réunion avec les clubs de la Ligue Sud a été organisée avec les clubs, mais un seul club était présent. Cela a débouché sur l'organisation d'une régate sur Sanary avec la Ville et une « conciergerie » qui regroupe une centaine d'entreprises.

Des aides aux clubs ont été attribuées à partir de compte - rendus d'actions réalisées, suite à un questionnement effectué dans les clubs identifiés sur des actions Voile Entreprise dans les demandes, dans le cadre du PSF.

Actions de communication
Mise à jour de la plaquette. Des impressions devaient être réalisées pour le Salon Nautique.

Relations avec la FFSE
Les modalités d'échanges restent à conforter avec le DTN, notamment sur l'organisation des Jeux Européens. Une réunion d'échanges entre Président et DTN - début 2022, est à organiser. Le lien avec les territoires est à renforcer. Ce lien sera renforcé avec une mise en place d'actions de formation.

Relations avec les régions

Lors de chaque réunion de la Commission, un tour de France des régions est effectué. Il permet de suivre les actualités et difficultés de chaque région. Il se base sur les membres de la commission qui représentent leur région, et sur des référents en région, sachant qu'il n'y a pas de référent dans toutes les régions. Le réseau des référents par ligue est à renforcer également, pour trois régions ; c'est en cours.

PRATIQUES SPORTIVES JEUNES

Marie-Gabrielle PENN
En charge des pratiques Jeunes

Bilan série open Skiff 2021 – Cadre Referent: Gildas TREGOUET

Championnat de Fce Minime. Réunion des entraîneurs qui a permis de consolider la bonne cohésion entre les entraîneurs de la série et de faire un retour sur des pbs matériel au constructeur.
25 Féminines 43 Garçons 10 Ligues 29 clubs un nombre un peu faible du fait du mondial en Sardaigne sur les mêmes dates.

Championnat de monde en Sardaigne du 11 au 17 O7.
Délégation pilotée par le président de la classe B. Helot
U17 17 : 17 participants Français dont 5 féminines
Meilleures places 7 en Garçon et 37 en féminine
U 13 : 2 coureurs garçon 15ème et 45ème

Stage national en regroupement de ligues du 24 au 27/10/21 Coordonné par Gildas Tregouet et Bernard Helot. Commencé avec 29 coureurs et fini à 45. Malgré les arrivées des teams les uns après les autres nous avons pu réaliser grâce à l'implication des coach présents un travail en commun très positif. A noter, une séance de travail sur la respiration par un prof de Yoga particulièrement bien perçu pas les jeunes.
Open tour GPA Maubuisson 28 au 30-10 : 98 inscrits dont 35 féminines

Bilan série RS Feva 2021 – cadre référent : Yves LEGER

1- Dynamique et animation de la série

La pandémie durant ces 2 dernières années a durement touché la série du fait des longues interdictions concernant la pratique en équipages. Ainsi des jeunes coureurs se sont réorientés vers des séries solitaires (Windsurf en Bretagne entre autres)
La réalimentation s'opère depuis l'automne 2021 grâce au réseau d'entraineurs et la classe qui a proposé des essais et prêts de bateaux dans des clubs et sur les compétitions. Sur la Bretagne l'implantation dans plus de clubs passe par des visites et des mises en main du matériel car ce bateau souffre encore d'une image exclusive école de voile
Seulement une petite trentaine de bateaux au GPA 2021 à Maubuisson.
Le rapprochement avec des épreuves nationales 420 s'effectue (CIMA et ½ nationale Plouguerneau). L'Uniqua étant fortement intéressée.
Il y a une animation régulière d'un groupe d'entraîneurs, responsables de la classe et référents de la série sur le réseau WatsApp : Intégration régulière de nouveaux clubs. Le montage du calendrier est effectué à partir de ce réseau et finalisé par la classe. Des rassemblements pré régate sont régulièrement organisés, soit à l'initiative de la classe soit des entraîneurs.
1 titre de champion du monde 2021 pour Lisandru Bunel et Thomas Kuntze (BN Mare e Vela – Corse).

2- Perspectives

On note un investissement dans ce support dans de nouvelles ligues (Sud et Occitanie) pour des pratiques compétitives.

Innovation: en Bretagne, le positionnement du support dans un championnat Skiff avec 29er et open Skiff va permettre de créer une filière et favoriser des échanges entre les supports.
A noter qu'en 2022 une épreuve internationale à Weymouth va mobiliser une belle délégation RS Feva française.

Bilan série Optimist 2021 – cadre référent : Laurent GAILLOT

1. Dynamique de la série :

1529 pratiquants classés au CN Classe en 2021 contre 1000 en 2020 (Covid)
Nombre d'adhérents en hausse à la classe
374 participants lors de Kidibul (effectifs en hausse)
La série reste dynamique malgré un début de saison compliquée liée au COVID. Le nombre d'entraîneurs impliqués reste stable.

2. Bilan sportif :

- **KidiBul Cup :**

Une participation importante. Cette épreuve est organisée chaque année depuis 3 ans sur le même site à la même date dans l'idée de créer un RDV incontournable dans le calendrier de la classe européenne (la France étant la seule nation majeure à ne pas avoir d'épreuve récurrente). Nous souhaitions accueillir des étrangers pour augmenter le niveau sportif des Français et améliorer leur formation.

- **Stage National amont de la Kidibul**

Le stage national a regroupé les 30 meilleurs Optimist minimes français sélectionnés principalement sur le championnat de France Minimes et sur la CIE pour quelques benjamins dernière année.

- **Championnat d'Europe Optimist Cadix juin:**

La classe a sélectionné une délégation de 9 coureurs (5 garçons, 4 filles) suite au désistement des pays extra européen, sur l'épreuve fermée de Maubuisson en juin.

place	licences	coureurs / équipage	club	ligue	Cat.Age	sexe	points		Pts CNI
23	1408346C	PROT SIMON	ASPTT MARSEILLE		112	M	M	-1	-
58	1392592S	TROLARD CHARLES	Y C MAUGUIO CARNON		124	M	M	-1	-
76	1393184J	BERIER SWAN	JOYET LA PELLE-MARSEILLE		112	M	M	-1	-
89	1427038Y	VIDAL ALEXANDRE	S N O NANTES		07	M	M	-1	-
97	1400586U	ROSSIGNOL MARIN	C N RENNES		05	M	M	-1	-

place	licences	coureurs / équipage	club	ligue	Cat.Age	sexe		points		Pts CNI
46	1387728A	JANNIN SARAH	LOGUIVY CANOT CLUB		05	M	F	-1	-
61	1396452N	CHOUILLOU MALOU	S R ANTIBES		112	M	F	-1	-
80	1377999R	SAUGE-MERLE AGATHE	CVSQ		20	M	F	-1	-
98	1463598G	BARBARIN JUSTINE	C N V AIX LES BAINS		333	M	F	-1	-

271 coureurs présents (116 filles, 155 garçons)
38 nations
10 courses courues
Encadrement : Laurent GAILLOT (FFVoile), Manuel LODEHO (SNO Nantes) Team Leader

La France termine 13ème nation sur 36 présentes (podium ITA, ESP et TUR. C'est une contre-performance (4ème en 2020), qui s'explique d'une part par la qualification tardive (15 jours avant l'épreuve, le manque de regroupement des coureurs en amont (pas de préparation) et les conditions de vent musclées rencontrées (nous avions sélectionnés des gabarits plutôt très légers sur Maubuisson.

- **Championnat du Monde Lac de Garde :**

Encadrement : Gauthier THOMAS :
59 nations
205 garçons, 53 filles

10	POSTEL COLIN	S N P H	304
22	THOMAS ANATOLE	S N O NANTES	07
64	LE NY ARMEL	S N O NANTES	07
121	HUET DES AUNAY NOLANN	C N V AIX LES BAINS	333

place	coureurs / équipage	club	ligue
1	VALADE LOMANE	S N O NANTES	07

RANKING NATION POINTS 1 ITA 2 THA 3 BRA 4 USA 5 UKR 6 FRA 7 ESP 8 SWE 9 CRO 10 HUN
Des résultats exceptionnels puisque **Lomane VALADE (SNO Nantes) devient CHAMPIONNE DU MONDE** 20 ans après la dernière française Stéphanie Brulon. Chez les garçons, les résultats sont également excellents. La France termine 6ème nation.

- **Championnat d'Europe Team Race (Italie)**

Encadrement : Laurent GAILLOT, Vincent MOREL
Une équipe de 4 coureurs. 16 nations présentes. La France termine à une belle 5ème place.

- **Coupe Internationale Eté Biscarosse**

La CIE a regroupé près de 400 bateaux sur 3 ronds avec une épreuve de Team race le matin (42 équipes inscrites). Elle reste une épreuve majeure dans la formation des coureurs et la dynamique de la série car elle permet une approche pédagogique différenciée et adaptée au niveau et à l'âge des coureurs (parcours, aide, temps de navigation, intervention pédagogique). Elle suit le championnat de France. Les plans d'eau intérieurs sont adaptés à ce type d'évènement.

Bilan général et perspectives :

La Fédération Française de Voile s'implique depuis quelques années dans le suivi des meilleurs de la série et dans le développement de la pratique Optimist de Classe en mettant des moyens humains et financiers. La Classe a vocation animer et organiser le réseau de ses adhérents mais le développement de la pratique doit se faire sur le plan local (clubs, bassins, départements, ligues).

<u>Stages détection – cadre référent : Eric Dufournier</u>

3 stages organisés à l'ENVSN dans le cadre du dispositif de détection.
Stage U17 12 au 17 juin - pour les coureurs entrant en pôle en septembre. 38 stagiaires (13 filles-25 Garçons). Coordination Pierrick Wattez.
Stage 100% féminin : 22 au 26 juin - 22 stagiaires. Coordination Lise Vidal.
Stage U15 Foil : 04 au 08 juillet - 25 stagiaires (50%filles/garçons). Coordination Eric Dufournier.
Championnats de France jeunes (stats Baptiste)

RAPPORT D'ACTIVITES 2021
COMMISSION EQUIPEMENT ET SECURITE

Dominique SERRE
Président de la Commission

Les principaux sujets traités par la commission en 2021 ont été :

ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SECURITE

Les formations Sécurimar continuent ; 2021 malgré un contexte difficile des formations ont été organisées. Les attestations de stage sont disponibles dans « l'espace licencié »

Le guide 2022-2023 est en cours d'actualisation, il aura une nouvelle maquette, notre partenaire PLASTIMO nous a renouvelé sa confiance et nous a fourni de nouvelles illustrations.

L'édition 2020/2021 du guide Sécurimar paraitra en mars 2022.

ACTIONS POUR LA DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES

Après la parution du flyer sur la bonne pratique du Kiteboard, La Mission Plaisance a renouvelé son partenariat pour deux nouveaux documents :

- Le bon usage du bateau à moteur ;
- Le bon usage du Wing (parution en janvier 2022).

La compétence de la FF Voile est reconnue par la mission plaisance, les documents sont rédigés par les responsables des secteurs concernés et la composition du document est réalisée par le service communication de la Mission plaisance. La diffusion étant réalisée par le ministère et la FF Voile.

Suite au rapport du SNOSAN l'accidentologie lors de l'usage des bateaux à moteur a été mise en évidence, l'expérience de la FF Voile est aussi reconnue dans ce domaine où nos nombreux entraineurs, formateurs et arbitres utilisent très régulièrement des bateaux à moteur. Lors de travaux avec la Mission Plaisance celle-ci nous a encouragés pour la rédaction de cette fiche.

COMMISSION CENTRALE DE SECURITE DES AFFAIRES MARITIMES

Participation très active aux travaux de la commission. Un collège plaisance traite plus particulièrement des problèmes liés à notre pratique.

Division 240 armement de sécurité des navires de plaisances ≤ 24m ;

Division 241 navires à utilisation collective ≤ 24m ;

Division 242 navires de plaisance > 24m armement de sécurité ;

Division 243 navires de compétitions ou expérimentaux, tous les navires > 24m font l'objet d'une étude particulière par la commission ;

Division 244 navires de plaisance traditionnels ;

Division 245 référentiel technique des navires de plaisance exclus du marquage CE.

Notre participation à ces travaux a nécessité un grand nombre d'heures de réunion.

La FFVoile est représentée par D. SERRE avec en suppléante M-T JOURDAS.

IMOCA

A la demande de la Mission Plaisance une réunion d'échanges concernant la sécurité en mer suite au Vendée Globe 2020 s'est tenue entre les différents acteurs et la classe, la Mission Plaisance et la commission Sécurité.

METEO

La commission marine de Météo France, ne s'est pas réunie. La FF Voile est représentée par J-C LEROUX.

PHARES ET BALISES

Les dossiers sont maintenant traités par échanges numériques, une réunion plénière Grande Commission Nautique a eu lieu cette année.

D. SERRE en tant que personne qualifiée y représente l'ensemble de la plaisance, Véronique BAZIN a été nommée suppléante.

A.F.N.O.R.

Révision des normes :
Commissions AFNOR J00B et UF18 :

- ISO 9650 série Radeaux de sauvetage F. LEVET, Suppléant D. SERRE
- ISO 10133 Petits navires : installation à très basse tension à courant continu. D. SERRE
- ISO 12402 série, relative aux gilets de sauvetage F. LEVET, Suppléant D. SERRE
- ISO 13297 Petits navires : systèmes électriques à courant alternatif.

Une fusion des normes ISO 10133 et 13297 est en cours.

- IEC/ ISO 16315 Petits Navires : systèmes de propulsion électrique. D. SERRE
- ISO 25197 Petits navires : Systèmes électriques/électroniques pour le contrôle de la direction, de l'inverseur et des gaz. D. SERRE
- IEC 60092-507 Installations électriques à bord des navires – petits navires < 50m D. SERRE.

V.N.F.

La FFVoile est représentée par M-T JOURDAS

I.C.N.N.

La représentation de la FFVOILE au conseil d'administration est assurée par A. BUJEAUD suppléant D SERRE.

RAPPORT D'ACTIVITES 2021
SERVICE DEVELOPPEMENT

Pascal BERTHAULT, Pierre LE BOUCHER et Christine FOURICHON
Vice-Président de la FFVoile en charge du Développement, Vice-Président de la FFVoile en charge de l'action éducative et Vice-Présidente de la FFVoile en charge de la Formation

Le service Développement de la FFVoile a en charge les thématiques en lien avec le développement : la relance économique, la plaisance, le tourisme, la formation et l'emploi, la prospective, les actions éducatives, la voile santé bien-être... Il regroupe ainsi 3 pôles : le pôle éducatif, le pôle formation/emploi et le pôle développement. Il travaille en étroite collaboration avec les territoires (ligues et CDV) pour accompagner le développement des activités et des structures d'accueil.

Année 2021 : Retour sur 10 actions phares et un Focus

1 – La relance de l'animation des réseaux

En application du projet politique fédéral qui prévoit de favoriser et renforcer les dynamiques de réseaux, l'ensemble des 3 pôles du service Développement a souhaité relancer dès l'automne 2021, l'animation des différents réseaux de structures. Malgré la crise sanitaire, il a ainsi organisé durant l'année différents temps de travail et d'échange avec les réseaux, à distance (printemps) et en présentiel (automne) parmi lesquels :

- En novembre :
  - Une **commission nationale développement**, sur un format de 2 jours. Elle a réuni 32 participants (hors siège fédéral) représentant 15 territoires. L'objectif était de recréer du lien avec les territoires et de préparer l'organisation du colloque national 2022. Le planning a permis d'aborder des thématiques variées en lien avec le projet politique national (renforcer les modèles économiques, offrir aux réseaux une formation continue, adapter les offres aux attentes des clientèles, fabriquer le/la plaisancier/ère de demain, collaborer avec les filières tourisme et nautisme, rendre les fonctions plus attractives et évolutives, améliorer l'expérience voile scolaire…)
  - Les **1ères rencontres nationales du réseau des classes de mer** sur un format de 2 jours. Elles ont réuni 27 participants (hors siège fédéral) représentant des centres qui proposent des séjours scolaires avec nuitées (minimum 2 nuits) et pratique nautiques (minimum 2 séances). L'objet était d'organiser un premier contact (affiliées ou hors réseau FFVoile parfois adhérentes à d'autres organismes). A terme, l'ambition serait d'animer régulièrement ce réseau, de construire une offre de services spécifiques et d'imaginer un modèle d'adhésion ajusté pour ces structures…
- En décembre :
  - Une **réunion des directrices/eurs de grands clubs** sur un format de 3 jours. Elle a réuni 22 structures (annulations tardives dues au covid) représentant 6 territoires et 12,8% des licences annuelles 2021. Une implication de l'ensemble des services fédéraux a permis de proposer un programme

personnalisé et transversal couvrant de nombreux sujets en lien avec notre plan de développement fédéral mais aussi avec les préoccupations des acteurs.

- Une **journée nationale des Coach Plaisance** a été organisé pour répondre aux questions réglementaires, échanger sur l'enseignement et la sécurisation des pratiques, projeter les attentes et les besoins pour compléter le temps de travail à distance du mois d'octobre. Une opération de représentation a été menée sur le Nautic de Paris
- **Un colloque national de la formation** sur un format de 2 jours. Il a réuni 30 participants et toutes les ligues étaient représentées. l'enjeu du colloque était de partager le contexte actuel sur les évolutions métiers, les projets de rénovation de la filière voile, échanger sur les problématiques de recrutement saisonnier et permanent, et envisager les pistes et opportunités qui s'offrent au réseau aujourd'hui (la mer est à vous, le BIMer, l'offre de formation fédérale au service du développement des activités, l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'intégration des formations sur la prévention des violences dans le sport), le tout porté par des initiatives locales.

2 – L'obtention de la Certification QUALIOPI

Depuis le 8 octobre 2021, la FFVoile bénéficie de la certification « Qualiopi », accordée par l'État, et permettant de proposer des formations à tous ses acteurs contribuant au rayonnement de la discipline sur tout le territoire. Grâce à cette certification, la fédération propose des formations adaptées, mises à jour et constamment renouvelées, outil indispensable pour tous ceux qui aspirent à améliorer leurs compétences et ainsi proposer un accueil, un suivi et un accompagnement pertinent auprès des licenciés. Dans cet esprit, la certification contribue, entre autres, à valoriser la qualité des formations proposées et à favoriser une meilleure visibilité de l'ensemble du catalogue de formations. Ce dispositif étatique, voté en 2018, permet également de bénéficier de fonds publics pour les financements et ainsi encourager le déploiement de formations de qualité, notamment auprès des professionnels des structures. Elle permet également aux territoires et structures qui le souhaitent de bénéficier d'un portage administratif. Que ce soit pour déployer des formations correspondant aux qualifications et diplômes fédéraux existants ou pour imaginer des formations spécifiques, le service Formation et Emploi accompagne les différents projets, de la conception des parcours à leur mise en œuvre avec les acteurs de terrains.

3 – Le renforcement et la simplification d'accès à l'offre de formation fédérale

La FFVoile propose une offre de qualité à l'ensemble des parties prenantes (professionnels, bénévoles, sportifs de haut niveau, cadres techniques), tout en contribuant au déploiement des formations sur tout le territoire. Dans un environnement en constante évolution, les mises à jour en matière de règlement, d'innovations techniques, pédagogiques et d'optimisation des aspects pratiques, sont plus que jamais précieuses. La FFVoile encourage et facilite l'accès au panel de formations proposées. D'un clic, chacun peut accéder à toutes les formations fédérales, dans le domaine de l'animation, de la sécurité, de l'entraînement, de l'arbitrage ou encore de l'organisation et de la gestion d'un club. Cette offre s'élargit régulièrement. La FFVoile propose également des formations dédiées à l'accueil de public spécifique, dans une approche qui lie le sport à la santé. Il nous tient particulièrement à cœur de favoriser l'inclusion

des personnes en situation de handicap, d'adapter nos capacités d'accueil et de développer des activités à leurs côtés. Les parcours de formations permettent aux professionnels et bénévoles d'encadrer de façon spécifique ces publics et de bénéficier ainsi d'outils visant à développer l'activité de façon adaptée. Pour plus d'infos, consulter le portail dédié de la FFVoile.

L'équipe du pôle Formation et Emploi reçoit quotidiennement des demandes, questions, projets et s'organise pour permettre :

- L'accompagnement dans la prise en charge des financements de formation (190 stagiaires en 2021 avec un taux de prise en charge à 100%),
- L'accompagnement des clubs et des formateurs sur le CQP,
- L'accompagnement juridique et règlementaire en appui avec le service juridique de la FFVoile – la défense des intérêts du réseau auprès des institutions nationales et ministérielles,
- La dématérialisation des systèmes de gestion pour simplifier les tâches administratives des clubs et des professionnels,
- La communication de l'offre pour accompagner les clubs dans leur gestion RH et dans le choix des formations,
- L'accompagnement pédagogique des formateurs pour la mise en œuvre des formations,
- L'accompagnement des acteurs de la formation dans l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les formations et dans l'emploi, en appui avec la commission handivoile de FFVoile,
- L'ingénierie de formation et la capitalisation de nos expertises et expériences,
- La mise en relation Employeurs / salariés pour permettre le recrutement,
- L'étude prospective sur l'emploi et la professionnalisation

4 – Le développement de la Voile virtuelle scolaire vers le réel

L'opération voile virtuelle, ouverte aux établissements de l'enseignement primaire, du second degré (collèges et lycées) et de l'enseignement supérieur, est depuis trois ans maintenant, soutenue par le ministère de l'Education Nationale en étant inscrite sur « eduscol », le portail des projets scolaires à destination du corps enseignant. Cette action trouve une finalité concrète car les coordonnées des classes sont transmises aux ligues, ainsi qu'aux référents « voile scolaire » afin qu'ils proposent aux classes concernées de prolonger l'aventure par des séances de voile réelle.

- **Vendée Globe Virtuel 2020 / 2021**

Suite au succès de l'opération 2020, en 2021, la FFVoile a financé trois cycles de voile pour deux classes de primaire et une de collège. Après consultation des territoires, 267 classes auraient découvert la pratique réelle de la voile à l'issue du Vendée Globe Virtuel (5776 élèves) dont 7 classes dans les territoires d'Outre-Mer (Guadeloupe, St Pierre & Miquelon, Nouvelle Calédonie, La Réunion).

- **Transat Jacques Vabre Virtuelle 2021**

En 2021, c'est sur la Transat Jacques Vabre Normandie Le Havre que la FFVoile a embarqué les élèves pour participer au Challenge Voile Virtuelle sur Virtual Regatta ! Cette année, les contenus pédagogiques ont été enrichis avec les kits pédagogiques de la « Maud Fontenoy Foundation », et de « la Fondation de la Mer » pour élargir le champ des contenus abordés au cours de l'épreuve.

Autre nouveauté, la FFVoile a souhaité profiter de l'engouement de cette opération pour mettre en lumière le projet porté par l'association de Paul MEILHAT, « l'échappée bleue ». Ce projet

vise à offrir l'occasion à de jeunes enfants d'une dizaine d'année qui n'ont pas la chance de partir en vacances de prendre conscience, par la pratique de la voile, dans leur environnement quotidien puis en bord de mer, du cheminement des déchets depuis les terres vers la mer et le littoral, de l'impact de la pollution domestique sur notre planète, et des gestes salutaires, dont le premier d'entre eux reste la réduction des déchets. Ce sont au total 1664 classes qui ont participé à cette opération avec 1253 classes de primaire, 227 collèges, 124 lycées et 60 bateaux représentant des universités. A l'issue de l'opération, la FFVoile a financé 4 cycles de voile pour 2 classes de primaire, une de collège ainsi qu'une classe choisie par l'échappée bleue : Club de Montagny-lès-Beaune - Voile Libre de Montagny (CDV 21)/ CN Nautique de Jablines (CDV 77)/ CN2B Bain de Bretagne (CDV 35)/ Amiens Voile (CDV 80).

5 – La promotion du Programme olympique auprès des écoles

A l'occasion des Jeux Olympiques de Tokyo, et dans l'optique de soutenir les équipes de France et faire découvrir les athlètes olympiques en voile au plus grand nombre d'élèves, la FFVoile a conçu un programme pédagogique olympique.
Ce programme comprenait :

- un kit pédagogique avec lequel les classes pouvaient découvrir de manière ludique l'univers olympique
- une visio conférence entre les sélectionnés olympiques de voile et les classes participantes
- des cartes à l'effigie des athlètes

La FFVoile a été une des seules fédérations à proposer un programme olympique à destination des classes pour les Jeux Olympiques de Tokyo.
Ce sont au total 60 classes (1500 élèves environ) qui ont participé à cette opération et soutenu les équipes de France de Voile aux Jeux Olympiques de Tokyo en leur envoyant des messages d'encouragement et des dessins.

6 – Les aides au développement du Wingfoil dans les EFVoile

En 2021, la FFVoile a mis en place un fond national (CESE national), pour accompagner le développement des activités/services dans le réseau des EFVoile. Le programme 2021 a été consacré aux activités de Wingfoil. Il a permis d'accompagner 105 structures avec une aide au financement du matériel Wingfoil Ecole. En complément du programme, le service développement a piloté la réalisation de tutos vidéo débutants (6), d'un clip de promotion, de flyers (découvrir et débuter en wingfoil), d'une fiche de bonnes pratiques avec le Centre Nautique de Fréhel. Une réunion de bilan a été organisée en octobre pour échanger sur le développement de cette nouvelle pratique. Enfin, un groupe de travail a été organisé en décembre pour construire la progression d'enseignement sur ce nouveau support. En complément de ce programme, une offre de formation dédiée à ce nouveau support a été mise en place avec 3 ligues organisatrices et 40 personnes formées : Pays de la Loire (2 sessions : Mars et Novembre – formation 31heures), Hauts De France (Avril 2021 – formation 24heures) et Nouvelle Aquitaine (Mai/juin 2021 – formation 31heures).

7 – Le développement de la plaisance

La formation des plaisanciers (à la voile) au sein de la FFVoile est proposée sur de multiples formules dans les structures affiliées. Les structures labellisées Ecoles Françaises de Croisière proposent des stages collectifs embarqués, et le réseau des **Coach Plaisance FFVoile** s'oriente particulièrement vers les propriétaires ou souhaitant le devenir par des prestations individualisées sur des thématiques.
41 structures sont labellisées Ecoles Françaises de Croisière, et 72 professionnels sont habilités Coach Plaisance FFVoile. 58 Coach Plaisance sont référencés dans 47 structures labellisées en métropole et outre-mer, et 14 Coach Plaisance sont des indépendants conventionnés avec la Fédération.

- **Plaidoyer**

- 2 opérations de banque d'images en photos et vidéo pour la révision des outils de promotion
- définition des procédures de gestion administrative et financière

- **Ingénierie**

- ouverture d'un Environnement Numérique de Travail dédié au réseau, ressource sur la veille réglementaire, les outils et une FAQ
- refonte graphique du livret plaisance, en adéquation avec les autres productions pédagogiques de la fédération
- conventionnement avec des plateformes de mise en relation pratiquants/prestataires
- contribution aux formations des territoires sur les niveaux d'autonomie FFVoile et l'encadrement de la croisière

8 – Le développement du programme voile santé – bien-être

En 2021, de nombreuses actions ont été menées pour permettre le développement du programme Voile santé bien – être au sein de la FFVoile. Elles ont ainsi permis :

- L'organisation des formations *Coach voile Forme et bien-être* sur les territoires avec **6 ligues** organisatrices et **44 personnes formées,** issues de **11 ligues.**
- Pour la Voile Santé, la création des **contenus théoriques du parcours à distance** en partenariat avec la **Maison Sport Santé *DK Pulse*** (Dunkerque) ***et*** l'association ***Activ'Sport*** (Concarneau),
- **La réalisation de clips de promotion et fiches de bonnes pratiques**
  - 2 clips réalisés (« Paddle Pilate et Fitness » au Club de Voile Amitié Nature Nantes et « Voiliers collectifs Bien-Etre » à Nautisme en Pays Blanc).
  - 2 fiches de « bonnes pratiques en lien avec les vidéos
- Le lancement du projet de création d'un catalogue d'outils pédagogiques visant à :
  - Accompagner la mise en œuvre des activités Voile Santé Bien-être,
  - Inscrire l'éducation à la santé et la préservation de l'intégrité du pratiquant dans nos clubs, dès le plus jeune âge notamment au sein des écoles de sport
  - Contribuer à la formation initiale et continue des encadrants voile sur ces thématiques
- Le recrutement d'un étudiant en Master STAPS Activité Physique Adapté Santé (Stage sur l'année 2021-2022, contrat d'apprentissage sur 2022-2023)

9 – Le lancement du Slow tourisme FFVoile

Dans le cadre du plan de relance et de la mise en place d'un fonds Tourisme durable (porté par l'ADEME), la FFVoile a répondu, au printemps 2021, à un appel à projet (AAP) national visant à accompagner les acteurs de la filière tourisme dans la conception d'une offre de slow

tourisme. Notre projet a été retenu et a obtenu un financement. Ainsi, depuis janvier 2022, le service Développement a mis en place un groupe de travail thématique sur la construction d'une offre « **Slow Tourisme FFVoile** ». Le projet consiste à créer une offre nautique adaptée à chaque site de pratique (mer et/ou plans d'eau intérieurs), permettant de vivre une réelle expérience immersive et inclusive sur l'eau et/ou au bord de l'eau. Les supports nautiques permettent l'itinérance, la découverte de la nature et du patrimoine, l'éducation à l'environnement, la transmission… un projet où la qualité de l'expérience est privilégiée.

10 - Le soutien au modèle économique des structures fédérales

En 2021, le service Développement a continué le travail engagé en 2020 sur l'accompagnement des structures dans la pérennisation de leur modèle économique. Il a ainsi travaillé pour proposer aux structures fédérales les services suivants :

- L'organisation de 19 sessions de formation calcul des coûts en 2021 qui ont accueilli 59 personnes
- La mise en œuvre de coachings personnalisés (7 accompagnements)
- La réalisation d'un cahier technique associé à la formation calcul des coûts
- La conception d'un outil spécifique pour le calcul de coûts d'un évènement nautique
- Le pilotage d'une étude tarifaire nationale sur la voile scolaire en internat et externat
- La rédaction d'un argumentaire pour mieux défendre le financement de la voile scolaire

Focus sur le projet « La Mer est à vous »

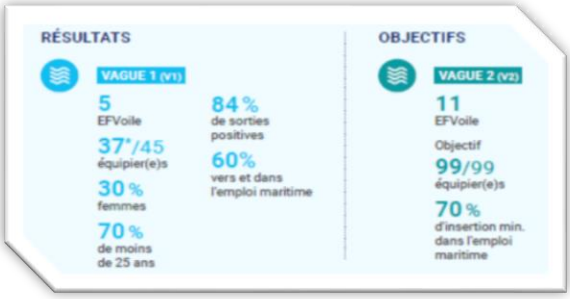
Le Projet **La Mer est à Vous** est un dispositif de formation et de promotion destiné à favoriser le développement des vocations maritimes chez les jeunes éloignés de l'emploi, grâce à un parcours d'accompagnement et d'insertion professionnelle. Il cible les jeunes éloignés de l'emploi, âgés de 18 ans ou plus, hommes et femmes, en priorité issus des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR), avec pour objectif de les acculturer à l'environnement maritime. L'engagement de la Fédération dans ce projet promeut le sport en tant que vecteur d'inclusion sociale. En effet, la pratique de la voile et des sports nautiques est un excellent vecteur pour faire naître auprès de ces publics jeunes une passion pour la mer, qui leur permettra de s'ouvrir à l'un des 900 métiers maritimes existants.

Le programme s'organise en **3 vagues d'expérimentation**. À l'issue des trois ans, le projet aura été déployé sur l'ensemble du territoire à travers **34** sessions mises en place dans **18** EFVoile engagées (**14** en territoire métropolitain, **4** en territoire ultramarin).

L'année 2021 a permis de :

- Lancer la vague 2 en septembre 2021
- Réaliser le bilan de la première année d'expérimentation du programme (vague 1) terminée en juin 2021,

Les résultats obtenus sont à la hauteur des attentes exprimées par les différents partenaires (l'Agence Pour l'Éducation par Le Sport (APELS), l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa) et les Écoles Françaises de Voile engagées dans le projet).



OBTENTION DE LA CERTIFICATION QUALIOPI 2021

Un dimensionnement de l'outil fédéral pour répondre de façon adaptée à ses territoires

Des **process** administratifs et de **conventionnement** de prestation

Un **accompagnement** des équipes pédagogiques (distanciel et présentiel) pour un **déploiement** optimisé

La **mise à disposition** de formateurs, d'une plateforme pédagogique, de matériel spécifique

Un **modèle économique** permettant de rémunérer l'ensemble des acteurs

Un **conseil de performance** pour l'amélioration partagée de nos contenus

Attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions

Permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des

Qualiopi processus certifié

UNE OFFRE DE FORMATION FEDERALE AMBITIEUSE POUR NOS RESEAUX

Faciliter l'accès à l'offre

Faciliter la prise en charge

Répondre aux obligations de la certification qualité des formations

Prendre en compte le handicap

LE SOUTIEN AU MODELE ECONOMIQUE DES STRUCTURES FEDERALES







LA PROMOTION COACH



L'OPERATION JO SCOLAIRE



LES FICHES BONNES PRATIQUE

RAPPORT D'ACTIVITES 2021
MIXITE

Christine COURTOIS
Vice-Présidente de la FFVoile et Présidente de la Mixité

L'année 2021, une année électorale avec l'élection de Jean-Luc Denéchau qui a souhaité afficher sa volonté d'agir pour plus de mixité dans la voile en proposant une Vice-présidence Mixité. L'objectif politique, féminiser notre sport et favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.
2 groupes de travail, l'un centré sur le développement de la pratique féminine et l'autre sur l'inclusion et le développement de la pratique Handivoile ont été constitués et ont eu pour première mission d'élaborer en transversalité avec les autres services de la Fédération (Pratiques sportives, Formation, développement et arbitrage) après avoir établi un diagnostic précis des freins à la pratique, des plans d'actions pour la mandature 2021-2024 ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre.

Cette stratégie suppose que soient envisagées des actions précises et concrètes sur des publics cible avec pour objectif à terme de faire en sorte que dans chaque département de la fédération, la féminisation ne soit plus un sujet car complètement prise en compte au travers de toutes les actions engagées.

En préambule, un évènement important :

L'association Femix'Sports qui a pour objectif de contribuer à une meilleure représentation des femmes dans le sport, d'encourager la mixité et la parité a organisé la 4ème édition des Trophées du sport afin de récompenser le lundi 25 octobre 2021 les acteurs et actrices (sportives, arbitres, bénévoles et fédérations) engagés dans la promotion et le développement du sport féminin. Pas moins de 111 candidatures ont été comptabilisées, émanant de 32 fédérations sportives différentes.
Sur les 15 prix décernés, **La FFVoile s'est vu attribuer le prix de la réussite sportive et de la reconversion,** qui valorise une sportive (Ingrid Petitjean) ayant stoppé sa carrière au plus tard en 2016, et ayant su engager sa reconversion professionnelle en parallèle de sa carrière sportive, et élaborer un véritable « projet de vie » conciliant vie personnelle, vie sportive et projet professionnel, **ainsi que le prix collectif qui récompense les fédérations sportives qui contribuent à la féminisation de leurs instances dirigeantes et sportives et à la valorisation de leur discipline au travers d'actions ciblées.**
Une belle valorisation du travail mené depuis plusieurs années par le cadre et les élus de la Fédération.

1- En ce qui concerne le volet Féminisation :

1.1 L'enjeu et les objectifs du Plan 2021-2024 :

Rendre la pratique de la voile accessible au public féminin (du plus jeune âge à l'âge adulte), que ce soit par le biais d'une pratique de loisirs ou de compétition voire de haut niveau.
Fidéliser le public féminin pour diminuer la différence entre les 42% de passeports voile et les 25% de licences club. Pour cela inciter les écoles françaises de voile et de sport à enrichir leurs offres en proposant des groupes d'apprentissage, des créneaux et des actions 100% féminins.
Le 100% Féminin est sans doute une porte d'entrée pour aller vers la Mixité.
Agir sur le dispositif global d'encadrement en faisant évoluer le contenu des formations fédérales, BPJEPS, DEJEPS, etc.., afin de sensibiliser les stagiaires au développement de la pratique féminine ainsi que sur les premiers freins que sont : le harcèlement d'ambiance, les violences sexistes et les violences sexuelles.
Permettre une meilleure représentativité des femmes dans les instances de gouvernance (Conseil d'Administration, pôles, commissions …) et dans l'organisation des pratiques (arbitrage, encadrement technique).
Décliner le respect de l'exigence de parité acquis au niveau national, aux instances des ligues, CDV et clubs.
Rappeler que la parité dans notre sport sera obligatoire aux J.O de Paris 2024 et qu'il s'agit d'un enjeu majeur.
Poursuivre et accentuer l'animation du réseau, encourager les acteurs locaux (professionnels, administrateurs et bénévoles des clubs, CDV et ligues) à proposer des projets et à mettre en place des actions visant les publics cibles.

1.2 La Campagne PSF FFVoile 2021 : Une très belle opportunité pour les Clubs, CDV et ligues de bénéficier d'un soutien financier pour la mise en place d'actions contribuant au développement de la pratique féminine.

Petit Rappel : 2019 a été l'année de la mise en place d'une nouvelle gouvernance du sport. La distribution d'une partie des cofinancements destinés aux associations sportives se fait sur la base des projets sportifs présentés par les Fédérations. L'Agence Nationale du Sport (ANS) a ainsi repris les missions qui étaient dévolues précédemment au Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) et mandate maintenant les fédérations sportives pour remplir les fonctions d'instruction et de sélection des projets associatifs à soutenir en lien avec les priorités fédérales de développement.

L'accueil des publics féminins dans l'objectif de tendre vers la parité des pratiquant(e)s à horizon 2024 a été un axe prioritaire de la campagne 2021 pour l'Agence Nationale du sport. Cela s'est traduit par une demande aux Fédérations de porter une attention particulière aux actions menées en faveur des femmes et des jeunes filles, pour le développement de toutes leurs activités (pratique, encadrement sportif, arbitrage, missions dirigeantes).

Ce qu'il est important de retenir :
Un bilan positif puisque dans ce cadre, 86 dossiers ont été déposés et soutenus à hauteur de 235 000 €. Pour rappel, en 2020, 79 dossiers avaient été proposés et 114 000 € leur avaient été consacrés. On ne peut donc que se réjouir d'une mobilisation croissante des Clubs, CDV et Ligues ainsi que de l'augmentation des subventions de l'état visant à favoriser l'accès à la pratique féminine.

1.3 Le circuit du WLS TROPHY prend de l'ampleur :

Créé en 2019 par la Commission Féminine sous l'égide WLS, Women Leading & Sailing, le WLS TROPHY, challenge national 100% Féminin permet la confrontation entre plusieurs équipes féminines dont chaque membre est licencié à la FFVoile, sur plusieurs compétitions annuelles. Sans négliger l'aspect sportif, une large place est laissée à la convivialité sur ces épreuves qui permettent de désigner le meilleur équipage féminin WLS de l'année ! Ces régates, plébiscitées par les filles, de tous âges, de niveau plus ou moins confirmé, permettent à certaines de remettre le pied à l'étrier, de prendre ou de reprendre confiance en leurs capacités à naviguer, à barrer un bateau. Elles constituent un véritable tremplin vers la mixité qui reste notre principal objectif.

5 étapes ont eu lieu en 2021, (2, au Havre et à Sciez n'ont pu se tenir compte-tenu du contexte sanitaire) :

- La Women's Cup (APCC Pornichet) les 7 et 8 mars 2020
- Deauville Ladies Cup les 24 et 25 juillet2020
- La Moça Regata à Brest les 4 et 5 septembre 2020
- Les demoizelles de Cherbourg, les 9 et 10 octobre 2020
- La régate Nationale WLS Trophy à Martigues les 23 et 24 octobre 2020.

Un bilan très satisfaisant :

- **239 filles ont participé à cette 3nde édition,**
- **83 clubs ont été représentés,**
- **45 équipages ont été classés.**

Un réel engouement des clubs : 9 étapes programmées en 2022.

1.4 Des actions concrètes sur le terrain et la distribution de dotations WLS pour valoriser la pratique Féminine

Créé pour fédérer l'ensemble de tous les projets au féminin, le concept WLS poursuit son développement et s'étend aussi bien sur des opérations populaires telles que des journées découverte de la pratique, des régates « Femmes à la barre » qui sont maintenant programmées au calendrier de beaucoup de clubs, les épreuves 100% féminines que sur des épreuves phare mixtes telle que le Tour Voile, la Solitaire du Figaro ou la Transat Jacques Vabre.

- **Coup de projecteur sur les 19 femmes engagées sur le Tour Voile, sur les 5 féminines Figaristes de la Solitaire 2021 ainsi que sur les 14 participantes à la Transat Jacques Vabre.**

- **Présence sur les épreuves du WLS TROPHY :**
  Pour rencontrer les féminines participant aux régates, écouter leurs attentes, créer un lien de proximité, mais aussi les organisateurs qui ont à cœur de proposer une belle épreuve pour ce public cible.

1.5 Un travail en réseau en interne et en externe :

En interne :

Ce travail que nous menons est essentiel :

- **Actions de terrain** (rencontres avec les organisateurs des épreuves notamment du circuit WLS, avec les pratiquantes), dans le but de créer du lien avec les territoires et de les inviter à partager leurs initiatives pour faire rayonner la pratique.
- En répondant aux sollicitations des commissions féminines des ligues.

En externe :

- **Organisation et participation à des tables rondes sur le village lors de 5 étapes du Tour voile** avec pour thème, la Mixité (Inclusion pratique Handivalide, féminisation de la Voile et sport santé). Ces temps forts ont permis d'aborder différents sujets (les femmes et la course au large, le Haut niveau au Féminin et la pratique de la voile en situation de handicap, la reconstruction par la voile après un cancer, la pratique handivoile avec des enfants en situation de Handicap, la place des femmes dans la gouvernance…)

- **Animation d'un stand sur le village de la transat Jacques Vabre** pour faire connaître au grand public les activités de la FFVoile et proposer des baptêmes en J80 avec l'appui de la Ligue Normandie.

- **Participation aux « 1eres Assises du Nautisme au Féminin, pour un nautisme moderne et résolument plus mixte » organisées par l'association Fifty Fyfty Sail :** L'occasion d'évoquer les actions mises en place par notre Fédération pour développer la pratique féminine et de réfléchir avec d'autres acteurs engagés, aux stratégies à imaginer pour séduire et convaincre les filles, les femmes qu'elles ont des atouts considérables pour trouver leur place et exceller dans le monde du nautisme que ce soit dans le monde sportif, associatif ou professionnel.
- En tissant des liens avec d'autres associations telles que Horizon Mixité, Famabor dont nous relayons les activités.

1.6 Sur le plan de la formation :

Promouvoir l'investissement des femmes dans l'organisation des pratiques reste au cœur de nos préoccupations.

Nous continuons d'encourager le travail de la Commission Centrale d'Arbitrage qui propose un mode de formation flexible ; le e-learning contribuant à une prise en compte des contraintes professionnelles et personnelles de chacune.
Plusieurs parmi nous ont aussi contribué à former des commissaires aux résultats par le biais de visio conférences.

1.7 Poursuite du travail sur la communication autour du concept WLS « Women Leading and Sailing »

- Par le biais d'outils et signalétique pour valoriser ou afficher une meilleure lisibilité des actions à destination du public féminin.
- Sont à disposition, pavillons de régate, beach Flag, guidons, flyers et badges, rubalise siglée WLS....
- Par ailleurs, en projet, une page facebook dédiée.

1.8 Notre ambition pour 2022 : Mettre en œuvre les objectifs prioritaires du plan de féminisation

- **Instaurer un système « d'ambassadrices du sport au féminin** » dans toutes les ligues, sur la base du volontariat. Ces « ambassadrices » seront par la suite, chargées de nommer d'autres « ambassadrices » dans chaque département et dans chaque club et ainsi ***construire un réseau***.
- **Organiser des tables rondes à tous les niveaux, national, régional et départemental, à l'occasion de grandes épreuves ou d'évènements, pour faciliter les échanges et faire savoir** ce qui se fait au niveau local. À l'occasion de ces rencontres, en s'appuyant sur le « Plan de Féminisation Fédéral » ***faire connaitre les actions prioritaires à développer dans les territoires***. Inviter les encadrants et dirigeants de Ligue, CDV et Clubs à participer à ces rencontres.
- **Impliquer davantage de femmes dans la gouvernance et l'organisation des pratiques** en valorisant le parcours des femmes dirigeantes via le site fédéral en mettant un coup de projecteur pour inciter à de nouvelles initiatives : Créer une rubrique « Parcours de femme dirigeante »et organiser une journée des dirigeantes
- **Poursuivre le programme de formation spécifique d'arbitrage féminin**, et appliquer, dès que possible, une parité sur l'arbitrage des épreuves nationales, régionales, départementales et locales.
- **Promouvoir et accroitre la réussite des féminines dans le Haut Niveau.**
- **Travailler en lien avec la formation sur le dispositif d'encadrement** pour permettre une acculturation de l'encadrement féminin et mixte à la compréhension des freins et aux particularismes de la pratique
- **Communiquer à l'externe, mais aussi à l'interne** en mettant en place un dispositif d'information simple et efficace pour « faire connaitre et partager l'action » à l'interne de la FFVoile (BE, CA, Pôles, Commissions, Arbitrage, etc…).

En conclusion :

2021 a ouvert la voie vers les Jeux Olympiques PARIS 2024 ! **Un long chemin vers la Parité !**
La politique de féminisation du sport évolue vers l'enjeu d'égalité entre les femmes et les hommes. A nous de faire en sorte que cette égalité soit mise en œuvre autant dans les conditions d'accès à la pratique sportive que d'accès aux fonctions de gouvernance, d'encadrement et contribuons à valoriser les bénéfices de la mixité dans le sport.
Au niveau de notre Fédération, une réelle réflexion est engagée sur la Féminisation. Nous avons élaboré un plan d'action cohérent, ambitieux sur l'olympiade. Si nous nous en donnons les moyens, nous avons un rôle à jouer pour être moteur et partager nos bonnes pratiques et notre expérience avec d'autres fédérations.

2- En ce qui concerne le volet Inclusion Voile Handivalide :

La FFVoile depuis de nombreuses années est impliquée dans le développement des pratiques voile handivalide car la voile est une des rares pratiques accessibles à tous les types et degrés de handicap.

Toutes nos structures se doivent d'accueillir des personnes en situation de handicap. Les principes développés dans la loi de 2005 visant l'égalité des droits et des chances pour les personnes en situation de handicap, nous le rappelle.
Un tiers des structures fédérales déclarent le faire (soit plus de 11 000 personnes accueillies dans nos clubs en 2021). La marge de progression reste donc forte pour structurer, améliorer, faire connaitre les offres de pratiques, former nos professionnels et nos bénévoles, animer les différents réseaux qu'ils soient internes ou externes à la FFVoile.
Réfléchir à l'accueil et l'inclusion de personnes en situation de handicap ne se limite pas à penser en termes de mise en accessibilité des structures.
La pratique voile handivalide est possible sur tous les supports présents dans les clubs et les écoles de voile. Suivant la nature du handicap, il pourra y avoir des aménagements, voir des bateaux plus adaptés. L'éventail des possibles est très large en fonction des capacités de chaque personne en situation de handicap.

Naviguons avec nos différences pour plus de plaisir et de liberté.

En loisirs ou en compétition, le plaisir de naviguer, la liberté, … restent au centre des projets de la personne en situation de handicap.

2.1 L'enjeu et les objectifs du Plan 2021-2024 :

Le plan Inclusion 2021-2024 doit rendre la pratique de la voile accessible au public en situation de handicap du plus jeune âge à l'âge adulte que ce soit dans une pratique de loisir ou de compétition, voire de Haut Niveau.

Concernant l'inclusion, c'est permettre de pratiquer l'activité avec des personnes dites valides et d'en faire un principe directeur de notre fédération dans tous ses projets.

Autre enjeu majeur en perspective des J.O 2028, promouvoir le retour de la voile paralympique.

Le groupe a travaillé autour de 5 axes de travail

- La captation du public
- Le développement de la pratique compétitive et non compétitive
- La fidélisation
- Le Haut Niveau
- Le développement, le renforcement, l'élargissement et la structuration des réseaux

En s'appuyant sur 3 fonctions support :

- La Formation
- La communication
- Le Pôle Ressources

Les objectifs du Plan :

- Faire de la voile Handi Valide une pratique transversale 100 % Inclusive
- Développer des offres de pratique pour tous et toute l'année

2.2 Bilan de l'activité :

➢ Sur le volet compétition et pratiques sportives :

Un travail de préparation du championnat de France double sur l'Ailette a été mené mais l'épreuve a été annulée. C'est Royan qui l'a finalement organisée fin octobre. Le championnat de France solitaire a été maintenu début juillet à Roscoff

Donc 2 beaux Championnats de France en 2021 :

Roscoff 35 bateaux solitaire sur Miniji. 17 (PSH) sur le paravoile
Royan 65 bateaux double sur Hansa 303 (environ 65 PSH)

Le nombre de compétitions en région a été réduit du fait des conditions sanitaires.

Un stage national multi-supports a été organisé et proposé aux jeunes sur Cazaux pour préparer le championnat du monde notamment. Pour diverses raisons (emploi du temps, examen, codiv, …), il a été annulé. En revanche, un week-end leur a été proposé à Dunkerque pour naviguer en Diam24. Cette expérience leur a beaucoup plus et a montré leur enthousiasme à naviguer sur des supports attrayants.

➢ Sur le Haut niveau :

Nous avons eu de très bons résultats au championnat de classe Hansa 303 solitaire, support du Mondial Paravoile. L'épreuve, seule compétition en 2021, a eu lieu à Palerme.

La France a remporté le classement des Nations grâce à la présence de 4 français sur les podiums !

En Liberty :

- Gérard Eychenne du club Nautique Pyrénéen finit 2ème après de belles bagarres.
- Cédric Castaldi du CYVGL se classe second également dans la catégorie Liberty avec Commande Electrique Homme.

En Hansa 303 double :

- Gilles Guyon et Olivier Ducruix de la BN Sciez se classent 3ème En catégorie paravoile la délégation officielle FFVoile a montré qu'il fallait reprendre l'entraînement.
- Ange Margaron termine 8ème, Tom Mallet 14ème et Gauthier Brill 26ème.

Damien Seguin est 7ème sur la Rolex Fastnet et 11ème sur la Transat Jacques Vabre.



➢ Sur le volet développement de l'activité :

En lien avec les clubs, le groupe de travail a proposé les actions suivantes :

➢ Dans le domaine de la formation :

- Journées de formation d'accompagnateurs Hanvoile en région
- Weekend de formation cécivoile avec l'UNADEV et formation à l'utilisation de l'application SARA

➢ **Dans le domaine Pratique sportive :**

- **Stages nationaux** d'entraînement dans le cadre de la convention avec l'UNADE
- **Classification** de nouveaux coureurs PSH
- **Journée nationale** de la pratique voile handivalide et paravoile : quelques actions ont eu lieu dans les clubs

➢ **Dans le domaine communication :**

- **3 tables rondes** ont été réalisées sur les étapes du tour voile ainsi qu'une démonstration à Erquy mixant diam 24 et kite. L'objectif était de mettre un coup de projecteur sur la pratique Hanvoile dans les territoires, à travers les témoignages des acteurs locaux.
- **Présence sur le Stand FF Voile** sur le village de la Transat Jacques Vabre, au Havre : avec Chris Ballois. Objectif, faire connaitre l'activité paravoile au grand public. Dans ce cadre, nous avons eu beaucoup de contacts avec les enseignants. L'édition d'affiches et de cartes de Chris Ballois et Damien Seguin a eu un vif succès. Ces supports de communication pourront être diffusées dans les clubs, ligues, cdv, écoles, …
- **Animation par le biais des réseaux sociaux** : site internet, groupe facebook

➢ **Sur le volet ressources humaines :**

Une démarche est en cours pour recruter un chargé de mission voile handivalide sur un contrat ESQ financé en partie par le ministère des sports. Une première phase n'a pas donné de résultat, une deuxième est en cours pour une entrée en fonction dès que possible.

2.3 La Campagne PSF FFVoile 2021 : Une très belle opportunité pour les Clubs, CDV et ligues de bénéficier d'un soutien financier pour la mise en place d'actions contribuant au développement de la pratique Handivoile.

65 projets déposés par les clubs, CDV et ligues cette année.

2.4 Notre ambition pour 2022 : Mettre en œuvre les objectifs prioritaires du plan Inclusion Voile Handivalide :

➢ **Faire connaitre les possibilités de pratique aux personnes en situation de handicap**

- Se servir des grands évènements pour communiquer et/ou faire des démonstrations auprès du grand public, sur la voile Handivalide au niveau des territoires
- Organiser une démonstration multi-support Handivalide dès 2022
- Communiquer vers les établissements accueillant un public en situation de handicap

➢ **Accompagner les structures dans leur adaptation et leur équipement**

- Développer un kit de l'accueil des Personnes en Situation de Handicap et développer l'offre de pratique.
- Créer une charte de l'inclusion pour toutes les structures fédérales, CDV, Ligue, clubs
- Développer la semaine nationale de la voile handivalide
- Inciter les clubs à s'inscrire dans le Handi Guide des Sports du Ministère

➢ **Développer notre offre « jeunes »**

- Accompagner les structures dans le cadre des temps scolaires, périscolaire en renforçant les partenariats éducatifs de proximité
- Établir une cartographie des structures médicosociales pouvant accueillir des enfants en situation de handicap et leur présenter les offres et les activités.
- Renforcer le partenariat avec l'UNSS sur le sport partagé.

➢ **Renforcer le partenariat avec l'UNADEV**

➢ **Développer la pratique pour les blesses de la défense, les victimes d'attentats, les forces de l'ordre** avec pour objectif la reconstruction par la voile.

➢ **Développer la pratique compétitive sur les supports « adaptés » ou en adaptant les supports**

- Mise en place de navigations en flottes collectives/partagées.
- **Créer un titre de champion de France jeune Handi Valide en flotte partagée**
- Adapter les offres de pratiques mixtes avec les valides
- Développer des passerelles entre le loisir et la compétition autour d'animations sportives.
- Proposer aux coureurs un programme attractif et multi-pratique (catamaran, Match Race …)

➢ **Encourager l'inclusion des personnes en situation de handicap sur les régates et stages avec une valorisation des PSH* dans les classements.**

➢ **Promouvoir la pratique Handivoile et soutenir le retour de la voile paralympique**.

- Organiser une démonstration multi support Handi dès 2022 lors des semaines olympiques Françaises en invitant les pratiquants voile d'autres pays en vue d'une démonstration pour Marseille 2024
- Accueillir et organiser des épreuves internationales voir des championnats paravoile.

➢ **En interne : Consolider et animer le réseau de référents territoriaux**

- Etat des lieux des manques
- **Animer des réunions régulières avec les référents**
- **Les accompagner dans la mobilisation des structures, CDV et ligues autour de la pratique Handivoile**
- Avoir des temps d'échanges et d'information avec toutes les classes et notamment avec les classes Handivalides (2.4, Hansa, MiniJi, Néo 495, RS Venture...).

➢ **Poursuivre la formation :**

- des bénévoles et accompagnateurs handivoile
- des PSH à l'enseignement et à la gouvernance dans les clubs
- d'éducateurs et entraineurs dans les clubs
- Renforcer le pool de formateurs.

En conclusion : Sport et Inclusion, un duo gagnant !

Pour les personnes handicapées, un sport comme la voile peut être un véritable vecteur d'inclusion et se doit donc d'être accessible à tous.

L'intégration doit être pensée comme un processus qui se construit pas à pas dans la connaissance des uns et des autres afin de donner à chacune ou chacun, en situation de handicap ou non, la possibilité dans le cadre d'un projet personnel, d'accéder au plus haut niveau de pratique, pour peu qu'il en ait les compétences et en exprime la volonté.

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES

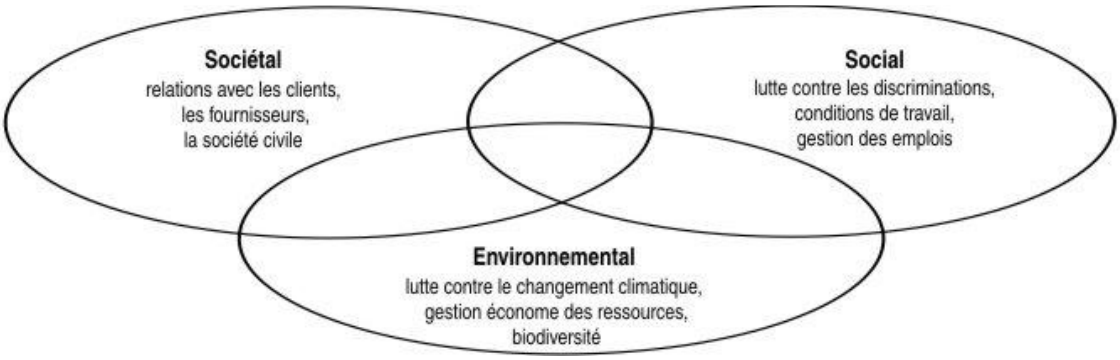
Anne DOS SANTOS
Vice-Présidente FFVoile en charge de la RSE

Le projet pour notre fédération défendu et accepté lors de l'assemblée générale élective de 2020 qui s'est tenu le 27 mars 2021 a comme engagement d'obtenir la certification RSE ISO 26000 à l'horizon 2024.
L'ambition au travers de la mise en place de ce groupe de travail et de cet objectif est d'intégrer volontairement les préoccupations sociales et environnementales dans l'ensemble de nos activités et chaines décisionnelles de manière à contribuer aux enjeux du développement durable (répondant ainsi à la définition de la RSE par l'Union Européenne).
L'enjeu, pour nous, est donc d'avoir au travers de notre gouvernance, fonctionnement organisationnel et activités, un impact positif sur la société tout en restant économiquement viable.
La RSE concerne tout type d'organisation. Si l'obligation légale depuis l'adoption de la loi Pacte en 2019, ne s'applique pas dans son intégralité aux associations, il apparait cependant intéressant pour une organisation comme la nôtre, répondant à une utilité sociale, de s'inscrire dans cette démarche.

La responsabilité sociétale des entreprises repose sur trois grands piliers :

- Le pilier économique : une organisation RSE soutient l'économie locale en se fournissant auprès d'organismes locaux dans la mesure du possible et en investissant dans sa région. Elle fait aussi preuve de transparence auprès de ses investisseurs (ici partenaire) et de ses clients (ici structures affiliées et licencié.es).
- Le pilier social : c'est l'un des aspects les plus importants de la RSE, au point que l'on parle aussi de Responsabilité sociale des entreprises. Il rassemble des problématiques telles que la santé, l'éducation, le bien-être, le respect des droits de l'Homme, etc.
- Le pilier environnemental : parmi les priorités environnementales se trouvent la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le recyclage, et le recours aux énergies renouvelables. Les organisations soucieuses de réduire leur impact sur l'environnement peuvent ainsi signer des partenariats avec des fournisseurs et sous-traitants eux-mêmes responsables, notamment en matière de traitement des déchets.

Et parce qu'un schéma vaut parfois mieux qu'un long discours …



Source INSEE – Graphique – Les trois domaines de la responsabilité sociétale des entreprises

Au cours de l'année 2021, nous avons organisé et cadré le projet. Le premier obstacle à lever a été de définir les ressources humaines allouées à la mise en œuvre de ce projet, ce qui a pu être validé avec la nomination de notre DTN. La réflexion et la stratégie des moyens

ont été menées collaborativement entre les deux directions (Eric Marliot et Guillaume Chiellino) et les élus (Jean-Luc Denéchau et moi-même).
Au terme des échanges et après consultation des opérationnels concerné.es, c'est donc Emmanuelle Brouder qui accompagnera les membres du groupe de travail pour le déploiement de cette action. Elle sera assistée d'un étudiant en Master 2 Solidarités et Transition Durable de l'ICP Paris qui réalisera son stage de fin d'études en 2022 dans notre équipe.

La stratégie définie pour l'atteinte de l'objectif d'obtention de la certification est la suivante :

- Mobilisation du dispositif d'accompagnement proposé et financé par notre OPCO ;
- État des lieux et diagnostic des pratiques actuelles de la fédération au regard des 7 grandes questions inscrites dans la norme (groupe de travail RSE) ;
- Réalisation du bilan carbone (État 0) de la fédération (prestataire extérieur) ; S'il existe un bilan carbone réalisé en 2008, son ancienneté et les évolutions des méthodes le rendent caduque et l'exploitation des résultats peu fiables ;
- Proposition et validation des objectifs qualifiés et/ou quantifiés à décliner dans la politique RSE et définition des indicateurs de performance pertinents (groupe de travail RSE en concertation avec l'ensemble des services et acteurs de la fédération) ;
- Déclinaison des objectifs en plan d'actions à mener sur 2023 et 2024 (groupe de travail RSE en concertation avec l'ensemble des services et acteurs de la fédération) ;
- Mise en œuvre du plan d'actions (l'ensemble des services et acteurs de la fédération) avec pilotage et suivi des indicateurs (groupe de travail RSE).

Quelques actions isolées ont pu être menées, pour partie dans la continuité des actions engagées lors de la mandature précédente, concourant aux principes évoqués en préambule. On pourra citer entre autres … sans viser l'exhaustivité …

- La signature de la nouvelle charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements à l'horizon 2024 (Ministère chargé des sports et WWF) avec l'engagement de 10 à 11 épreuves, définies en concertation avec les pratiques sportives.
- Les opérations de recyclage des coques de bateaux en collaboration avec APER et des visibilités associées aux labels, pilotées par le service communication (Olivier Clermont et Bertille Beurel).
- Le principe de reconduction de la convention associant la fédération et l'association No Plastic in My Sea coordonné par le service communication (Olivier Clermont).
- La mise au point d'un outil d'aide aux clubs sous la forme d'une Fiche réflexe sur la problématique des plantes aquatiques envahissantes, en partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, l'Office français de la biodiversité et le centre de ressources espèces exotiques envahissantes, pilotée et coordonnée par le Développement (Benoit Cressent et Yann Château).
- Les réflexions sur les mobilités et déplacements dans le cadre de nos pratiques, sujet à l'initiative d'un groupe d'athlètes en pôle France et/ou en équipe de France en catégorie IQ Foil, et porté par Alan Lemoine.
- …

Ces quelques actions démontrent, s'il en était besoin, que les préoccupations RSE mobilisent l'ensemble des acteurs et services de la fédération et qu'elles sont indissociables des stratégies politiques transversales.

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE ET HAUTE PERFORMANCE

Guillaume CHIELLINO
Directeur Technique National

En 2021 nos activités ont continué à pâtir de la situation sanitaire (annulation de nombreuses compétitions en France comme la Semaine Olympique Française ou en Europe comme le Trofeo S.A.R Princesa Sofia, mais également de certains stages, les déplacements ont été plus difficiles) néanmoins l'année 2021 a été une très belle année pour la direction technique et la haute performance.
Pour la direction technique le changement majeur a été le départ de Jacques Cathelineau de ses fonctions de Directeur Technique National au 1er mai 2021. Jacques avait été nommé en mai 2013 et a conduit la direction technique pendant 8 ans. Son engagement et son professionnalisme ont été sans faille pendant cette période. Cédric Leroy DTN adjoint a assuré la transition.
Pour ma part, après avoir occupé les fonctions de directeur de l'Equipe de France depuis mars 2013, j'ai été nommé DTN au 1er août 2021 pendant les JO de Tokyo.
Compte tenu de la Préparation Olympique très courte pour Paris 2024 nous avons souhaité réorganiser la direction technique au plus vite, aussi les 2 premières actions ont été :

- La nomination d'un nouveau directeur de l'Equipe de France dès le 1er septembre 2021 : Philippe Mourniac a pu construire le projet de l'Equipe de France avec la Direction Technique Nationale (DTN), les Entraîneurs Nationaux, les intervenants et les sportifs et sportives de l'Equipe de France. Le projet est bien en place et communiqué à l'ensemble des acteurs depuis la fin 2021
- La création de la cellule de pilotage de la DTN pour optimiser le travail entre les services développement, pratiques sportive et haute performance

<u>Haute performance et disciplines de Haut niveau :</u>
Bilan des Jeux Olympiques :
Malgré la crise sanitaire les JO ont pu se dérouler dans de bonnes conditions grâce à une très bonne organisation des japonais.

- 9 séries qualifiées sur 10 possible.
- 6 séries qualifiées en medal race.
- 3 médailles : 2 en Argent pour Charline Picon et Thomas Goyard en RSX, une en Bronze pour Camille Lecointre et Aloise Retornaz. Ces 3 médailles représentent 9% du total des médailles rapportées par la France aux JO

Il est important de féliciter le résultat exceptionnel des femmes : Camille Lecointre et Charline Picon qui ont toutes les 2 réussi à gagner une nouvelle médaille après être devenues mère de famille. Elles sont l'emblème de la pratique féminine en voile.
Ces très bons résultats sont évidemment le fruit du travail des athlètes mais également de notre encadrement technique de très haut niveau.
Résultats dans les nouvelles disciplines olympiques
Nous pouvons féliciter chaleureusement Héléne Noesmoen et Nicolas Goyard pour leurs titres mondiaux en IQ FOIL Femme et Homme et Theo de Ramcourt pour sa victoire au championnat du monde de Kite Foil.
Résultats de la Relève

Le résultat majeur est la victoire de la France lors du championnat du monde U19 de la fédération internationale (World Sailing) qui s'est déroulé à Oman au mois de décembre. Nous rapportons 3 titres (Nacra 15, 29er Homme et planche à voile Femme) et 3 podiums en ILCA6, 420 Femme et Kite Femme. La France n'avait plus gagné ce titre depuis 10 ans.
Sur les autres épreuves jeunes les résultats majeurs sont :

- Championnats du monde U 23 : 4 podiums
- Championnats du monde U19 podiums au monde : 7 podiums
- Championnats du monde U15 : 2 podiums au monde dont le titre en Optimist féminin remporté par Lomane Valade

Résultats dans les disciplines de haut niveau
La course au large : victoire française de le Vendée globe et record de participation pour la transat Jacques Vabre
Kite : un titre de Champion du monde
Match racing féminin : un titre de Championnes du monde
Funboard : plusieurs podiums mondiaux
Reconnaissance disciplines de haut niveau
Les disciplines de Haut niveau ont été officialisées par le ministère et sont disponibles ici : Arrêté du 25 novembre 2021 relatif à la reconnaissance du caractère de haut niveau des disciplines sportives - Légifrance (legifrance.gouv.fr)
La Direction Technique et le président de la FFVOILE essayent de faire réintégrer des disciplines importantes pour notre sport pour lesquelles nous n'avons pas obtenu la reconnaissance de disciplines de Haut Niveau (inshore course en flotte, kite expression, funboard expression).
Projet de Performance Fédéral (PPF)
Nous avons débuté le travail sur la réécriture du Projet de Performance Fédéral (PPF) 2022-2025 à l'automne : les grands axes du PPF ont été validés par les instances décisionnelles de notre fédération (Bureau Exécutif, Conseil d'Administration) et présentés au conseil des présidents de ligue. Le PPF se décompose en une partie stratégique et une partie opérationnelle qui devront être validées courant 2022 par l'Agence Nationale du Sport puis par le Ministère des Sports.
Dans ce PPF nous réaffirmons :
Tout d'abord le statut central de notre équipe de France et le maintien d'une équipe de France jeune.
L'importance des disciplines de Haut Niveau et la nécessité de faire travailler les jeunes et les seniors ensemble. Nous créons des cahiers de charges pour nos Dispositifs Régionaux d'Entraînement et lançons le label « club de performance ». Nous maintenons nos 5 Pôles France (Brest, Port La Forêt, La Baule, La Rochelle et La Grande Motte) et transformons le pôle France de Marseille en pôle olympique.
Les pôles sont les supports de la mise en œuvre de la stratégie des séries, ces structures sont là pour accompagner les sportives et sportives dans leur préparation au quotidien.
Contrat de performance
La Convention d'Objectifs (subvention dédiée à la haute performance) était gérée par le Ministère des sports, elle a été transformée en « Contrat de Performance » et est à présent géré par l'Agence Nationale du Sport (ANS)
Le PPF est soutenu financièrement par l'Etat via le contrat de performance.
Evolution du Contrat de performance : l'ANS a bien soutenu financièrement la FFVOILE via son contrat de performance en 2021. L'année 2022 verra la création de 2 contrats, l'un appelé « durable » (pour la relève, la détection, les pôles, les disciplines de HN et l'autre

« performance 2024 » pour la préparation spécifique de l'Equipe de France pour les JO de 2024).
L'ANS a désigné en fin d'année 2021 deux conseillers Haute Performance pour nous aider dans la préparation des JO 2024. Les échanges avec l'ANS sont quotidiens de manière à leur expliquer au mieux notre projet.

Direction Technique

Contrat de développement : La Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO – subvention dédiée au développement), qui était gérée par le Ministère des sports, a été remplacée par le « Contrat de Développement ». Ce contrat est piloté par la branche Développement de l'ANS. Nous avons rédigé notre contrat de développement dans le courant de l'année, il a été validé pour les années 2021 à 2024. Ce contrat doit être parfaitement en parfaite cohérence avec notre Projet Sportif Fédéral.

Projet Sportif Fédéral (PSF) :

Il est la déclinaison régionale du contrat de développement
La gestion du PSF s'est bien déroulée avec l'aide déterminante des services administratifs de la fédération, et de nos ligues régionales. Il y a eu quelques retards de paiement de subventions que nous essayerons de corriger en 2022.

Délégations du Ministère des Sports

Ce point est capital puisqu'il constitue une part importante des objectifs de la fédération comme définis dans ses statuts, effectivement le ministère peut choisir de déléguer aux fédérations l'organisation des disciplines sportives. Les fédérations délégataires doivent notamment organiser le sport de Haut niveau (dont le suivi médical des SHN), édicter des règlements pour protéger les pratiquants, organiser le calendrier des compétitions, établir les délégations à l'international. Ainsi une fédération délégataire doit garantir à ses membres et licenciés le respect des valeurs de la République, la prévention des violences, la protection de leur intégrité physique et morale, l'équité des compétitions, la démocratie et la probité des organisations.

La demande de délégation a été effectuée courant septembre. Le ministère rendra sa décision le 31/03/2022. Notre demande est la même que pour la mandature précédente et nous avons également demandé la délégation pour la wing nautique, le Esailing et le paravoile adapté pour les personnes en situation de handicap mental et psychique.
Cette demande aboutira à la rédaction d'un contrat de délégation courant 2022, il s'agit là d'une nouvelle obligation règlementaire suite à la promulgation de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021.
A la demande du Ministère des Sports, nous avons rédigé début décembre la stratégie nationale de la FFVOILE pour la promotion des principes de la république, ces éléments stratégiques seront repris dans le contrat de délégation.

Informations et échanges

Du fait de la pandémie et des changements à la DTN nous n'avons pas pu tenir de colloque en présentiel mais nous avons organisé des webinaires tout au long de l'année afin de transmettre de l'informations aux CTS et cadres en région.

Cadres Techniques Sportifs (CTS)

Depuis le début de l'année 2021 la gestion des CTS est rattachée au ministère de l'éducation nationale, nous avons donc dû répondre à de nouvelles sollicitations administratives notamment sur les mouvements de postes

Notre nombre de CTS est orienté à la baisse. Le ministère a donné aux fédérations des effectifs planchers, qui est pour la FFVoile de 61 depuis le 31/12/2021 alors que nous avions 66 CTS en début d'année.

Mouvements des cadres

François Bovis a réussi le concours des professeurs de sport et a rejoint la FFVOILE au 1er septembre 2021 pour une année de stage, François est rattaché au siège de la fédération
2 autres cadres ont rejoint le siège : Eric Dufournier qui est affecté au service des Pratiques Sportives pour développer les pratiques jeunes et adultes, et Philippe Delhaye qui travaille désormais au sein de la Direction Technique Nationale.
Cadres nommés en région : Franck Citeau a rejoint la région Occitanie.
L'année 2021 a également été l'année du départ en retraite pour Patrice Guadagnin, Jean François Talon et Christian Le Pape dont la carrière aura marqué la FFVOILE. Nous leur souhaitons de profiter pleinement de leur temps libre et les remercions vivement pour tout le travail effectué pour la FFVOILE.
L'année 2021 a été marquée malheureusement par la disparition de Lise Vidal qui étaient une formidable championne et une grande cadre technique.
De leur côté, Solenne Brain, François Husson, François Le Castrec, et Cédric Leroy ont quitté la FFVOILE pour de nouvelles perspectives professionnelles.
Conformément à la demande du ministère nous avons commencé, en fin d'année, la rédaction des nouvelles lettres de mission pour la période 2022/2025.

Conclusion :

Je tiens à remercier chaleureusement, toute mon équipe, tous les cadres et les assistances qui s'investissent particulièrement dans leurs missions pour porter les nombreux projets de la direction technique. Leur compétence et leur investissement participent au rayonnement du sport voile.

Le début d'année 2022 est extrêmement chargé par de nombreux dossiers à rendre pour le MS ou l'ANS de manière à obtenir leur meilleur soutien sur nos projets
Le JO 2024 vont arriver très vite, la France a la chance d'être qualifiée dans les 10 disciplines ainsi notre équipe de France peut donc se préparer essentiellement sur l'objectif majeur de réussite. Nous devons faire de cette opportunité historique une chance pour tous les territoires et profiter de cet évènement pour faire découvrir notre sport au plus grand nombre.
Nous espérons vivement que nos activités de la vie du club à la haute performance seront moins impactées par la pandémie et que nous pourrons continuer à servir au mieux notre merveilleux sport.

RAPPORT D'ACTIVITES 2021
COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE

Romain GAUTIER
Président de la Commission

1. LA GESTION DES ARBITRES

1.1 Les réunions de la Commission Centrale d'Arbitrage

La Commission Centrale d'Arbitrage s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2021. Seule la réunion du 10 et 11 décembre 2021 a eu lieu en présentiel à la FFVoile, les autres réunions ont été faites en visio-conférence.
De plus, différents groupes de travail de la CCA (communication, nouvelles technologies, formation) se sont réunis en distanciel afin d'organiser et d'avancer sur les différents dossiers en cours.

1.2 Le nombre d'arbitres régionaux, nationaux et internationaux en activité par qualification

Niveau	Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Juge Expression	Contrôleur course au large	Directeur de course	Total
Régional	664	475	/	27	/	/	/	1166
National	129	81	74	23	8	26	7	348
National Stagiaire	3	10	10	10	5	/	/	38
International	10	17	6	9	/	/	/	42

1.3. La liste des Arbitres de haut niveau (liste Ministère des Sports)

Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Total
11	11	4	3	29

1.4 Les nouvelles qualifications délivrées

Niveau	Comité de course	Juge	Comité technique	Total
National	5	2	3	10

1.5 Remboursement des frais d'arbitrage

L'utilisation de l'outil Jenji a permis de diminuer énormément les délais de remboursements des frais de déplacement des arbitres. Un document sur son utilisation a été mis en ligne sur le site arbitrage et des formations rapides ont été mises en place pendant les championnats de France. Pour information, près de 650 dépenses ont été saisies et traitées via l'application Jenji en 2021.

1.6 Honorabilités des arbitres

L'obligation d'honorabilité a été étendue récemment aux arbitres exerçant au sein du mouvement sportif. Pour rappel, suite à la révélation de plusieurs affaires de violences

sexuelles dans le monde du sport, le Ministère chargé des sports avait souhaité rendre systématique le contrôle de l'honorabilité des encadrants sportifs professionnels (comme c'était déjà le cas via la carte professionnelle) mais aussi des bénévoles et des dirigeants des établissements d'activités physiques et sportives. Ce contrôle a pour vocation de veiller à ce qu'une personne ayant fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits n'exerce pas comme arbitre sur une compétition de voile.
Tous les arbitres ont reçu un email explicatif de la démarche le 17 novembre 2021 avec un lien de connexion pour réaliser cette enquête. Les informations permettront un croisement automatique et sécurisé avec le Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS).

2. LES DESIGNATIONS DES ARBITRES

2.1 Les désignations des arbitres

Le groupe en charge des désignations des arbitres a statué sur les souhaits exprimés par les arbitres pour les compétitions de grade 4 à W. De plus, la Commission Centrale d'Arbitrage a assuré le suivi des désignations tout au long de l'année, afin d'adapter les équipes d'arbitres aux besoins des organisateurs notamment sur toutes les compétitions à directeur(rice) de course, suite à la décision du Bureau Exécutif de la FFVoile du 10 décembre 2010 (« Le Bureau exécutif de la FFVoile entérine la compétence unique de la Commission Centrale d'Arbitrage pour nommer les arbitres sur les compétitions à direction de course à compter du 1er janvier 2011 »).

Compétitions de grade 4 à W	Journées d'arbitrage
684	2362

2.2 Les conventions d'arbitrage

Conformément aux critères validés par le Bureau Exécutif de la FFVoile en février 2008 (compétition à direction de course et/ou délivrant des prix en espèces pour un montant supérieur à 5000 €), la Commission Centrale d'Arbitrage a proposé au Bureau Exécutif une liste de 13 compétitions soumises à convention d'arbitrage qui a été votée par le BE.

Conventions d'arbitrage	Journées d'arbitrage
13	1094

2.3 Le logiciel de désignation des arbitres

Le logiciel mis à disposition des arbitres, des organisateurs et des Commissions Régionales d'Arbitrage par la Commission Centrale d'Arbitrage continue à être bien utilisé, ce qui a donné lieu pendant l'année à l'envoi de plus de 11000 mails dont :
- 3051 mails alertant les clubs sur une absence d'arbitre pour arbitrer leur compétition,
- 5548 mails de désignation aux arbitres et organisateurs,
- 2303 mails alertant d'un arbitrage reporté ou annulé.

3. LA FORMATION

Une page dédiée aux nouvelles règles 2021-2024 a été mise en place sur la plateforme de formation en ligne. 3 webinaires ont été organisés du 15 au 17 février 2021. Une session supplémentaire a été faite le 22 février suite à trop grand nombre de connexions pour le premier webinaire. La Commission Centrale d'Arbitrage remercie les différents intervenants sur ces webinaires pour leur présentation de qualité.

3.1 La formation initiale et continue

La crise sanitaire a entrainé l'annulation de plusieurs compétitions en 2021 et a fortement impacté l'activité des arbitres. Les adaptations de la Commission Centrale d'Arbitrage à ce contexte sanitaire complexe et à ses conséquences ont été les suivantes :

- Un renouvellement automatique des qualifications, et la conservation à l'identique des groupes d'arbitres,
- L'annulation de la formation initiale et continue des arbitres nationaux,
- L'annulation de 2 des 3 sessions de formation Arbitres au Féminin Plurielles.

3.2 Les évaluations nationales d'arbitres nationaux stagiaires

La Commission Centrale d'Arbitrage remercie les nombreux évaluateurs qui ont permis aux arbitres stagiaires d'être évalués au long de l'année, en vue d'obtenir leur qualification nationale.

Nombre d'évaluations réalisées :

Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Total
15	9	5	7	36

3.3 La formation internationale

Nombre d'arbitres en formation internationale :

Comité de course	Juge	Comité technique	Umpire	Total
2	4	1	2	9

3.4 L'action « Arbitres au féminin pluri-elles »

Une seule session de formation sur les trois prévues a été organisée par la Commission Centrale d'Arbitrage les 16 et 17 octobre 2021, totalisant 23 candidates dans le cadre de l'action « Arbitres au féminin pluri-elles », réservée aux femmes désireuses de s'investir dans l'arbitrage, action basée sur un recrutement large, sur un système de formation en ligne s'adaptant aux contraintes de temps et de disponibilité que rencontrent les femmes. Cette session a permis à chaque stagiaire d'entamer sa formation sur un week-end, de découvrir le cursus de formation et l'utilisation de la plateforme de formation à distance mise à disposition, tout en favorisant la création d'un réseau d'arbitres féminines. Les stagiaires ont unanimement souligné l'importance de ces regroupements, la qualité de la formation mise à leur disposition par la plateforme et ont insisté sur la flexibilité et l'adaptabilité de ce système.

Pour information, entre février 2014 et octobre 2021, 313 femmes ont suivi la formation Arbitres au féminin plurielles. 46% d'entre elles ont obtenu une qualification d'arbitre. Le

pourcentage d'arbitres femmes est passé de 12.7 à 19.6 durant la même période. L'objectif étant de se rapprocher du pourcentage de licencié FFVoile féminin (37% en 2021).
La Commission Centrale d'Arbitrage remercie les formatrices qui se rendent disponibles et dispensent une formation de qualité.

3.5 Les Jeunes arbitres

L'équipe en charge des Jeunes Arbitres (JA) avec Hélène La SALMONIE (Ligue Nouvelle Aquitaine), Jean-Pierre Mannestatter (Ligue Sud), Olivier Le Gouic (Ligue Bretagne) et Franck Guichard (Ligue AURA) a continué le travail démarré en 2020 chacun dans leur ligue.

Les réunions et les actions de formation dans les régions :
Les mesures sanitaires début 2021 n'ont pas permis de formation théorique des JA mais le 2ème semestre a été plus positif avec la reprise des régates et la possibilité d'inviter des JA sur des compétitions importantes :

Information du dispositif JA en Hauts de France à l'occasion d'un stage féminin multiples supports.

Encadrement et accompagnement des JA sur les régates régionales en Bretagne, Nouvelle Aquitaine et PACA.

Nouvelle inscription en Occitanie.

Six jeunes arbitres devenus majeurs ont validé la formation commune sur la plateforme et poursuivent dans la catégorie « arbitre jeune » nouvellement mise en place par la CCA. Deux jeunes sont devenus « arbitre régional ».

Les arbitres en activité exercent une forte influence pour attirer les jeunes et pour leur transmettre leurs connaissances afin de faire partager leur passion.
Les entraîneurs ont aussi un rôle à jouer pour inciter les jeunes à participer à des régates en tant que jeune arbitre pour leur permettre de « voir » le plan d'eau de manière différente et en retirer une expérience supplémentaire et positive dans leur cursus de régatier.

Les actions spécifiques :
Les jeunes quittent leur région d'origine pour leurs études ou leur pratique sportive et il devient nécessaire de « partager » nos jeunes et de les aider à continuer leur formation dans une autre région que celle d'origine en ayant un dialogue plus constructif entre les CRA.
Il est bénéfique de doter les JA engagés dans le dispositif de matériel spécifique durant leur cursus pour les aider dans leur apprentissage.

Les actions nationales et régionales Jeunes Arbitres :
Présence de quinze JA en poste sur les championnats suivants :

- Championnat Handi-valide Solitaire du 4 au 9 juillet à Roscoff : 4 jeunes de Bretagne
- Championnat de France Minimes Optimist du 10 au 16 juillet à Quiberon : 1 jeune de Nouvelle Aquitaine
- CIE Optimist du 17 au 23 juillet au CN Biscarrosse : 2 jeunes de Nouvelle Aquitaine
- Championnat de France Espoirs Glisse du 14 au 20 août à Martigues :1 jeune du Nord et 2 jeunes du Sud
- Nationale Espoirs et National d'Eté Europe du 17 au 22 août à Pareloup : 2 jeunes d'Occitanie
- Championnat de France Solitaire Equipage du 21 au 27 août à Martigues : 2 jeunes du Sud
- Spi-Ouest France du 8 au 10 octobre à la Trinité sur Mer : 1 jeune de Bretagne

Présence aussi de jeunes arbitres sur le Tour du Finistère et le départ de la Solitaire du Figaro.

Les chiffres Jeunes arbitres 2021

44 Jeunes Arbitres sont identifiés dans les Ligues en 2021. La baisse est fortement liée à la pandémie.
Nombre de Jeunes Arbitres FFVoile :

2017	2018	2019	2020	2021
54	67	85	68	44

Le rebondissement de l'épidémie en 2021 a ralenti le fonctionnement des Jeunes Arbitres mais les régates de l'été et l'automne ont permis de fidéliser les jeunes inscrits dans le dispositif. Les jeunes se sont aussi investis dans leurs clubs en se formant comme moniteur pour aider leur club pour donner suite à la demande forte d'activité durant l'été et pour certains ne leur ont pas permis de s'engager comme JA dans les compétions estivales.
Les chiffres donnés ici tiennent compte d'un rythme de renouvellement des effectifs en constant mouvement. Ils tiennent compte aussi de l'accès à la majorité d'un certain nombre de JA qui :

- quittent le dispositif en raison de leurs études (Lycée, Grandes Ecoles et Universités),
- diffèrent leur participation pour les mêmes raisons,
- passent pour certains dans le dispositif de formation des arbitres adultes et en direction du dispositif régional.

On les retrouve notamment sur la plateforme collaborative de formation des arbitres régionaux (e-learning).
Le dispositif JA permet aux jeunes de se familiariser avec les règles de la régate pour être plus performant lors de leur pratique sportive et pouvoir intégrer plus facilement le cursus « arbitre » à leur majorité, ce qui existe dans les ligues engagées dans le dispositif.
Le travail de sensibilisation dans les nouvelles ligues demeure pour activer l'identification et le positionnement de tous ces JA sur les référentiels d'arbitrage.
Les CRA jouent un rôle important dans la désignation des référents-tuteurs des jeunes Arbitres et dans leur suivi (rapports d'activités des arbitres tuteurs et des JA eux-mêmes dans leurs clubs d'attache).
La liaison UNSS-FFV (après l'absence de compétions en 2021) doit reprendre et se renforcer pour une formation commune et des échanges constructifs dans la validation des Jeunes Arbitres car les JA de l'UNSS rencontrent quelques difficultés à intégrer le dispositif fédéral quand ils ne sont pas en section sportive.

3.6 Les arbitres Jeunes

La commission centrale d'arbitrage a commencé en 2021 une opération sur les arbitres jeunes qui cible tous les arbitres de plus de 18 ans et moins de 26 ans, qu'ils soient nationaux ou régionaux. Plusieurs arbitres régionaux jeunes (Comité de Course, Juge) ont pu être désigné sur des compétitions nationales (1 arbitre jeune sur le Spi Ouest France, 2 sur le Championnat de France Espoirs flotte collective). Cette opération consiste également à aider soit à passer d'arbitre jeune à arbitre régional soit de faciliter l'entrée de jeunes coureurs dans une formation d'arbitre régional. L'objectif est de continuer la montée en puissance de ce dispositif pour intégrer de plus en plus de jeunes dans l'arbitrage. 2022

permettra aussi d'inviter nos Arbitres Jeunes sur des épreuves majeures, avec déjà 14 arbitres jeunes référencés.

4. LES DOCUMENTS DE COURSE

La Commission Centrale d'Arbitrage, conformément à son règlement, assure son rôle de conseil auprès des organisateurs, du département Compétition & Performance de la FFVoile et des arbitres dans la rédaction des différents documents de course. C'est ainsi que les avis de course et instructions de course de compétitions majeures (Championnats de France, compétitions soumises à convention d'arbitrage, etc.) ont été relus, mis en conformité avec les différents règlements et les règles de course, et validés par la Commission Centrale d'Arbitrage.

Avis de course relus	Instructions de course relues	Total
45	25	70

5. LA COMMUNICATION

5.1 L'information

5 bulletins officiels d'information aux arbitres de la FFVoile « Le Rappel Général » ont été réalisés et diffusées par mail aux arbitres internationaux(ales), nationaux(ales), nationaux(ales) stagiaires, régionaux(ales), régionaux(ales) stagiaires, arbitres de club, commissaires aux résultats ainsi qu'aux Présidents des Commissions Régionales d'Arbitrage, aux membres du Conseil d'Administration de la FFVoile et aux Présidents de Ligue.
Des informations ciblées par mail ont été mises en place pour informer les arbitres de la publication de nouveaux documents d'arbitrage sur la page Arbitrage du site de la FFVoile.

5.2 La documentation

De nombreux documents (65) ont été traduits, réactualisés et/ou mis à disposition sur le site internet de la FFVoile et sur la clé arbitre.

6.3. Les réseaux sociaux

L'arbitrage continue à être présent sur les réseaux sociaux (Facebook) avec une page FFVoile Arbitres dynamique et alimentée tant par les membres de la Commission Centrale d'Arbitrage que par les envois des arbitres sur le terrain.

Publications Facebook	Abonné(e)s	Mentions J'aime
45	1666	1487

6. NOUVELLESTECHNOLOGIES

La CCA a mis en place un groupe de travail sur les nouvelles technologies et va très prochainement proposer aux arbitres et clubs un outil en ligne simple pour gérer les actions d'un jury sur une épreuve (Affichage des temps limites, convocations et décisions). Cet outil a été utilisé pendant les championnats de France à Martigues. Son développement sur les serveurs de la FFVoile est en cours.
Le groupe de travail continue le recensement et l'étude de différents outils proposant une gestion complète d'un tableau officiel sur une épreuve.

7. DOTATIONS ARBITRES NATIONAUX

À la suite du nouveau partenaire textile de la FFVoile (Décathlon/Tribord), une nouvelle dotation (Blouson, polaire, polos et chemise) a été envoyée à tous les arbitres nationaux. Nous sommes conscients des difficultés logistiques qui sont intervenues lors de l'expédition de la dotation 2021 et nous vous prions de nous en excuser.

Corinne Aulnette a quitté la responsabilité de la CCA le 1er décembre 2021 pour prendre de nouvelles fonctions à la FFVoile. Au nom de toutes et de tous, je voudrais ici la remercier de son immense implication et de l'énorme travail effectué durant ces nombreuses années. Je remercie également Cécile Vénuat pour son travail effectué au sein de la CCA.

Président du Jury d'Appel

INTRODUCTION :

Le Jury d'Appel est composé de 8 membres :

Gérard BOSSÉ Président, Bernard BONNEAU vice-Président (membre de droit en tant que membre du RRC de WS), Bernadette DELBART Secrétaire, François CATHERINE, Patrick CHAPELLE, Sylvie HARLÉ, Yoann PERONNEAU, Christophe SCHENFEIGEL

Secrétaire FFVoile mise à disposition du Jury d'Appel à temps partiel : Cécile VENUAT

Vu le nombre d'appels en 2021, il n'a pas été souhaitable d'inviter des juges pour une session annuelle de stage.

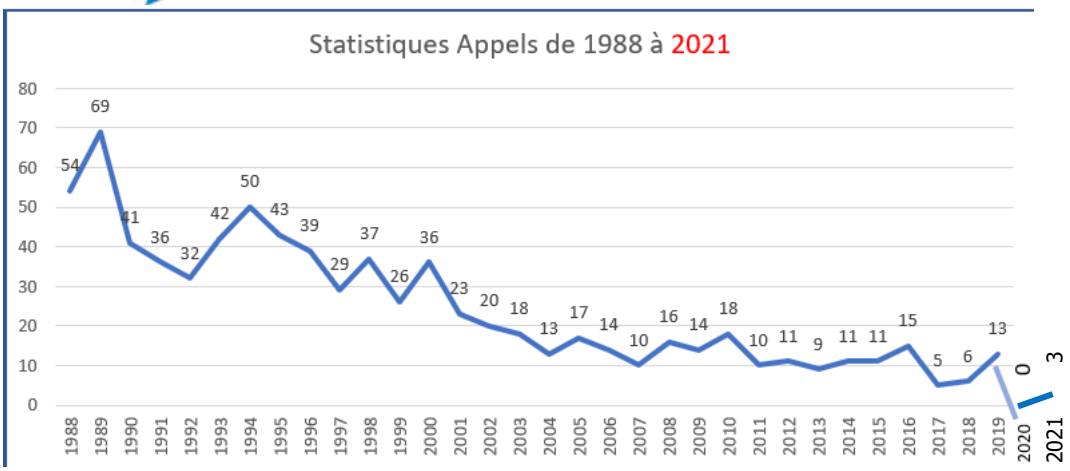
STATISTIQUE APPELS :

En 2021 il n'y a eu seulement que :

- Deux appels
- Une demande d'interprétation du Comité de Surveillance de la Classe ULTIM de la RSO* 3.11
- Une demande de confirmation ou correction de sa décision de la part d'un Président de jury d'une épreuve.

	Nombres d'appel	Moyenne durée instruction	Durée mini	Durée maxi semaines/mois
2021	**2 + 2**	8 semaines (2 mois)	4 semaines	12 semaines (2mois ½)
2020	0			
2019	13	12 semaines (3 mois)	4 jours	32 semaines (8 mois ½)
2018	6	9 semaines (2 mois)	5 semaines	12 semaines (2 mois ½)
2017	5	9 semaines	5 semaines	20 semaines (4mois ½)
2016	15	13 semaines	2 semaines	37 semaines (8 mois)
2015	11	13,5 semaines	6 semaines	19 semaines (4 mois)
2014	11	18 semaines	6 semaines	38 semaines (8 mois ½)
2013	9	9,5 semaines	9 jours	20 semaines (4 mois ½)

Bien que l'objectif du Jury d'Appel soit d'être efficace, la gestion des instructions n'est soumise à aucune échéance, en dehors d'un temps raisonnable ou d'une décision en urgence. Chaque cas est différent. Avant tout c'est la qualité du travail qui doit être recherchée et ceci dans l'intérêt de l'institution.



RAPPORT D'ACTIVITE 2021

FONCTIONNEMENT DU JURY D'APPEL :

La réunion annuelle en présentiel du Jury d'Appel s'est tenue le 12 décembre 2021 au Siège de la FFVoile Rue Henri Bocquillon Paris.
Très peu d'appels (2) et demandes (2).

Les appels sont instruits via une plateforme de travail collaboratif dont s'est dotée le Jury d'Appel : « Confluence ».

La méthode de travail reste identique : deux instructeurs proposent un projet de décision, les autres membres interagissent sur la plateforme pour rédiger la décision finale du Jury d'Appel avant publication.

Cette plateforme a donné entière satisfaction depuis 2018 et l'abonnement annuel est renouvelé.

GROUPES DE TRAVAIL [GT]

Traduction des RCV 2021-2024. Le groupe de travail du jury d'appel a proposé à la CCA un certain nombre de correctifs.

Prescriptions de la FFVoile 2021-2024 Le groupe de travail du jury d'appel a proposé à la CCA un certain nombre de modifications aux Prescriptions de la FFVoile.

JURISPRUDENCE – CAS FRANÇAIS

Le livret de jurisprudence FFVoile a été actualisé conformément aux RCV 2021-2024 et publié sur le site web du Jury d'Appel.

SUJETS D'INTERPRETATION

Mise à jour en 2021 : Note du Jury d'Appel de 2020 concernant la RCV 16 et sous quelles conditions le bateau non prioritaire peut être exonéré. Cette mise à jour tiendra compte du changement de l'ancienne RCV 21 en nouvelle RCV 43 dans l'édition 2021-2024.

OUTILS DE COMMUNICATION

- Développement du site dédié au Jury d'Appel.
- Mise en œuvre de la plateforme collaborative et évaluation « Confluence »

Utilisation en fonction des besoins du logiciel de téléconférence « GoToMeeting »

RAPPORT D'ACTIVITES 2021
COMMISSION MEDICALE

Pierre-Yves GUILLEMOT
Président de la Commission et Médecin Fédéral

1. Mandature 2021-2024 :

La Commission Médicale de la FFVoile est composée de trois groupes de travail :

- Groupe voile légère/voile olympique : les médecins des 5 pôles français dont le médecin des équipes de France, le kinésithérapeute fédéral national.
- Groupe Course au Large : les médecins « habilités FFVoile » pour le suivi des Courses au large dont un membre est intégré à l'association des directeurs de course.
- Groupe « missions transversales » : le médecin en charge du SMR, notre correspondant World Sailing / santé, handi-voile, un responsable de la veille juridique, du suivi et mise à jour du Livret du Sportif Partagé.

Le secrétariat et le suivi d'activité sont assurés par Catherine Robichon.

2. Fonctionnement :

Chaque groupe de travail intervient en relation avec la Direction Technique Nationale (DTN) ou le Directeur des Equipes de France et les cadres concernés par secteur d'intervention.

Institution d'une réunion à minima mensuelle entre le Président de la Commission Médicale, la secrétaire de la Commission Médicale (CoMed) et si besoin, le Président de la FFVoile et le Directeur Technique National (DTN). Les principales résolutions sont actées.

Le Président de la CoMed a participé au nom de la FFVoile à la Conférence Médicale Interfédérale organisée par le CNOSF et au Congrès annuel de la Fédération Française de Médecine du Sport et de l'Effort Physique.

Les membres de la CoMed FFVoile se sont réunis physiquement en session plénière à 2 reprises au siège de la Fédération au cours de l'année 2021.

Les membres de la CoMed ont été informés des moyens d'informations médicales fédérales disponibles sur le site FFVoile ainsi que l'accès à l'archivage des textes règlementaires et législatifs.

Les procédures de décisions concernant les déplacements des médecins et kinésithérapeutes sur les manifestations FFVoile ont été clarifiées.

3. La Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) :

SMR au 11/12/2021 (données du Docteur Paul Roussange en charge du LSP) :
Nombre total d'athlètes : 343
Bilans complets : 250 (73%)
Bilans incomplets : 88 (26%)

Bilans non faits : 5 (1%)

Le Professeur Olivier Castagna, réglementairement en charge de la Surveillance Médicale Réglementaire (SMR) transmettra à l'AG un rapport complet précisant les catégories d'athlètes, les pôles et les supports concernés, ainsi que les couts probables.

Modification des dates de publication des listes de SHN qui induit un changement des dates de restitution des dossiers de la SMR par les structures concernées. Transmission faite aux structures et dossiers envoyés.

4. **Suivi des équipes de France, encadrement médical :**

280 vacations Kinés et 52 vacations du Médecin des Equipes de France ont été consacrées à l'encadrement des sportifs par l'équipe médicale (Stages + compétitions + Suivi des sportifs lors du confinement).

Le médecin des équipes de France (EDF) a produit un bilan de la campagne « Olympiade Tokyo ».

Y figurent notamment : la collaboration avec les médecins de pôles, l'élaboration d'une malle médicale dédiée, la mise en place d'une permanence médicale, la prise en compte de la crise sanitaire COVID, la mise en œuvre de techniques de récupération conformes aux données scientifiques actuelles et des perspectives pour Marseille 2024.

Le médecin des EDF a été habilitée référent COVID par le CNOSF pour les JO et a intégré la cellule médicale de l'équipe de France.

Achat de matériel (tables de MK, matériel de physiothérapie) par la Direction Technique Nationale.

Demande faite aux masseurs kinésithérapeutes (MK) de restitutions d'interventions mieux exploitables conformément au décret d'actes réglementaire. Ceci pour une meilleure traçabilité et suivi des pathologies en particulier traumatiques afin de mieux identifier les manifestations potentiellement accidentogènes et justifier -si besoin- un suivi médical plus conséquent sur ces manifestations.

Kiteboard :

Validation par la CoMed d'un protocole de gestes d'urgences (avec matériel adapté embarqué) proposé par la présidente de la Commission Glisse.

Funboard :

La crise sanitaire n'a pas permis l'organisation de toutes les compétitions de funboard.

5. Suivi voile légère/voile olympique :

La CoMed souhaite être destinataire des diplômes (titre exact, lieu de délivrance, date), attestation d'assurance, inscription au Conseil de l'Ordre et autres qualifications écrites des intervenants (médecins, kinés, …) auprès des athlètes.

6. Courses au large

Il est constaté que les concurrents privilégient maintenant des moyens de communication type «whatsApp» avec leur correspondant personnel, au détriment d'un premier contact avec le médecin de course habilité FFVoile. La CoMed est saisie de ce phénomène.

La CoMed a émis de nombreux avis sur attitudes sanitaires pour cas COVID préalables à des départs de course.
Demande d'avis de certificat de non contre-indication à la pratique après complication COVID donnant lieu à sollicitation d'un expert, le président a été informé.
Mise à jour du questionnaire médical destiné aux médecins référents Course au Large concernant une éventuelle atteinte COVID disponible sur le site de la FFVoile.
« Campagne de recrutement » pour étoffer l'équipe des médecins de course au large.
A cet effet, une réunion GTM d'information est prévue mi-janvier 2022 avec les médecins intéressés et sera suivi d'une cession de formation en présentiel au mois de mars.
Le LSP semble maintenant bien utilisé par tous les confrères. Des évolutions de ce logiciel qui date de 2016 sont engagées et budgétées par la Fédération.
Après sollicitation des confrères utilisateurs, ces évolutions seront présentées à l'occasion du prochain séminaire physique des médecins de course.

7. Règlement médical de la FFVoile :

Mise à jour du règlement médical fédéral suivant la législation concernant l'évolution du certificat de non contre-indication à la pratique pour les mineurs.
Préconisation de la CoMed : compte tenu du constat d'une accidentologie croissante récemment apparues sur certains supports (nouvelle glisse à foils), il est préconisé que les encadrants soient tous titulaires d'un certificat PSMer à jour (sont concernés dans un premier temps : les entraineurs nationaux et régionaux et un membre d'équipage de semi rigide d'assistance).

8. Pharmacie :

Le docteur Chauve a décliné une pharmacie « plaisance » à partir des pharmacies élaborées depuis plusieurs années pour la course. Cette liste est disponible sur la rubrique médicale du site fédéral.
Un tutoriel d'utilisation va être réalisé.

9. Voile Santé :

La CoMed a été recontactée par les cadres en charge du sujet. Une réunion plénière nationale est prévue, 2 nouvelles vidéos ont été réalisées.

10. Congrès, travaux

La CoMed a été contactée pour une participation à un congrès médical en partenariat avec la Société Française d'Arthroscopie et de Traumatologie du Sport (prévu janvier 2025). Le Professeur Castagna, les Docteurs, Chauve, Jacolot et le kinésithérapeute fédéral Bertrand Guillo pourrait faire une présentation.
Dans cette perspective et celle d'autres travaux, un budget de 5000€ est demandé sur le prévisionnel de la CoMed FFVoile.
Une collaboration pour un travail avec la ligue Guadeloupe est en cours.

11. Suivi des sportifs durant la crise sanitaire :

Nombreuses réponses faites à des structures locales (clubs) ou régionales (ligues, CDV) concernant les mesures sanitaires (gestion des certificats, reprise d'activité, désinfection du matériel, …) en se reportant souvent aux décisions préfectorales locales du moment, mais aussi tenant compte des spécificités d'une activité de pleine nature.

Proposition pour l'année à venir :

Poursuite des efforts d'optimisation de contribution des athlètes et encadrants au SMR en partenariat avec les pôles.

Corréler la chronologie des examens du SMR aux exigences ministérielles et à la faisabilité par les structures dans l'intérêt des athlètes. Evolution du règlement médical fédéral en conséquence.

Poursuite du « rajeunissement » du Livret du Sportif Partagé (LSP).

Accompagner les structures dans la sortie de la crise sanitaire en tenant compte des spécificités et des chances propres à la pratique voile.
Travailler en pleine collaboration, complémentarité et confiance avec les équipes techniques pour accompagner nos athlètes pour 2024 et pour la relève.
Participer à la cellule fédérale de prévention de toutes les violences observées en pratiques sportives.
Etoffer nos équipes médicales et paramédicales pour tous supports à tous niveaux.
Renforcer la sécurité sur les manifestations à risques accidentogènes (nouvelle glisse à foils) en particulier grâce à une amélioration de l'exploitation des données épidémiologiques du LSP.
Suivi de la préconisation de la possession d'un certificat PSMer à jour pour les encadrants de manifestations accidentogènes.
Favoriser la participation à des congrès et réalisation de travaux scientifiques relatifs à la pratique de la voile.
Renforcer les aspects médicaux des actions sport-santé.